

Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

Bulletin
de
l'Institut
Pierre Renouvin

numéro 44
Automne 2016

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN
1, rue Victor Cousin
75005 Paris
Tél. : 01 40 46 27 90
Télécopie : 01 40 51 79 34

Courriel de l'IPR : ipr@univ-paris1.fr
Courriel du Bulletin : bulletin_ipr@yahoo.fr
Site Internet : <http://ipr.univ-paris1.fr>

REDACTION :

Marie-Pierre Rey, Rédactrice en chef
Gisèle Borie, Secrétaire de rédaction
Marie de Rugy, Elvane Sahin, Secrétaires de rédaction adjointes

Alya Aglan, Farid Ameur, Houda Ben Hamouda, Laurence Badel, Anaïs Fléchet, Annick Foucrier, Robert Frank, Jean-Michel Guieu, Mathieu Jestin, Hélène Harter, Véronique Hébrard, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Annick Lempérière, Marie-Françoise Lévy, Antoine Marès, Florian Michel, Jean-Philippe Namont, François-Xavier Nérard, Céline Paillette, Jenny Raflik, Marie de Rugy, Pierre Singaravélou, Alain Soubigou, Hugues Tertrais, Nicolas Vaicbourdt.

© Institut Pierre Renouvin, 2016

ISSN 1775-4305 (version électronique depuis 2010)
ISSN 1276-8944 (numéros papier 1997 à 2009)

en ligne sur le site de l'Institut Pierre Renouvin :
<http://ipr.univ-paris1.fr/>

et sur CAIRN : <http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin.htm>

SOMMAIRE

SCIENCES, TECHNIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES *Science, Technical and International*

ÉDITORIAL/EDITORIAL

ROBERT FRANK, CÉLINE PAILLETTE

p. 11

LAURA BERGOUGNOU

- L'océan comme bien commun ? Albert I^{er} de Monaco et la naissance de l'océanographie
The Ocean as a Global Common ? Albert 1st of Monaco and the Birth of Oceanography

p. 21

FABIEN CARLET

- Bien commun et souveraineté étatique : la dispute autour du Spitzberg
Global Commons and State Sovereignty: the Spitzberg Dispute

p. 31

CÉLINE PAILLETTE

- Les enquêtes de John Netten Radcliffe. L'épidémiologiste, l'histoire et l'information, 1850-1884
The Investigations of John Netten Radcliffe. The Epidemiologist facing history and information, 1850-1884

p. 41

PASCAL GRISET ET LÉONARD LABORIE

- Entre mondialisation et intégration européenne : origines et signature de la Convention sur le brevet européen (Munich 1973)
Between Globalisation and European Integration: origins and signature of the European Patent Convention (Munich, 1973)

p. 55

DENIS GUTHLEBEN

- Le CNRS, centre « international » de la recherche scientifique : histoire(s) d'une ouverture sur le monde...
The CNRS, "International" Center for Scientific Research: History of an Opening up to the World

p. 75

PIERRE JOURNOUD

- Des savants français contre la guerre du Vietnam. De l'anti-impérialisme à la construction d'une paix positive
French scientists against the Vietnam War. From anti-imperialism to the building of a positive peace

p. 87

ANNE RASMUSSEN

- Documenter la santé en guerre : l'Internationale sanitaire interalliée, 1915-1919
Documenting Public Health during War: The Sanitary Internationale among Allies, 1915-1919

p. 103

LIEUX DE RECHERCHE

FRÉDÉRIC CLAVERT

- Une histoire par les données ? Le futur très proche de l'histoire des relations internationales
A data driven history? The close future of international history

p. 119

SEBASTIAN GREVSMÜHL, NESTOR HERRAN

- La terre sous surveillance : enjeux et lieux de recherche d'un projet transnational
The Earth Under Surveillance: challenges and research sites of a transnational project

p. 131

COMPTE RENDU DE THÈSE

SYLVAIN DUFRAISSE

- Les « héros du sport ». La fabrique de l'élite sportive soviétique (1934-1980)
« Sports Heroes ». The Making of Soviet Sportsmen Elite (1934-1980)

p. 143

VIE DES CENTRES

Toutes les informations concernant les centres sont disponibles sur le site <http://ipr.univ-paris1.fr>

Centre de recherches d'histoire nord-américaine
Directrice : Annick FOUCRIER

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique
Directrice : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine
Directeur : Antoine MARÈS

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves
Directrice : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire de l'Asie contemporaine
Directeur : Pierre SINGARAVELOU

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines
Directrice : Laurence BADEL

Guerre, politique et sociétés
Directrice : Alya AGLAN

Éditorial

Sciences, techniques et circulations mondiales, xix^e-xxi^e siècle

ROBERT FRANK, CÉLINE PAILLETTE

Mots-clés : Histoire des relations internationales – Sciences – Techniques – Circulations – Mondialisation.

Sciences, Technologies and Global Circulations (19th Century to 21st Century)

Keywords : *History of International Relations – Sciences – Technologies – Circulations – Globalization.*

En 1986, un numéro¹ de la revue *Relations internationales* était consacré à « Science, techniques et relations internationales². » Pierre Guillen y mettait en question « le caractère universel et apparemment désintéressé de la science [qui] lui confère, semble-t-il, un pouvoir de conciliation dans les relations internationales » en utilisant une formule éloquent :

¹ Robert Frank, professeur émérite à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent de 1990 à 1994, directeur de l'UMR IRICE de 2002 à 2012, secrétaire général du CISH de 2010 à 2015, directeur de publication de la revue *Monde(s). Histoire, espaces, relations*. Céline Paillette rédige une thèse intitulée « Peste, choléra et perfide Albion. Diplomatie sanitaire globale et relations franco-britanniques, du milieu des années 1870 aux années 1920 », sous la direction du professeur Robert Frank, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² *Relations internationales*, « Science, techniques et relations internationales », n° 46, 1986.

« l'histoire enseigne que la science n'est pas neutre³. » La démarche s'inscrivait alors dans une double logique. Elle faisait écho aux nouveaux questionnements qui prenaient alors forme en histoire, en sociologie et en philosophie des sciences. Des premiers jalons étaient posés pour dépasser en histoire des sciences le strict champ conceptuel des savoirs, pour mieux comprendre les pratiques, les enjeux institutionnels, la place des sciences et des techniques dans les sociétés, les rapports aux pouvoirs, à l'économique et au politique. La réflexion se comprenait aussi dans le contexte de la Guerre froide et de la période postcoloniale. S'appliquant aux relations scientifiques et techniques dans le cadre de la coopération, elle portait dans le premier cas sur les questions de sécurité et, dans le second, sur le processus de décolonisation⁴.

Aujourd'hui, c'est à l'aune de la globalisation du XXI^e siècle, que nous entreprenons d'interroger et de saisir le rôle des sciences et des techniques à la fois dans le « champ élargi des "forces profondes" » des relations internationales mais aussi dans celui des « dynamiques internationales » que façonnent les circulations et les échanges des sciences et des techniques à travers le monde⁵. Alors que le « techno- » émaille notre langage et que le « global » essaime, notre objectif est d'embrasser le sujet non pas de manière exhaustive mais dans ces renouvellements et peut-être plus encore dans les rencontres historiographiques auxquelles il invite⁶. Il y a le défi de mettre en présence

³ Pierre Guillen, « Introduction », *Relations internationales*, n° 46, 1986, p. 127-128.

⁴ Dominique Pestre, *Introduction aux Science Studies*, Paris, Éditions La Découverte, 2006, 122 p.

⁵ Robert Frank, « L'historiographie des relations internationales : des "Écoles" nationales », in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, p. 17-21. Sur la notion de « dynamiques internationales », voir dans le même ouvrage, Robert Frank et Georges-Henri Soutou, « En guise de conclusion. Démocratie et relations internationales », p. 687-699.

⁶ Robert Frank, « Avant-propos. Pourquoi une nouvelle revue ? », *Monde(s). Histoire, espaces, relations*, n° 1, 2012, p. 5-10 ; Florent Coste et al., « Techno-, un préfixe qui démange », *Tracés. Revue de Sciences humaines*,

une « histoire globale », une histoire de « ce qui fait monde » d'une part, et, comme y invitait René Girault d'autre part, une « histoire totale » des relations internationales⁷. De récentes publications illustrent ces mouvements amenés à se croiser. Le travail collectif dirigé par Dominique Pestre fait œuvre d'une *Histoire des sciences et des savoirs* étirée de la Renaissance jusqu'à nos jours dans les différentes temporalités et spatialités du monde⁸. D'autres parutions témoignent de la prégnance des objets scientifiques et techniques dans l'écriture de l'histoire de la Guerre froide ou de celle de l'Europe, par exemple⁹. Il s'agit comme Dominique Pestre y invite à « prendre les choses comme toujours déjà mélangées, d'emblée interpénétrées » et de concourir au décloisonnement des recherches en histoire des sciences et des techniques et en histoire des relations internationales¹⁰.

n° 16, 2009, p. 5-21.

⁷ René Girault, « L'histoire des relations internationales peut-elle être une histoire totale ? » in *Enjeux et puissances. Pour une histoire des relations internationales au XX^e siècle. Mélanges en l'honneur de Jean-Baptiste Duroselle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 33.

⁸ Dominique Pestre (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Le Seuil, 2015. Plus particulièrement, Kapil Raj, H. Otto Sibum (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs. Tome 2 : modernité et globalisation*, Paris, Le Seuil, Coll. Science ouverte, 2015, 459 p. ; Christian Bonneuil, Dominique Pestre (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs. Tome 3 : le siècle des technosciences*, t. 3, Paris, Le Seuil, Coll. Sciences ouverte, 2015.

⁹ Citons par exemple : Corine Defrance, Anne Kwaschik (dir.), *La Guerre froide dans l'internationalisation des sciences. Acteurs, réseaux et institutions*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 156 p. Dans *Les Cahiers Sirice*, n° 16, 2016, voir Sophie Momzikoff, « Des scientifiques soviétiques en Nouvelle-Écosse. Les débuts de la participation des savants soviétiques au mouvement antinucléaire, Pugwash, 1957 », p. 21-34 ; Isabelle Gouarné « Dépasser les tensions Est-Ouest pour la conquête de l'espace. La coopération franco-soviétique au temps de la guerre froide », p. 49-67. Dans le projet *Making Europe* : Martin Kohlrausch, Helmuth Trischler, *Building Europe on Expertise : Innovators, Organizers, Networkers*, Londres, Palgrave Macmillan, 2014 ; Andreas Fickers, Pascal Griset, *Communicating Europe : Technologies, Information, Events*, à paraître.

¹⁰ Dominique Pestre, *À contre-science. Politiques et savoirs des sociétés contemporaines*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 8.

Le présent numéro ne peut tout traiter : il laisse de côté les sciences humaines et met l'accent sur les « sciences dures », les sciences médicales et les technosciences. Un mot cependant à propos d'une des sciences humaines qui nous tient à cœur, l'histoire, pour dire que des travaux conséquents existent déjà sur le CISH, le Comité international des sciences historiques, comme lieu de circulation des savoirs à l'échelle mondiale¹¹. Les problématiques développées par leurs auteurs sont très proches de celles qui sont présentées ici, dans les pages qui suivent.

Comme souvent, en matière de circulations, il y a d'abord les hommes, les personnes, ces savants et techniciens qui arpentent le monde en différents points tant comme terrains d'étude que comme lieux de rencontre scientifique. Ils ont la volonté de mettre leurs compétences au service de l'intérêt général, dans leur domaine, la science, comme dans les autres domaines, hors de la science. Le prince Albert I^{er} de Monaco, que Laura Bergougou présente comme un authentique savant, « profondément scientifique », entend mettre son expérience océanographique au service de l'humanité. L'investissement personnel peut prendre la forme d'un « engagement » au sens politique du terme : Pierre Journoud décrit le parcours de ces « intellectuels scientifiques », Bertrand Russell, Laurent Schwartz et d'autres, qui se mobilisent contre la guerre du Vietnam et pour la construction à long terme de la paix.

¹¹ Voir : Karl-Dietrich Erdmann, *Toward a Global Community of Historians. The International Historical Congresses and the International Committee of Historical Sciences*, New York, Berghahn, 2000 ; Gangolf Hübinger *et al.*, « Cultures historiques et politique scientifique. Les congrès internationaux des historiens avant la Première Guerre mondiale », *Revue Germanique internationale*, n° 12, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 175-191 ; Agnès Blänsdorf, « Une collaboration scientifique “dans un esprit vraiment œcuménique et international” : les congrès internationaux d'historiens et le Comité international des sciences historiques dans l'entre-deux-guerres », *Ibid.*, p. 209-228.

Avec ces hommes, il y a donc des convictions et des prises de conscience : celles de l'importance de certains enjeux. En premier lieu, ils croient de plus en plus aux vertus de la coopération à travers les frontières pour faire progresser la science, celle de leur pays, comme celle qui répond aux intérêts de l'humanité tout entière. Céline Paillette montre comment l'épidémiologiste britannique John Netten Radcliffe, fort de ses compétences sur la peste et le choléra, participe d'une connaissance de ces maladies à travers les espaces mondiaux et locaux afin de mieux prévenir le danger épidémique. Denis Guthleben analyse la façon dont le CNRS répond à des ambitions nationales tout en s'ouvrant au monde et en développant ses coopérations scientifiques. De plus, ces hommes ne conçoivent pas la science et la technique comme de pures spéculations sans prise avec la réalité quotidienne des gens. Ils sont persuadés au contraire qu'elles peuvent résoudre bien des problèmes. Or, ils comprennent que l'internationalisation croissante de ces questions à résoudre par les scientifiques nécessite l'internationalisation de leurs réponses. Tant au niveau de l'information à faire circuler à travers les frontières et de la réflexion à conduire en commun, qu'à celui de l'action à entreprendre à l'échelle de l'Europe et de la planète. À force de réfléchir sur la dimension mondiale des problèmes, certains ont une conscience précoce des enjeux de la protection de la nature et de l'utilité de penser en termes de « biens communs ». Ainsi, l'archipel arctique du Spitzberg, étudié par Fabien Carlet, est l'objet non seulement d'explorations scientifiques multiples, mais aussi d'une réflexion juridique sur ce « bien commun », notion qu'Albert de Monaco, à propos des océans, intègre complètement dans sa réflexion et son action.

Mais, si « rien n'est possible sans les hommes », Jean Monnet l'a bien dit, « rien n'est durable sans les institutions ». Effectivement, tous les personnages ici mentionnés ont cherché à créer un espace institutionnel dans lequel inscrire leur action dans la durée et cet espace monte vite évidemment à l'échelle internationale. De simples réseaux d'abord. Le

prince Albert I^{er} de Monaco mobilisa les siens, pour convenir de cadres internationaux afin de procéder à la protection des océans. John Netten Radcliffe organise, dans le cadre des circuits internationaux de l'information, la mutualisation et la fabrication des connaissances sur la peste et le choléra à la fois en dedans et en dehors de l'Angleterre victorienne. Mais, au-delà des réseaux informels, il y a aussi la volonté de créer des organisations, de faire appel aux gouvernements et de susciter des actions intergouvernementales. Denis Guthleben montre dans son histoire de l'ouverture du CNRS au monde comment l'internationalisation de la coopération scientifique ne fut pas linéaire et nécessita le support d'une institutionnalisation progressive et plurielle, surtout dans les années 1980. Traçant les cheminements autour de la coopération en matière de brevets en Europe, Pascal Griset et Léonard Laborie rappellent aussi l'importance de l'institutionnalisation du traitement de la propriété industrielle dans la circulation internationale des savoirs scientifiques et des techniques dans la période contemporaine. Fabien Carlet met en lumière l'intervention des États à l'issue de la Première Guerre mondiale pour régler la question du Spitzberg par un traité international négocié et signé pendant la Conférence de la Paix de 1919-1920. Oui, la Grande Guerre est importante dans ce processus d'institutionnalisation mondiale. L'article d'Anne Rasmussen en montre la situation paradoxale. On aurait pu croire que la rupture des relations entre scientifiques des deux camps aurait entraîné l'interruption de la régulation sanitaire internationale. Or, l'avènement brusque d'épidémies, tant de la fièvre typhoïde que du typhus exanthématique, poussent les gouvernements alliés à créer en 1916 la Commission sanitaire interalliée, qui s'installe dans les locaux parisiens de l'Office international d'hygiène publique (OIHP), créé en 1907. Délaissant le contrôle prophylactique des frontières et la fabrication diplomatique de conventions régulatrices, la Commission organise un système renforcé d'échanges scientifiques et documentaires, où les savants sont directement impliqués, fondant ainsi des mises en communs de connaissances, des « communautés d'expériences partagées » au service d'une prophylaxie du temps de guerre. Se superposent ainsi un « régime

international » de régulation sanitaire et un « régime transnational » d'échanges de savoirs dans le domaine de la santé, c'est-à-dire un régime où le « partage » entre experts conduit à transcender le « national ». Ce qui confirme, sur le plan de l'analyse méthodologique historique, que le « transnational » n'est pas contradictoire avec « l'interétatique » – les gouvernements alliés sont bien présents dans l'affaire ! – et ne peut encore moins se définir comme son contraire. Il exprime un mouvement du dépassement du « national » grâce aux phénomènes d'appropriations et de réappropriations mutuelles, dans le champ des relations intersociétales le plus souvent, sans être toutefois complètement en dehors des relations entre États¹².

Au total, toutes ces études de cas le montrent bien, dans les différentes enceintes de négociations, les experts travaillent aussi bien à la satisfaction d'une nécessité économique ou écologique, à l'accomplissement d'un idéal interallié, européen ou mondial qu'à l'accomplissement de l'intérêt national, comme le montre le tour de force des Norvégiens qui obtiennent que le Spitzberg, jusqu'alors *terra nullius* soit donné à la Norvège au nom de sa capacité à prouver qu'elle sait bien gérer un « bien commun » ! Et, en même temps, ces savants et techniciens contribuent à la fabrication de processus transnationaux. L'analyse par Pascal Griset et Léonard Laborie de la genèse de la Convention européenne des brevets signée à Munich en 1973 qui participe, avec le *Patent Cooperation Treaty* de Washington de 1970, à un nouvel ordre international des brevets donne à voir toute l'intrication des sciences, des techniques et des relations internationales. Là, le souci de l'harmonisation des normes s'articule à celui de la préservation des systèmes nationaux ; les experts et les techniciens rencontrent, voire servent, l'intérêt national. Le sénateur et ingénieur français André Armangaud, issu d'une lignée

¹² Sur cette question très débattue sur les différences entre « l'international », « l'interétatique » et « le transnational », voir : Robert Frank, « Émotions mondiales, internationales et transnationales, 1822-1932 », *Monde(s). Histoire, espaces, relations*, n° 1, mai 2012, p. 47-70.

d'ingénieurs spécialistes de la propriété industrielle, parlementaire européen et président d'un groupe d'amitié franco-allemand, s'inquiète aussi d'une européanisation sous mainmise allemande. La question des brevets relève du secteur stratégique de la propriété industrielle et le politique se saisit de cet attribut de la puissance, incontournable dans les relations franco-allemandes, dans les constructions plurielles de l'Europe, dans les relations euroatlantiques, dans une économie mondialisée.

Ces travaux mettent en valeur toute la richesse à tirer de la multiplication des objets et des points de vue et du jeu des échelles spatiales et temporelles dans l'écriture de l'histoire des relations internationales. Ils permettent de saisir dans un même élan comment les circulations internationales participent à la construction des sciences et des techniques et comment ces sciences et techniques constituent, dans l'autre sens, des éléments structurant les systèmes internationaux et les mondialisations. On voit comment les approches techniciennes, scientifiques ou encore expertes alimentent une prise de conscience autour d'intérêts communs qui se juxtaposent : la paix, la santé, les océans ainsi que la prospérité des relations industrielles. Ces prises de conscience saillissent à l'international par des formes de coopération ponctuelle ou institutionnalisée, symbolique, juridique, normative ou bien encore opérationnelle. Elles s'engagent dans les circulations mondiales des acteurs, des savoirs, des techniques et des pratiques. Leur étude nous fait toucher à l'épaisseur des relations internationales.

La rubrique « lieux de recherche » de ce *Bulletin* s'inscrit dans un autre registre. Les deux articles qui la composent analysent les nouvelles méthodes, y compris scientifiques et techniques, pouvant aider les historiens des relations internationales. Ils traitent de la transformation de l'atelier de l'historien, témoignent de son élargissement, de ses pratiques et de ses outils collaboratifs. La présentation du projet « TEUS : La Terre sous surveillance » (2009-2014) fait valoir l'avantage des pratiques mutualisées d'une équipe internationale de chercheurs relevant de

différents instituts de recherche en Europe¹³. Les résultats présentés par Sebastian Grevsmühl et Néstor Herran soulignent la fécondité d'une approche historique croisée des géosciences inscrites dans les temps de la Guerre froide en proposant, par le prisme du transnational, des pistes de recherche renouvelées. Depuis quelques décennies déjà l'atelier de l'historien s'est trouvé transformé par l'informatique et la micro-informatique ; l'ère contemporaine de l'internet et du numérique pose à l'historien du temps présent de nouveaux défis. Frédéric Clavert en analyse les conséquences pour l'historien des relations internationales : en quoi sont changées les modalités d'archivage, d'accessibilité et de lectures plurielles des sources passées, présentes et à venir ? C'est la grande question d'une « mise en données » du monde qui est soulevée. Sur ces enjeux, les journées d'études, les colloques et les publications foisonnent tant sur le papier que sur la toile. Il faut savoir que le CISH, déjà mentionné, a fait du « Digital Turn in History/*Le tournant numérique en Histoire* » l'objet du quatrième thème majeur du Congrès mondial des sciences historiques en 2015 à Jinan¹⁴. Il y a été aussi question de sources, de méthodes et d'épistémologie de l'histoire, ainsi que de changements de pratiques sociales dans le monde des chercheurs.

Bref, dans les années à venir, les sciences et les techniques seront de plus en plus à la fois un objet d'étude historique et un outil de transformation du métier d'historien.

¹³ Site *The Earth under Surveillance* (<http://teus.unistra.fr/>, consultée le 13 septembre 2016).

¹⁴ Site du CISH/ICHHS (<http://www.cish.org/index.php/fr/congres-et-autres-rencontres/xxii-eme-congres-du-cish-jinan-2015/>, consulté le 9 sept. 2016).

L'océan comme bien commun ?

Albert I^{er} de Monaco et la naissance de l'océanographie

LAURA BERGOUGNOU

Résumé

Au tournant du XX^e siècle, le prince Albert I^{er} de Monaco se saisit de l'océan comme « bien commun ». Il se sert de ses recherches océanographiques mais aussi du mouvement internationaliste de l'époque pour tenter d'améliorer la sécurité en mer et d'éviter la surpêche. Ces applications pratiques de l'océanographie participèrent à la légitimation et à l'institutionnalisation de cette discipline comme science.

Mots-clés : Océanographie – Biens communs – Surpêche – Sécurité maritime – Monaco.

Abstract

The Ocean as a Global Common ? Albert 1st of Monaco and the Birth of Oceanography

At the turn of the 20th century, Prince Albert 1st of Monaco approached the oceans as a “global common”. He used his oceanographic research but also the internationalist mindset of the time to try to improve maritime safety and to prevent overfishing. Those practical applications of oceanographic research helped legitimize and institutionalize oceanography itself as a science.

Keywords: *Oceanography – Global common – Overfishing – Maritime safety – Monaco.*

L'émergence puis l'institutionnalisation de l'océanographie sont le plus souvent datées de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle¹. Les océans connurent en effet d'importantes mutations à cette

¹ En parallèle d'une scolarité à l'École normale supérieure, Laura Bergougnou a soutenu en juin 2015 un mémoire portant sur « Le prince Albert I^{er} de Monaco (1848-1922), l'océanographie et les biens communs : une quête de légitimité » sous la direction de Laurence Badel, dans le cadre du Master Histoire des relations internationales et des mondes étrangers de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

époque. De nouvelles préoccupations, (géo)politiques, coloniales et économiques, comme l'importance de la chasse à la baleine et de la pêche, expliquent l'intérêt croissant que suscitaient la mer et ses profondeurs. Les représentations sociales de la mer et de ceux qui la fréquentaient évoluèrent² ; le Royaume-Uni, première puissance maritime mondiale, réussit à imposer sa définition des eaux internationales aux autres pays européens. La haute mer, définie par la limite des trois milles marins à partir de la ligne de basses eaux, était ainsi placée sous le régime de la « liberté des mers », hérité de Grotius³. Les océans devinrent le cœur même de projets scientifiques et non plus seulement un espace à franchir pour parvenir à des terres inconnues à explorer ou à coloniser⁴. Les océans étaient-ils conçus comme simples objets d'étude ou aussi comme biens communs ? Les biens communs constituent un nouveau centre d'intérêt apparu à la fin des années 1980 et renvoient aux biens publics dont l'utilisation n'entraîne ni rivalité ni exclusion entre les différents usagers. Parce qu'ils dépassaient souvent le seul cadre national, ces biens furent traités de façon transnationale et apparurent dans les négociations diplomatiques dès le XIX^e siècle⁵. Nous nous intéresserons ici au cas d'Albert I^{er} de Monaco (1848-1922), qui participa largement à l'institutionnalisation de la science océanographique. Son approche des problématiques liées aux biens communs océaniques, au premier rang desquels se trouvaient la sécurité maritime et le risque de surpêche, a cela

² Alain Corbin, Hélène Richard (dir.), *La mer. Terreur et fascination*, Paris, Le Seuil, 2011.

³ Susan J. Buck, *The Global Commons. An Introduction*, Londres, Earthscan, 1998, p. 81-82.

⁴ Hélène Richard, « La mer sans fond ? », in Alain Corbin, Hélène Richard (dir.), *La mer...*, *op. cit.*, p. 73.

⁵ Hugues Tertrais, « Introduction. Trente ans d'histoire des relations internationales, remises en cause et perspectives », *Les cahiers IRICE*, n° 14, 2/2015 ; Table ronde programmatique de Laurence Badel sur le thème des Biens communs. Voir aussi Susan J. Buck, *The Global Commons...*, *op. cit.*, p. 4.

d'intéressant et d'original qu'elle était indissociable de cette institutionnalisation.

Albert I^{er} était profondément scientifique. La science représentait à ses yeux le principal patrimoine commun aux hommes, une « source de bienfaits appartenant à l'humanité entière⁶ » et un « guide de la conscience vers une conception juste du rôle de l'Humanité dans la Nature⁷ ». Il accorda ainsi beaucoup d'importance à la vulgarisation scientifique et fonda un musée océanographique en Principauté et un centre de formation et de recherches à Paris, l'Institut océanographique, pour léguer aux générations futures le fruit de ses travaux et assurer leur poursuite. De plus, Albert I^{er} avait à cœur de travailler « au bien de l'Humanité⁸ » : œuvrer à assurer la paix en Europe et mettre la science au service des « collectivités humaines⁹ ». Cette volonté d'être utile se concrétisa en de nombreuses et diverses initiatives, suivant le contexte et les centres d'intérêt du prince. Il tenta par exemple de créer des parcs naturels et des réserves de chasse en France, pour permettre à ses habitants de se ressourcer dans des paysages préservés. Nous nous intéresserons ici à ses actions en rapport avec la sécurité maritime et la lutte contre la destruction des ressources halieutiques, qui lient océans, biens communs

⁶ Albert I^{er}, prince de Monaco (ci-après : Albert I^{er}), « Inauguration de l'Institut océanographique de Paris », in Jules Richard, *Recueil des travaux publiés sur ses campagnes scientifiques par le prince Albert I^{er} de Monaco, Résultats des campagnes scientifiques accomplies sur son yacht par Albert I^{er} prince souverain de Monaco, fascicule 84*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1932, p. 364.

⁷ Archives du palais princier de Monaco (APPM), Voyages officiels des princes à l'étranger, carton A 865 « Voyage en Italie et conférence à la Société de Géographie », copie du discours du prince précédant sa conférence sur l'océanographie de 1910.

⁸ APPM, carton C 632 « Discours du prince 1911-1922 », texte du toast du banquet donné pour le retour du *Pourquoi Pas ?*

⁹ Albert I^{er}, « Les progrès de l'océanographie », in Jules Richard, *Recueil...*, op. cit., p. 343.

et science puisqu'elles n'étaient pas sans lien avec sa volonté de légitimer l'océanographie. Pour cela, nous avons recouru aux fonds des archives du Palais princier de Monaco dédiés à la vie et à l'œuvre du prince, aux fonds des archives du ministère des Affaires étrangères consacrés aux unions internationales et à la correspondance avec le poste français à Monaco, mais aussi aux fonds des archives de la Société des Nations relatifs aux bureaux internationaux et à leur appréhension par la Société.

La sécurité maritime : initiatives personnelles et internationalistes

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, période de l'explosion du trafic maritime avec l'apparition des navires à vapeur, Fabien Locher identifie l'« émergence d'un ensemble de pratiques, de discours, de dispositifs matériels et de configurations sociales organisant la connaissance et la maîtrise de la haute mer¹⁰ », visant notamment à améliorer la sécurité du transport maritime. Le prince avait suivi une formation de marin et effectua 28 campagnes océanographiques, des Açores à la mer Méditerranée. Il s'appuya souvent sur son expérience personnelle de navigateur pour légitimer ses initiatives. Il s'intéressa en 1887 à la technique du « filage d'huile », qui consiste à répandre de l'huile sur les vagues dans l'espoir de les calmer, parce qu'il avait été confronté à de violentes tempêtes et il se pencha sur le problème de l'alimentation en mer après avoir manqué de vivres en 1888¹¹, en tâchant de valoriser dans les deux cas son expertise scientifique¹². Il finança et supervisa aussi la réalisation de la première carte générale bathymétrique des océans, qui synthétisait à l'échelle

¹⁰ Fabien Locher, *Le savant et la tempête. Étudier l'atmosphère et prévoir le temps au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 51-52 et 147.

¹¹ Jacqueline Carpine-Lancre, « Le prince Albert I^{er} de Monaco et l'alimentation des naufragés en pleine mer », in *Histoire de la médecine navale et d'outre-mer : séminaires faits au Musée de la marine (cahier 10)*, Paris, École des Hautes Études, 1988, p. 5.

¹² Albert I^{er}, « Sur le filage de l'huile pour calmer la mer, lettre du 1^{er} octobre 1887 », in Jules Richard, *Recueil... op. cit.*, p. 146-148 et « Sur l'alimentation des naufragés en mer », *ibid.*, p. 296-298.

mondiale les connaissances disponibles sur la profondeur et la nature des fonds marins, tout en ayant des applications immédiates pour la sécurité des navigations. Albert I^{er} avait été chargé de sa réalisation par une commission internationale choisie lors du congrès international de géographie de Berlin en 1899.

Son intérêt pour la sécurité maritime ne se limita en effet pas à des initiatives individuelles et ponctuelles et prit aussi une dimension internationale, en accord avec le statut de « bien commun » transnational de la sécurité maritime. Albert I^{er} était un fervent promoteur de l'internationalisme¹³, entendu ici comme l'opinion promue par les hommes et femmes du tournant du xx^e siècle en faveur d'une universalisation et d'une interdépendance croissante des activités humaines. Il chercha à mettre les formes de gouvernance internationale qui commençaient à voir le jour, comme le droit, les conférences et les unions internationales¹⁴, au service de la sécurité maritime. Albert I^{er} projeta en effet, dans les années 1890, la constitution d'un réseau d'observatoires météorologiques aux Açores sur le modèle des unions administratives internationales comme le Bureau des poids et mesures¹⁵. Ce réseau devait prévenir les littoraux européens de l'arrivée d'une tempête venue du continent américain grâce aux câbles télégraphiques sous-marins et se voir doté d'une « constitution internationale à laquelle participeraient ceux des États de l'Europe et des deux Amériques les plus intéressés aux progrès d'une science qui protège les marins et les pêcheurs des côtes, et qui peut un jour fournir les plus utiles pronostics aux continents¹⁶ ». Ce fut cependant précisément ce statut

¹³ Anne Rasmussen, « Internationalismes au début du xx^e siècle », in Stéphane Audouin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture*, Paris, Bayard, 2004, p. 72-73.

¹⁴ *Id.*

¹⁵ Jacqueline Carpine-Lancre et Luiz Vieira Caldas Saldanha (dir.), *Dom Carlos I, Roi de Portugal, Albert I^{er}, prince de Monaco : Souverains océanographes*, Lisbonne, Fondation Calouste Gulbenkian, 1992, p. 61.

¹⁶ Albert I^{er}, « Expériences de flottages sur les courants superficiels de l'Atlantique Nord », in *Compte-rendu du IV^e Congrès international des sciences géographiques tenu à Paris en 1889*, tome 1, p. 133-142, cité dans Jacqueline

d'union internationale qui empêcha la réalisation complète du projet : le gouvernement portugais autorisa les nations étrangères à « payer des cotisations en échange des télégrammes qu'elles recevraient journallement de la station centrale – mais toute participation dans l'administration et toute surveillance étrangère ser[ai]ent exclues¹⁷ », malgré les démarches personnelles du prince¹⁸. Albert I^{er} promut aussi le recours au droit international comme outil pour gérer la sécurité maritime en accueillant et patronnant le Congrès de l'Association maritime internationale à Monaco en 1901¹⁹. Celui-ci appela de ses vœux la création d'un Bureau maritime international permanent, mais le projet ne se concrétisa pas et la Principauté, sans doute à cause de son faible poids sur la scène internationale, resta finalement à l'écart de l'unification du droit maritime qui s'effectua au cours de la Belle Époque²⁰.

Le spectre de l'épuisement des ressources halieutiques

La sécurité maritime ne fut pas le seul objet en rapport avec les océans que nous identifions comme bien commun et dont le prince se saisit. Il s'intéressa aussi à la question de la surexploitation des ressources halieutiques et au risque de leur épuisement. Historiquement, les stocks de

Carpine-Lancre (dir.), *Albert I^{er}, Prince de Monaco : des œuvres de science, de lumière et de paix*, Monaco, Palais de S.A.S. le prince, 1998, p. 136.

¹⁷ APPM, carton C 790 « Stations et observations météorologiques des Açores établis sur l'initiative du prince Albert », lettre du 28 novembre 1900 du comte de Fattenbach au prince.

¹⁸ Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE ; Courneuve), Correspondance politique et commerciale (CPC) avec Monaco (1897-1918), carton 182 CPCOM 2, série B carton 51 dossier E 2 1899, dépêche n° VIII du vice-consulat de France dans la Principauté de Monaco à la sous-direction du Midi de la direction des affaires politiques du 24 février 1899, p. 2-3.

¹⁹ *Compte rendu des travaux du Congrès maritime international tenu au Muséum océanographique de Monaco du 12 au 15 avril 1901 sous le haut patronage de S.A.S. M^{gr} le Prince Albert I^{er} protecteur de l'association internationale de la Marine*, Paris, Association internationale de la Marine, 1901.

²⁰ « Convention pour l'unification de certaines règles en matière d'assistance et de sauvetage maritime » et « Convention pour l'unification de certaines règles en matière d'abordage », signées le 23 septembre 1910 à Bruxelles.

poissons n'étaient pas des « biens communs » : pour éviter une trop sévère concurrence, les pêcheurs ne divulguaient pas d'informations sur les endroits riches en poissons. L'industrialisation de la pêche et l'implication des scientifiques firent des poissons des ressources ouvertes²¹. Les progrès techniques tels que la machine à vapeur ou la fabrication industrielle de glace²² avaient grandement élargi le rayon d'action et les capacités de capture des bateaux de pêche²³. Si un seul poisson ne saurait constituer un bien commun, la capacité des stocks de poissons à se renouveler en est bel et bien un. Les circonstances expliquent largement l'intérêt qu'Albert I^{er} porta à la question : les côtes françaises connurent deux crises sardinières, de 1880 à 1887 et de 1902 à 1913 et le spectre de l'épuisement des fonds marins commença à apparaître dans la littérature savante occidentale à la fin du XIX^e siècle. Grâce à une enquête sur l'organisation de l'industrie de la sardine en Galice en 1886²⁴, le prince put offrir un diagnostic complet sur la question de la raréfaction de ce poisson. Selon lui, celle-ci était avant tout due aux chaluts utilisés par les pêcheurs bretons, qui ne respectaient pas les lois et règlements officiels. L'originalité du prince ne résidait pas tant dans sa dénonciation des chaluts et de leurs effets dévastateurs sur les poissons immatures et les fonds²⁵, mais davantage dans l'importance qu'il accordait

²¹ Jennifer Hubbard, « In the Wake of Politics: The Political and Economic Construction of Fisheries Biology, 1860–1970 », *Isis*, n° 2, vol. 105, juin 2014, p. 369.

²² Hervé Dupouy, « La grande crise sardinière (1902-1913) », *Équinoxe : le magazine des ressources vivantes de la mer*, n° 6, 1986, p. 47.

²³ Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes ; Musée archéologique, *L'Exploitation de la mer de l'Antiquité à nos jours. V^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Juan-les-Pins, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques (APDCA), 1985, p. 137.

²⁴ Albert I^{er}, « L'industrie de la sardine sur les côtes de la Galice », *La Revue scientifique*, 3^e série, n° 17, 23 avril 1887.

²⁵ Auguste Thomazi, *Histoire de la pêche des âges de la pierre à nos jours*, Paris, Payot, 1947, p. 491-494.

aux facteurs humains, alors que les experts des années 1880 privilégiaient les explications basées sur les causes naturelles²⁶.

Le prince tenta de sensibiliser les États, en particulier la France, au risque d'épuisement des ressources en poisson, qui pouvait menacer à terme l'économie et la société de certaines régions. Là encore cependant, le cadre national ne suffisait pas puisque, par définition, il ne s'appliquait pas aux eaux internationales où travaillaient de nombreux pêcheurs. Au début du xx^e siècle, Albert I^{er} plaçait ses espoirs dans des « accords internationaux²⁷ » et réclamait encore en 1920 des « conférences internationales très énergiquement pourvues des pouvoirs nécessaires pour faire respecter les décisions prises²⁸ ». Les États étaient cependant là aussi plus que réticents à l'idée d'accepter l'autorité d'instances supranationales capables de passer outre leur souveraineté, même après que la prévalence des facteurs humains fut confirmée par la Première Guerre mondiale, puisque les stocks de poissons s'étaient rétablis en qualité et quantité dans les lieux où l'activité halieutique s'était réduite.

Une part essentielle de la stratégie de légitimation et d'institutionnalisation de l'océanographie

L'intérêt d'Albert I^{er} pour les océans comme bien commun ne se concevait pas sans lien avec la science : ce fut par son expérience de scientifique qu'il réclamait un statut d'expert sur ces questions et ce fut bien souvent devant des institutions scientifiques prestigieuses, comme l'Académie des Sciences, qu'il traita de ces sujets²⁹. Les lendemains de la

²⁶ Hervé Dupouy, « La grande crise... », art. cité, p. 47.

²⁷ Albert I^{er}, « L'outillage moderne de l'océanographie », in Jules Richard, *Recueil...*, op. cit., p. 203. Ce discours fut ensuite publié dans *La Science au xx^e siècle : nouvelle revue illustrée des sciences et de leurs applications*, 15 février 1905.

²⁸ Albert I^{er}, « Discours sur l'océan », in Jules Richard, *Recueil...*, op. cit., p. 353.

²⁹ Albert I^{er}, « Projet d'observatoires météorologiques sur l'océan Atlantique », devant l'Académie des sciences in Jules Richard, *Recueil...*, op. cit., p. 148-149

Première Guerre mondiale lui offrirent ainsi l'occasion de valoriser ses études sur les courants marins, en identifiant les routes maritimes sur lesquelles les navigateurs seraient les moins susceptibles de rencontrer les mines qui dérivait sur les eaux de l'Atlantique³⁰. Ce lien établi entre océanographie et biens communs était loin d'être gratuit : il était au cœur même de la stratégie de légitimation de cette discipline mise en place par le prince et certains de ses contemporains. En montrant que l'océanographie était une science utile, à même d'améliorer la sécurité des transports maritimes et d'élucider la disparition des poissons, ces hommes espéraient passer outre les difficultés que posait la définition problématique de cette discipline et les réticences qu'avaient les pouvoirs publics, en particulier français, à financer de coûteuses campagnes en mer qui ressemblaient parfois trop à des vacances³¹ ou dont l'utilité pratique restait obscure. Albert I^{er} insistait dans ses discours et articles sur l'idée que « l'industrie de la pêche [se] rattache très directement [à l'océanographie] par la nécessité de mettre un terme aux déprédations qui menacent de ruiner ces précieuses ressources³² » : son musée océanographique exposait, entre autres, des instruments de pêche³³.

Albert I^{er} n'était pas le seul à faire de l'identification de biens communs un argument en faveur de la légitimation de l'océanographie. Si les

et « Meteorological observatories in the Atlantic Ocean », devant la *British Association, ibid.*, p. 150-153.

³⁰ Albert I^{er}, Prince de Monaco, « Océanographie – Marche des mines flottantes dans l'Atlantique nord et l'océan Glacial pendant et après la guerre. Note de S.A.S. Albert Prince Monaco. », extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. 167, séance du 30 décembre 1918, p. 8.

³¹ Robert E. Kohler, *All Creatures. Naturalists, Collectors, and Biodiversity, 1850-1950*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2006, p. 93.

³² Albert I^{er}, « L'outillage moderne de l'océanographie », in Jules Richard, *Recueil...*, *op. cit.*, p. 203. Ce discours fut ensuite repris dans *La Science au xx^e siècle : nouvelle revue illustrée des sciences et de leurs applications*, 15 février 1905 et *Le Figaro*, 2 février 1903.

³³ Jules Richard, *Le musée océanographique de Monaco (Notice provisoire)* (s.l., s.e., 1910 ?), p. 9-10.

gouvernements des pays du nord de l'Europe décidèrent en 1902 de mener en commun des recherches océanographiques au sein du Conseil international pour l'exploration de la mer, c'était parce qu'ils s'inquiétaient de l'appauvrissement des stocks de poissons de l'Atlantique Nord que leurs habitants exploitaient³⁴. Un comité était explicitement dédié à la question de la surpêche³⁵ et devait établir « si un déséquilibre entre la production et la consommation [de poissons] découle d'une surpêche générale ou locale ou de l'usage peu judicieux d'appareils de pêche³⁶ ». La reconnaissance de biens communs à l'humanité a ainsi joué un rôle clef dans le processus d'institutionnalisation de l'océanographie : les dépenses faites en son nom pouvaient être légitimées par l'utilité pratique des travaux menés par ces structures internationales de recherche nouvellement créées. Dans le même temps et malgré le volontarisme d'Albert I^{er}, les États n'étaient pas encore toujours prêts à accepter de traiter de façon trans-voire supranationale ce qui était progressivement identifié comme des biens communs en lien avec les océans.

³⁴ Susan Schlee, « Science and the Sea », *The Wilson Quarterly*, vol. 8, n° 3, été 1984, p. 60.

³⁵ Helen M. Rozwadowski, « Internationalism, Environmental Necessity, and National Interest: Marine Science and Other Turn-of-the-Twentieth-Century Sciences », *Minerva*, n° 42, 2/2004, p. 132.

³⁶ AMAE (Courneuve), Unions internationales 1908-1944, carton 429 QO 909, dossier « Conseil international pour l'exploration des mers », *memorandum* « *The international council for the exploration of the sea* » : « *and whether any disproportion between production and consumption arises from a general or local over-fishing or from [lire : from] an injudicious employment of the fishing apparatus used* ».

Bien commun et souveraineté étatique : la dispute autour du Spitzberg

FABIEN CARLET

Résumé

Archipel arctique découvert au début de l'époque moderne, le Spitzberg, aujourd'hui appelé Svalbard, fut l'objet d'un contentieux diplomatique pendant plus de trois siècles. Territoire prisonnier des glaces, il cristallisa les rivalités des puissances maritimes et arctiques européennes nécessitant la définition d'un statut juridique. Comment le Traité du Spitzberg a-t-il pu associer les égotismes nationaux exacerbés aux XIX^e et XX^e siècles et la préservation d'un territoire internationalement ouvert à toute activité économique et scientifique et considéré comme terre sans maître ?

Mots-clefs : Norvège – Arctique – Svalbard – Spitzberg – Conférence de la Paix.

Abstract

Global Commons and State Sovereignty: the Spitzberg Dispute

Discovered during the Modern Era, the Spitzberg, today called the Svalbard, was a diplomatic dispute for over three centuries. Lost in the Arctic ice, this archipelago solidified the rivalry between European maritime and Arctic powers and required a legal conclusion to the conflict. How did the Spitzberg Treaty succeed in combining 19th and 20th century strong nationalist egotism with international openness while preserving economic and scientific activities with this terra nullius?

Keywords: Norway – Arctic – Svalbard – Spitzberg – Peace Conference.

La querelle autour de l'archipel du Spitzberg fut le premier contentieux territorial arctique réglé par un traité international déléguant une souveraineté à un État par les puissances signataires¹. Le 9 février 1920, à la Conférence de la Paix, les cinq « Grands » (France, Grande-Bretagne,

¹ Cet article est issu d'un mémoire de Master 2 intitulé « La genèse du traité du Spitzberg (1596-1925), Multilatéralisme, bien commun et dogme de l'État-personne », soutenu en juin 2015 sous la direction du professeur Laurence Badel à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

États-Unis, Italie et Japon) et les puissances neutres intéressées (Norvège, Suède, Pays-Bas et Danemark) signèrent le Traité du Spitzberg conférant « la pleine et entière souveraineté de l'archipel à la Norvège dans les dispositions du Traité ». Ce texte demeure aujourd'hui le seul traité international encore en vigueur adopté pendant cet événement mondial.

Cet accord international a résolu un vide juridique datant du xvii^e siècle. Il définit notamment le territoire comme neutre et démilitarisé et ouvert à toute entreprise commerciale et industrielle de tout pays signataires ou adhérents du Traité.

Pendant, la nature même du territoire souleva de nombreuses difficultés que ni le droit colonial, ni le droit international public n'avaient traitées auparavant ; il s'agit d'un archipel en zone arctique, avec un peuplement exogène, où se mêlaient les intérêts politiques et économiques de plusieurs pays européens. Le traité ouvrit une période de réflexion intellectuelle et juridique sur « le commun » malgré la prégnance du « dogme de l'État-personne ». Ce dernier, d'après Dominique Gaurier, est l'opinion commune, complète et indiscutable des juristes du début du xx^e siècle de l'État comme fondement essentiel et égoïste du droit international. Alors qu'ils s'attachaient à la défense des intérêts nationaux, le cas particulier du Spitzberg les engagea à réfléchir à « la chose commune ». Ce concept vient de la définition juridique romaine de *res communes* spécifiant que « res » désigne également « un objet matériel et une partie du monde physique ». C'est sur cette opposition intellectuelle entre le commun et le particulier que la diplomatie norvégienne put développer une argumentation à la fois consensuelle et engagée.

Cet article a bénéficié de la lecture des archives diplomatiques françaises, norvégiennes et suédoises consultées lors d'un séjour à Oslo et à Stockholm. À l'encontre des histoires très nationales de l'archipel², il

² Thor B. Arlov, *Svalbards historie: 1596-1996*, Oslo, Aschehoug, 1996 ; Elen S. Singh, *The Spitzbergen question : United States foreign Policy, 1907-1935*, Oslo, Universitetsforlaget, 1980 ; Hessel Gerritsz, *Early Dutch and English*

démontre comment l'intérêt scientifique initial, conjugué à des considérations économiques, a conduit, par-delà les affirmations nationalistes, à la définition de cette terre comme bien commun³ et à la recherche de sa gestion commune grâce au droit international.

Une histoire sur le temps long du Spitzberg : découverte, occupation et exploitation

L'Arctique fut, au cours de l'histoire, le terrain d'expérimentation de nombreux explorateurs, aventuriers et scientifiques. Depuis l'Antiquité avec Pythéas, navigateur provenant de Massilia en quête de « Thulé », cité polaire mythique, jusqu'à Fridjof Nansen (1861-1930), les hommes furent portés par la soif de découverte d'une frontière septentrionale, associée à des mythes et des légendes multiples. Dès le Moyen Âge, les Vikings s'établirent dans la région scandinave et contrôlèrent la « Mer Glaciale », établissant un monopole commercial au Nord de Bergen. La fin de l'hégémonie maritime scandinave dans la zone permit aux navigateurs européens de se lancer à la découverte de l'Arctique. La chute de Constantinople (1455), la fermeture de la route d'Orient ainsi que la domination maritime de l'Espagne et du Portugal stimulèrent la recherche d'une potentielle route maritime arctique vers les Indes.

Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, les puissances européennes émergentes comme les Provinces-Unies ou l'Angleterre se mirent en quête de passages arctiques, avec leurs marchands et leurs cartographes en fer de lance. Dans cet élan, William Barents (1550-1597), navigateur hollandais, découvrit l'archipel du Spitzberg le 17 juin 1596 lors de sa

voyages to Spitsbergen in the seventeenth century, New-York, Millwood, Kraus Reprint, 1967 ; Vadim F. Sarkov, « Methods of Russian Heritage Site Dating on the Spitsbergen Archipelago », *Acta Borealia: A Nordic Journal of Circumpolar Societies*, vol. 22, n° 1, 2005, p. 63-78.

³ Hugues Tertrais, « Introduction. Trente ans d'histoire des relations internationales, remises en cause et perspectives », *Les cahiers IRICE*, 2/2015 (n° 14), p. 13-24 ; Table ronde programmatique du professeur Laurence Badel sur le thème des biens communs.

troisième tentative de découverte d'une route. Il en prit possession suivant les usages de cette période : il planta un pieu avec les armoiries de son pays et laissa des objets personnels manifestant sa venue. Sa découverte est aujourd'hui internationalement reconnue et admise malgré le nombre important de revendications à l'époque. Hugh Willoughby affirma avoir aperçu une terre lors de son ultime expédition arctique en 1554 cartographiée sous le nom de « *Macsin of Islands* ». La multitude des revendications sur une terre arctique mal identifiée laissait facilement présager des conflits entre les différents partis.

Dès le début du xvii^e siècle, la richesse en mammifères terrestres et marins des eaux et des glaces du Spitzberg était connue des marins européens. L'Angleterre fut la nation la plus active avec la création d'une première compagnie à charte créée en 1553 par Jacques Cabot, la *Muscovy Company*. À partir de 1604, de nombreux navigateurs anglais atteignirent les côtes de l'archipel l'identifiant comme « Greenland » ou « New Found Land », prétendant ainsi à l'acquisition du territoire. Ils marquèrent la souveraineté anglaise avec des croix et des armoiries et renommèrent le territoire « King James' Newland ». La rivalité s'exacerba avec les navigateurs hollandais qui se réunirent également dans une compagnie unique, la *Noordsche Compagnie*, créée le 27 Janvier 1614. La compagnie britannique était une entreprise commerciale regroupant des marchands qui s'investissaient financièrement et étaient rétribués sur les produits de leurs expéditions⁴. À l'inverse, la compagnie hollandaise était organisée comme un cartel de « chambres » agissant en qualité d'investisseurs et représentant des régions et des villes qui s'accordèrent sur les quotas, les productions et les prix. Un premier *modus vivendi* fut signé entre les deux compagnies entre 1619 et 1621 ainsi qu'un accord avec le Royaume du Danemark en 1621 qui en revendiquait la propriété grâce à l'héritage viking. Les espaces de pêche furent partagés mais

⁴ Thor B. Arlov, « The Discovery and Early Exploitation of Svalbard. Some Historiographical Notes », *Acta Borealia: A Nordic Journal of Circumpolar Societies*, vol. 22, n° 1, 2005, p. 8.

aucun accord ne résolut la question de la souveraineté sur le Spitzberg, toujours assimilé au Groenland alors nommé « Greenland ». Toutefois, la supériorité navale hollandaise se concrétisa par la fondation d'un comptoir de pêche sur l'île d'Amsterdam au Nord-Ouest ainsi que par l'éviction progressive des navires anglais. La richesse des eaux suscita également la convoitise des entreprises françaises et allemandes pour la pêche arctique. Ce fut le Royaume du Danemark qui ouvrit des négociations diplomatiques officielles avec Paris, Hambourg ou encore Brême malgré l'absence de souveraineté officielle et respectée. L'Angleterre et la Hollande délaissèrent le contentieux politique de l'archipel grâce à leur rapport de force favorable.

Les richesses halieutiques entourant le Spitzberg firent l'objet d'une surexploitation⁵. Les pêcheurs se tournèrent vers des eaux plus fournies au large du Canada et du Groenland. Au XVIII^e siècle, les chasseurs et pêcheurs russes et scandinaves furent les seuls présents dans les eaux avoisinant l'archipel, mais aussi sur terre avec l'émergence d'une économie trapéienne⁶. Le développement de la marge arctique de la péninsule scandinave et de la côte moumane russe fut concomitant. On assista alors au développement des ports de Tromsø, Vardø, Hammerfest au Nord en Norvège et d'Arkhangelsk en Russie. Les premiers explorateurs et scientifiques européens se tournèrent vers le Spitzberg à la fin de ce siècle, ouvrant une troisième période d'expéditions, de nature scientifique cette fois-ci.

Intérêt scientifique et intérêt national

À l'aube du XIX^e siècle, l'archipel arctique était juridiquement défini comme *terra nullius*, une terre sans maître⁷. En effet, des scientifiques

⁵ Garret Hardin, « The Tragedy of the Commons », *Science Magazine*, vol. 162, 13 décembre 1968.

⁶ Économie fondée sur la chasse par des trappeurs.

⁷ On appelle « *terra nullius* », ou territoire sans maître, un espace qui peut être habité, dans lequel peut exister une certaine organisation sociale, mais qui ne

européens s'intéressèrent à lui pour des raisons bien spécifiques. Par sa situation géographique particulière, à 78 degrés de latitude nord et bordé par le Gulf Stream, le Spitzberg était la terre accessible la plus septentrionale, toujours protégée des activités humaines et sans souveraineté. Durant le XIX^e siècle, des expéditions anglaises, françaises, suédoises, norvégiennes, allemandes et même austro-hongroises atteignirent ses côtes. L'intérêt scientifique pour l'archipel augmenta de manière croissante durant cette période. La Suède et la Norvège étaient unies sous la même couronne depuis 1815. Or, le XIX^e siècle vit l'émergence et l'expression d'un nationalisme norvégien fort comme l'illustre l'exaltation de l'expédition de Baltazar Mathias Keilhau en 1827. La redécouverte de l'histoire « viking » par les sagas, la révolution linguistique et culturelle norvégienne portée par les classes norvégiennes aisées ainsi que l'exaltation de cette mutation et sa diffusion vers les marges de l'extrême-nord scandinave constituèrent ce que l'historien Roald Berg appela la « norvégianisation⁸ ». *L'Étude des pertes de territoires norvégiens durant l'Union de la Norvège avec le Royaume du Danemark*, publiée durant les années 1820 par le Colonel Nicolai Tidemand, eut un grand retentissement dans le pays. Elle étendit le champ des revendications jusqu'à la péninsule mourmane. L'affirmation du nationalisme norvégien s'exprima alors par une projection de souveraineté vers l'Arctique.

En outre, le Spitzberg attisa les convoitises capitalistes d'industriels norvégiens et suédois. Une pétition fut mise en place en 1867 par des habitants norvégiens du Finnmark pour la création d'une colonie sur l'archipel. Le gouvernement suédois s'enquit alors des positions des grandes puissances européennes plongées dans la guerre franco-

relève pas d'un État. Jean Salmon (dir.), *Dictionnaire de droit international public*, Bruxelles, Bruylant, 2001.

⁸ Roald Berg, « From "Spitsbergen" to "Svalbard". Norwegianization in Norway and in the "Norwegian Sea", 1820-1925 », *Acta Borealia: A Nordic Journal of Circumpolar Societies*, vol. 30, n° 2, 2013, p. 154-173.

allemande de 1870. Seule la Russie exprima son opposition. Un échange de notes entre 1871 et 1872 confirma alors le statut de *terra nullius* du Spitzberg tout en normalisant le libre-accès aux ressources et le développement d'activités économiques sur l'archipel dans le respect des autres colonisations – le terme ayant ici la signification « d'occupation » à but économique et non politique⁹. Cet échange diplomatique permit l'ouverture complète de l'archipel, l'affirmation de son caractère international dans un échange diplomatique et « une reconnaissance de droits égaux entre les sujets de différentes puissances sous condition du caractère pacifique des entreprises¹⁰ ». Dès lors, le Spitzberg devint un laboratoire scientifique coopératif avec, par exemple, des coopérations russo-norvégiennes en 1882-1883 et en 1902-1903.

La Suède finança de nombreuses entreprises scientifiques sur l'archipel tandis que la Norvège établit un hôtel ainsi que des services de transports et postaux hebdomadaires. Le retentissement médiatique des expéditions d'August Fritjof Nansen (1893-1896), d'Otto Sverdrup (1898-1902) et de Roald Amundsen (1910-1912) fut crucial. Le premier popularisa la référence de Svalbard identifiée dans les sagas vikings *Landnámabók* en référence à l'archipel du Spitzberg.

⁹ *Riksarkivet* (Stockholm), *Svenska och norska besittningar och koloniseringsföretag*, Dossier 308, lettre du ministère des Affaires étrangères suédois aux ministres à Berlin, Bruxelles, La Haye, Copenhague, Londres, Paris et Saint-Pétersbourg, 1871 ; *Riksarkivet* (Oslo), *Spitsbergensaken*, Dossier 4948, lettre du ministère des Affaires étrangères suédois aux missions de Berlin, Bruxelles, La Haye, Copenhague, Londres, Paris et Saint-Pétersbourg, le 20 mars 1871 ; R. Dollot, *Le Droit International des espaces polaires*, Recueil des cours de l'Académie de Droit international, 1944-II, t. 75, p. 148 ; *Historical Section Foreign Office, Spitsbergen*, London, H. M. Stationery Office, 1920, p. 33 ; Leonid D. Timchenko, *Quo vadis, Arcticum ? The International law regime of the Arctic and trends in its development*, Kharkov, State University Press, 1996, p. 40.

¹⁰ *Id.*

De l'indépendance à la Conférence de la Paix : construire une solution

Dès l'indépendance de la Norvège, la résolution de la question du Spitzberg fut un sujet prédominant à l'intérieur du pays. La Suède et la Russie furent les deux seules puissances européennes qui furent consultées et qui se montrèrent intéressées par un tel règlement. Leurs intérêts n'étaient cependant pas matériels contrairement aux États-Unis, à l'Angleterre ou à la Norvège mais géographiques, politiques et scientifiques. Les trois pays nordiques reçurent un mandat tacite de la part des Grandes puissances européennes pour préparer un avant-projet qui serait soumis par la suite aux pays concernés. En réussissant à organiser les trois conférences sur le Spitzberg à Christiania¹¹, la Norvège s'imposa comme l'État le plus engagé, bénéficiant de sa jeunesse et de la bienveillance des Grandes puissances.

Les conférences sur le Spitzberg se tinrent en 1910, 1912 et 1914. Les deux premières réunirent uniquement les délégations russe, suédoise et norvégienne pour la rédaction d'un avant-projet. Les rivalités régionales étant dépassées, les participants élaborèrent un projet novateur confirmant le statut de *terra nullius*, sa non-appropriabilité, sa neutralité et son ouverture à tous les ressortissants de tous les États. Une « organisation internationale du Spitzberg » fut imaginée, qui serait dirigée par une commission avec un délégué de chaque pays nordique. Le texte s'appuya sur la Convention des Nouvelles-Hébrides (1906) et sur le Traité des îles Samoa (1899), édifiant une juridiction et une police internationales pour le règlement des contentieux. Ce texte fit émerger les lacunes du droit international par l'absence de définition et de reconnaissance du concept antique de *res communes*¹².

¹¹ Ancien nom d'Oslo de 1624 à 1925.

¹² Béatrice Parance et Jacques De Saint-Victor, *Repenser les biens communs*, Paris, CNRS, 2014 ; Marie-Alice Chardeaux, *Les Choses communes*, Paris, L.G.D.J., Coll. Thèses, 2006, 504 p.

En juin et juillet 1914, la Conférence internationale de Christiania sur le Spitzberg réunit toutes les puissances intéressées pour travailler autour de l'avant-projet développé depuis quatre ans¹³. Les États-Unis, qui n'étaient pas conviés, avancèrent la menace d'un contre-projet rédigé par Robert Lansing (1864-1928). La Conférence fut également marquée par un lobbying très prégnant de la part des scientifiques tels que Alfred Nathorst et Hugo Conwentz pour la protection de l'archipel et de sa biodiversité¹⁴. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale mit fin prématurément à la Conférence qui fut reportée à février 1915.

Durant le conflit mondial, un syndicat racheta l'unique entreprise minière sur l'archipel, l'*Arctic Coal Company* détenu par John Munroe Longyear pour former la *Store Norske Spitsbergen Kulkompani*. De nombreuses occupations et de nouvelles entreprises minières se développèrent à l'initiative de Suédois, de Russes, d'Anglais et de Hollandais. Le tournant intellectuel majeur provint de prises de positions officielles de la part de Robert Lansing, Charles Rabot ou encore Louis Renault, qui reconnurent la prédominance des intérêts norvégiens ainsi que la facilité juridique de confier le Spitzberg à la Norvège. Au sortir de la guerre, le ministre norvégien à Paris, la Baron de Wedel-Jarlsberg, s'attacha à ajouter la question du Spitzberg aux questions saisies par la Conférence de la Paix¹⁵. Grâce à un réseau de sociabilité influent, le ministre norvégien réussit à convaincre le Conseil suprême de la Conférence de la Paix de se saisir de la question par la création de la Commission du Spitzberg. La méthodologie de règlement imaginée par Philippe Berthelot s'adaptait à la

¹³ Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Hollande, Norvège, Russie, Suède.

¹⁴ *Riksarkivet* (Stockholm), *Svenska och norska besittningar och koloniseringsföretag*, Dossier 313, Mémoire pour la protection du Spitzberg ; Urban Wråberg, « Nature conservatism and the Arctic Commons of Spitsbergen 1900-1920 », *Acta Borealia: A Nordic Journal of Circumpolar Societies*, vol. 23, n° 1, 2006, p. 12.

¹⁵ Un ministère correspond au titre actuel d'ambassadeur.

résolution de contentieux territoriaux en mobilisant des commissions par règlement.

La commission fut mise en place le 7 juillet 1919. Dès la deuxième réunion, le délégué norvégien fut auditionné, assisté de Charles Rabot, géographe et glaciologue français. Il présenta la position norvégienne tout en proposant un « plan complet de traité » qui fut choisi comme base de discussion. Ce texte fut rédigé en collaboration avec Henri Fromageot, juriconsulte du Quai d'Orsay durant la Conférence de la Paix. Les délégués souhaitèrent consacrer l'ouverture internationale de l'archipel pour tout ressortissant ayant des activités pacifiques tout en sanctionnant la « pleine et entière souveraineté de la Norvège ». À la signature du Traité final, la question de l'adhésion allemande et russe se posa. L'adhésion put se réaliser pour les ressortissants allemands du fait de l'absence d'occupation allemande sur le territoire. Il en fut différemment pour la Russie bolchévique qui associa la reconnaissance du Traité à son adhésion.

Le Spitzberg et ses enjeux

Contentieux international traversant l'époque moderne et contemporaine, la question du Spitzberg met en jeu de nombreuses dimensions de l'histoire des relations internationales. Le caractère international de l'archipel ainsi que sa valeur scientifique évidente en firent l'embryon du concept de Patrimoine commun de l'humanité dont le traité de l'Antarctique est la matérialisation. Dans cette perspective, le traité du Spitzberg ne marque pas la défaite de l'idée de biens communs mais plutôt la victoire du dogme de l'État-personne. Le texte juridique prit la mesure de l'internationalisation du territoire et de son intérêt patrimonial et commun. Confier ce territoire à la Norvège illustre la pertinence de sa stratégie, mélange d'un jeu diplomatique d'influence et de niche, revendiquant comme idéaux la protection de la nature et le pacifisme.

Les enquêtes de John Netten Radcliffe

L'épidémiologiste, l'histoire et l'information, 1850-1884

CÉLINE PAILLETTE

Résumé

L'itinéraire de John Netten Radcliffe, entre 1850 et 1884, se fit à la croisée de l'*Epidemiological Society* de Londres et du *Medical Department*. Alors que l'épidémiologie s'affirmait comme discipline, le médecin devenait spécialiste de l'information et des *foreign epidemics*. Ses investigations embrassaient les espaces mondiaux et locaux, les temps passés et présents des épidémies. Son expertise servait une prophylaxie qui fût apte à prévenir le danger épidémique tout en répondant aux intérêts de l'Angleterre victorienne.

Mots-clés : Épidémiologie – Choléra – Peste – Histoire – Information.

Abstract

The Investigations of John Netten Radcliffe. The Epidemiologist facing history and information, 1850-1884.

Between 1850 and 1884, the professional trajectory of John Netten Radcliffe met both the London Epidemiological Society and the Medical Department. Whereas epidemiology got reinforced as a discipline, the physician became a specialist of both information and foreign epidemics. His enquiries subsumed not only the global and local spaces of epidemics, but their past and present times as well. His expertise was multipurpose. That was a contribution to put prophylaxis into practice, prevent from epidemic risk and achieve Victorian Britain interests.

Keywords : *Epidemiology – Cholera – Plague – History – Information.*

En 1884, lors de la disparition de John Netten Radcliffe¹, la presse médicale salua un « *modern epidemiologist*² ». Spécialiste des maladies dites exotiques, le médecin était aussi un « *historian of epidemiology*³ ». Son travail fut associé à la recherche infatigable de renseignements et à l'habileté à rendre compte de la marche des maladies, qu'il se fût agi des *foreign epidemics* du temps présent ou des pestilences du passé⁴. John Simon, *Medical Officer*, qui œuvra entre 1855 et 1876 à la légitimation scientifique et institutionnelle de la santé publique, soulignait les qualités de celui qu'il avait recruté⁵ :

His acquaintance with the 'time and place' relations of epidemic and endemic diseases was unusually large and accurate, particularly in respect of cholera and plague. [...] in the distribution of the work of the Medical Department, I used always to look at him as a specialist in that branch of information⁶.

Les notices nécrologiques faisaient l'éloge du travail de l'épidémiologiste tout en établissant une relation étroite entre la compréhension des maladies et l'information, tant dans leurs dimensions temporelles que spatiales. C'est ce qui retient ici notre attention. La figure de John Netten Radcliffe n'est pas inconnue des historiens⁷. Des travaux analysent ses

¹ Céline Paillette rédige une thèse intitulée « Peste, choléra et perfide Albion. Diplomatie sanitaire globale et relations franco-britanniques, du milieu des années 1870 aux années 1920 », sous la direction du professeur Robert Frank, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² *The British Medical Journal* (BMJ), 20 septembre 1884, p. 588.

³ *BMJ*, 20 septembre 1884, *op. cit.*

⁴ *Ibid.* ; *The Lancet*, 20 septembre 1884, p. 524-525.

⁵ Bill Luckin, « Radcliffe, John Netten (1826-1884) », *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press, 2004, en ligne, [www.oxforddnb.com], consulté le 8 juil. 2016 ; Christopher Hamlin, « State Medicine in Great Britain », in Dorothy Porter (ed.), *The History of Public Health and the Modern State*, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1994, p. 132-164.

⁶ *The Lancet*, 27 septembre 1884, p. 563.

⁷ Bill Luckin, « Radcliffe ... », *op. cit.*

rapports à l'aune de la controverse autour de la contagion⁸. D'autres donnent à voir le groupe de médecins professionnels de l'épidémiologie du *Medical Department* (MD) auquel il appartenait, comme inspecteur sanitaire du *Privy Council* (PC) à partir de 1869, puis comme *Medical Assistant* lors de la création du *Local Government Board* (LGB) en 1871⁹. À la croisée de ces recherches, nous retrouvons les questions relatives à la médiation de l'information et à sa mise en forme par un savoir-faire expert¹⁰. Ces processus sont ici appréhendés dans un creux de l'historiographie de l'épidémiologie entre la fondation de l'*Epidemiological Society* de Londres (ESL) en 1850, marquant la reconnaissance de la discipline dans l'Angleterre victorienne et l'avènement progressif de la bactériologie qui vint en interroger les méthodes d'investigation¹¹. En suivant la traque de l'information entre le passé et le présent, entre le dehors et le dedans, nous proposons à travers les enquêtes de John

⁸ Sheldon Watts, « Cholera Politics in Britain in 1879: John Netten Radcliffe's Confidential Memo on 'Quarantine in the Red Sea' », *Journal of the Historical Society*, vol. 7, n° 3, 2007, p. 291-347.

⁹ Anne Hardy, « Methods of Outbreak Investigation in the 'Era of Bacteriology' 1880-1920 », in Alfredo Morabia (dir.), *A History of Epidemiologic Methods and Concepts*, Basel, Birkhäuser Verlag, 2004, p. 200 ; Anne Hardy, *The Epidemic Streets : Infectious Disease and the Rise of Preventive Medicine, 1856-1900*, Oxford, Oxford University Press, 1993.

¹⁰ Dominique Margairaz et Philippe Minard, « Présentation. L'information économique en contexte », in Dominique Margairaz et Philippe Minard (dir.), *L'information économique, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, CHEFF, 2008, p. v-xi ; Johann Petitjean, « Mots et pratiques de l'information. Ce que aviser veut dire (XVI^e-XVII^e siècle) », *Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, n° 122-1, 2010, p. 107-108 ; Roy MacLeod (dir.), *Government and Expertise : Specialists, Administrators and Professionals, 1860-1919*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

¹¹ Eileen Magnello, Anne Hardy (dir.), *The Road of Medical Statistics*, Amsterdam, Rodopi, 2002 ; David E. Lilienfeld, « 'The Greening of Epidemiology' : Sanitary Physicians and the London Epidemiological Society (1830-1870) », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 42, n° 4, 1978, p. 503-528 ; Jacob Sterne-Williams, « Performing State Medicine During its 'Frustrating' Years : Epidemiology and Bacteriology at the Local Government Board, 1870-1900 », *Social History of Medicine*, vol. 38, n° 1, 2015, p. 82-107.

Netten Radcliffe quelques pistes pour saisir les compétences mises à contribution d'un itinéraire professionnel et d'une discipline en quête d'une approche globale des maladies.

De l'histoire de la peste en Angleterre

L'intérêt de John Netten Radcliffe pour les maladies du Levant fut souvent associé à son expérience lors de la guerre de Crimée, comme *surgeon* au service des troupes d'Omar Pacha¹². Mais dès 1850, après un deuxième assaut cholérique en Europe, il retraçait un bref historique de la « peste » en Angleterre, publié en 1852, avec le soutien de l'école de médecine de Leeds où il fut formé¹³. Il apparaissait comme un lecteur consciencieux des ouvrages académiques, scrutateur d'histoires, en alerte d'une discipline en formation, l'épidémiologie.

Pour définir son objet d'étude, John Netten Radcliffe s'appuyait sur le dictionnaire de James Copland, paraissant en volumes depuis les années 1830¹⁴. « Peste » renvoyait à des faits épidémiques étendus, à rapide propagation et forte mortalité, parmi lesquels se trouvaient la fièvre jaune, le choléra et la peste¹⁵. Pour la période la plus ancienne, il empruntait à Edward Bascome dont l'histoire des épidémies dans le monde venait de paraître¹⁶. Puisant dans une vingtaine d'histoires, vies, chroniques et

¹² Bill Luckin, « Radcliffe... », *op. cit.* ; *BMJ*, 20 sept. 1884, p. 588 ; *Transactions of the Epidemiological Society of London (TESL)*, nouvelle série (n. s.), vol. IV, 1884-1885, (ci-après TESL, suivi du vol. et année de publication), « John Netten Radcliffe », p. 121. Mention d'une publication de 1855 sur la peste bovine à Sinop et de *The Hygiene of the Turkish Army, Reprinted, with additions, from the Sanitary Review*, Londres, John Churchill, New Burlington Street, 1858.

¹³ John N. Radcliffe, *The Pestilence in England. An Historical Sketch*, Londres, Hamilton, Adams & Co, 1852. Deux lectures, en 1850 et en 1852.

¹⁴ *The Lancet*, 14 mai 1836, lettre de J. Copland, 9 mai 1836, p. 249-250.

¹⁵ John N. Radcliffe, *The Pestilence....*, *op. cit.*, p. 5 ; William Coleman, *Yellow Fever in the North: The Methods of Early Epidemiology*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1987, p. 173-194.

¹⁶ *Ibid.*, notice et note p. 7, Edward Bascome, *A History of Epidemic Pestilences from the Earliest Ages*, Londres, John Churchill, Princes Street Soho, 1851.

Annales, John Netten Radcliffe écrivait une chronologie, en alinéas, des pestilences du début de l'ère chrétienne au XVII^e siècle¹⁷. 1832 et l'épidémie de choléra venu des Indes marquaient le retour en Angleterre d'une « true pestilential irruption of disease »¹⁸. Il se faisait explicitement le témoin de l'épidémie de 1848-1849 tout en relayant les rapports du *General Board of Health*, mis en place sous Edwin Chadwick, partisan de l'approche miasmatique, attentif au milieu comme source de l'infection¹⁹.

Ce travail de jeunesse s'achevait par une approche critique des sources. Parmi les occurrences de « pestilence » et des mots qu'on lui associait, John Netten Radcliffe n'avait retenu que celles qu'il jugeait fiables. C'était par le truchement du poète Geoffrey Chaucer, figure canonique de la littérature anglaise, qu'il soulignait le rôle de celui qui redit l'histoire : la maîtrise des mots lui était indispensable sous peine d'inventer ou de déformer grossièrement les faits²⁰. L'histoire n'était pas achevée. L'auteur recommandait la prudence à l'égard des faits et des périodisations qu'il avait établis. Un postscript étayé par la *Monumenta Historica Britannica* de 1848 corrigeait son étude²¹. En 1866, il la consolidait grâce aux *Calendars of State Papers* que le *Public Record Office* venait de publier²².

Cette histoire servait un objectif du temps présent : la recherche des causes des épidémies²³. Il y avait là un écho au travail du médecin allemand, J.F.C. Hecker, et peut-être à la préface de Benjamin Guy Babington, son traducteur, dans une version mentionnée par John Netten

¹⁷ *Ibid.*, notes infrapaginales.

¹⁸ *Ibid.*, p. 47.

¹⁹ *Ibid.*, p. 50-53 ; Christopher Hamlin, « State... », *op. cit.*, p. 142-147.

²⁰ John N. Radcliffe, *The Pestilence...*, *op. cit.*, p. 53-54. *The Canterbury Tales*, prologue, « Who so shall telle a tale after a man [...] or finden wordes newe ».

²¹ *Ibid.*, postcript.

²² *TESL*, vol. II, 1867, John N. Radcliffe « On Recent Additions to our Knowledge of Epidemics in England during the sixteenth and seventeenth centuries », lu le 3 avril 1866, p. 295.

²³ John N. Radcliffe, *The Pestilence...*, *op. cit.*, p. 6. et p. 54.

Radcliffe, éditée à partir de 1843-1844 par la Sydenham Society²⁴. D'abord engagé en Inde, orientaliste devenu médecin à son retour en Angleterre, Benjamin G. Babington relayait l'appel de son confrère, « medical historian », en faveur d'une mutualisation des informations relatives aux épidémies, de tout pays, de toute époque²⁵. L'organisation de ces données, en empruntant à la méthode numérique fondée sur l'observation des faits, développée par le médecin français Pierre Charles Alexandre Louis pourrait permettre la découverte de lois générales expliquant le cours des épidémies²⁶. En 1850, Benjamin G. Babington reprenait avec vigueur ces arguments, dans un élan collectif que scellait la fondation de l'*Epidemiological Society*, d'emblée rejointe par John Simon et le jeune John Netten Radcliffe, âgé de vingt-quatre ans²⁷.

Contributions à un inventaire professionnel des épidémies

À son retour de la guerre de Crimée, John Netten Radcliffe fut recruté comme *Medical Superintendent* de l'*Hospital for the Paralysed and Epileptic de Queen Square* de Londres. Investi au sein de l'ESL, il en devint le secrétaire honoraire en 1862. Entre 1865 et 1866, ses enquêtes sur le choléra en Europe et en Angleterre marquèrent ses débuts aux côtés

²⁴ *Ibid.*, une demi-douzaine de citations ; *Report of the Fourth the General Meeting of the Sydenham Society, May 1st, 1846*, Londres, C. and J. Adlard Bartholomew Close, p. 3.

²⁵ J.F. Pane, « Babington, Benjamin Guy (1794-1866) », rev. Michael Bevan, *Oxford Dictionary...*, *op. cit.* ; B.G. Babington, « General Preface », in J.F.C. Hecker, *Epidemics of the Middles Ages*, Londres, The Sydenham Society, John Childs and son, 1844, p. III, p. VII.

²⁶ B.G. Babington, « General... », *op. cit.*, p. VI ; David E. Lilienfeld, « 'The Greening...' », *op. cit.*, p. 505-506 et p. 521 ; Theodore M. Porter, *The Rise of Statistical Thinking, 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986, p. 157-158 ; Alain Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, Éditions La Découverte, 2010, [1^{re} éd. 1993], p. 106 et suiv.

²⁷ *Epidemiological Society, Address of the President, B.G. Babington*, Londres, B.W. Printer, 1852, 1^{re} session, 2 déc. 1850, p. 5 ; Bill Luckin, « Radcliffe... », *op. cit.*

des professionnels de l'épidémiologie²⁸. John Simon, en charge du MD, le repéra au sein de l'ESL²⁹.

Selon une démarche d'universalisation caractéristique du mitan du siècle, Benjamin G. Babington, président de l'ESL, aspirait à ce que l'épidémiologie s'engageât pleinement dans la voie du progrès³⁰. Il invitait les épidémiologistes à s'émanciper, dans leur relation à l'information, des tutelles qu'il jugeait doctrinaires sur les questions de la contagion³¹. Le moment était venu pour que les hommes de médecine procédassent à l'échange de renseignements qui, issus de toutes les échelles de l'observation, pourraient servir la compréhension des maladies, de la chimie à la géologie en passant par la météorologie. De plus, si un médecin isolé pouvait rendre compte, selon la tradition de l'homme de l'art, d'une maladie qui affectait çà et là un individu, les maladies qui ravageaient sur de vastes étendues les populations exigeaient la mobilisation d'observateurs multiples³². L'ESL défendait une épidémiologie pratiquant

²⁸ *TESL*, vol. III, 1876, John N. Radcliffe, « Report on the Recent Epidemic of Cholera (1865-1866) », lu le 6 avril 1868, p. 234. Mention du *Eighth Report of the Medical Officer of the Privy Council* pour l'année 1865 (ci-après abrégé *RMO*, qu'il relevât du PC ou du LGB, suivi de l'année sur laquelle portait le rapport) en annexe John N. Radcliffe « The Source and Development of the present diffusion of Cholera in Europe » ; *RMO*, 1866, « On cholera in London, and especially in the Eastern District », p. 264-368.

²⁹ Bill Luckin, « Radcliffe... », *op. cit.* ; Christopher Hamlin, « State... », *op. cit.*, p. 148 ; *Epidemiological Society, Address ...*, *op. cit.*, *office bearers for the session 1850-1*.

³⁰ Kapil Raj et H. Otto Sibum, « Globalisation, science et modernité. De la Guerre de Sept Ans à la Grande Guerre », in Kapil Raj et H. Otto Sibum (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 2, *Modernité et Globalisation*, Paris, Le Seuil, 2015, p. 14 et suiv. ; Alun Evans, « Benjamin Guy Babington : Founding President of the London Epidemiological Society », *International Journal of Epidemiology*, 2001, n° 30, p. 226-230.

³¹ *The Lancet*, 21 septembre 1850, p. 353-354 ; Margaret Pelling, « The meaning of contagion. Reproduction, medicine and metaphor », in Alison Bashford et Claire Hooker (dir.), *Contagion and Cultural Studies*, Londres, Routledge, 2001, p. 24 et suiv.

³² *Epidemiological Society, Address...*, *op. cit.*, 2 déc. 1850, p. 1-8.

l'étude des maladies selon les groupes de population et leur environnement. Cette approche était appuyée par les membres affiliés à la *Statistical Society*, dont William Farr, élève de Louis, pilier du *General Registrar Department*. Ce bureau produisait pour le territoire britannique des *vital statistics* – données sur l'état civil et la morbidité déclinées dans leurs variations locales. Par la mise en relation de données quantifiées, les épidémiologistes recherchaient des lois générales sur les maladies mais aussi des moyens pratiques pour les éradiquer. Sur ce dernier point, ils entretenaient le dialogue avec le gouvernement et le corps législatif³³. À partir de 1863, les *Transactions* de l'ESL contribuaient à un « common stock of professional knowledge », un bien commun des connaissances³⁴.

Toutefois, l'accès aux informations sur les maladies de l'étranger demeurait difficile, même par les canaux institutionnels. Quand, en 1865, il débuta une enquête sur le choléra pour le compte de l'ESL, John Netten Radcliffe n'obtint les documents du *Foreign Office* que par le biais du *Privy Council*. Il déplorait que le *Foreign Office* n'eût pas donné suite aux recommandations de la Société en faveur d'une collecte systématisée des renseignements : datation, localisation et identification des populations touchées, mesures préventives. Passer par les consuls britanniques, intermédiaires de tout type d'informations, aurait en effet constitué un moyen d'enregistrer des faits de l'étranger jugés authentiques, répondant aux questionnements épidémiologiques et permettant de dresser une « geographical history of the disease » envisagée *a minima* dans les

³³ *TESL*, vol. I, 1863, « Objects of the Epidemiological Society », p. 5-8 ; David E. Lilienfeld, « 'The Greening...' », *op. cit.*, p. 522-523 ; Edward Higgs, « The Annual Report of the Registrar General, 1839-1920 : A textual History », in Eileen Magnello et Anne Hardy (dir.), *The Road...*, *op. cit.*, p. 55-62 ; Anne Hardy, *The Epidemic ...*, *op. cit.*, p. 3-7 ; Alain Desrosières, *La politique...*, *op. cit.*, p. 205-208.

³⁴ *TESL*, vol. I, 1863, B.G. Babington, « Preface », p.1.

dimensions britanniques du monde³⁵. En poursuivant son investigation, à la demande de John Simon et au nom cette fois du *Privy Council*, John Netten Radcliffe put accéder à des ressources plus larges tels que les papiers de l'*India, Colonial* et *War Offices*. Il dut dépouiller des masses d'archives, requérir l'intervention du gouvernement pour obtenir des autres États des rapports officiels, passer par des traductions. Selon John Netten Radcliffe, ces pensées conduisaient l'épidémiologiste le plus optimiste et enthousiaste au désespoir³⁶. La quête de données fiables valait aussi pour ses investigations dans les quartiers de l'Est londonien. Son argumentaire était étayé de données chiffrées, datées, localisées, comparées, mises en ratio, en tableaux et en cartes, incrustés dans le récit de son analyse ou remisés en annexes³⁷.

Dans ses travaux, John Netten Radcliffe effectuait un travail de compilation³⁸. Plus encore, la démarche diachronique et spatialisée qu'il conduisait sur la marche du choléra devait permettre l'émergence de connaissances sur l'étiologie de la maladie. Comme le soulignait John Simon, c'était un moment d'« incertitude scientifique », entretenue tant par l'approche du milieu que par les études autour du « cholera-contagium », qu'il s'agissait de réduire par une recherche méthodique³⁹. À rebours, se jouait la question pratique de la prophylaxie, des mesures préventives engagées sur les îles britanniques, des quarantaines contre une épidémie venue du dehors. Enfin, en retenant une vingtaine d'études fiables sur l'épidémie mondiale de choléra, John Netten Radcliffe relayait auprès de

³⁵ D.C.M. Platt, *The Cinderella Service. British Consuls since 1825*, Archon Books, Hamden, 1971, p. 16-20.

³⁶ *TESL*, vol. III, 1876, John N. Radcliffe, « Report... », *op. cit.*, p. 232-234.

³⁷ *RMO*, 1866, John N. Radcliffe, « On cholera in London... », *op. cit.*, p. 284, p. 331.

³⁸ Johann Petitjean, « Compiler. Formes, usages et pratiques », *Hypothèses*, 2010, n° 13, p. 15-25.

³⁹ *RMO*, 1866, J. Simon, *Medical Officer's report*, p. 22 et p. 368.

ses confrères un florilège de la littérature médicale tout en inscrivant son travail parmi les morceaux choisis d'une bibliographie internationale⁴⁰.

L'épidémiologiste et l'histoire de la *Levantine Plague*

Recruté au sein du MD, épidémiologiste professionnel, John Netten Radcliffe sillonnait le territoire britannique et poursuivait ses recherches sur les nouvelles flambées cholériques⁴¹. En 1874, il prit la présidence biennale de l'ESL. Avec d'autres, il jeta des ponts entre la société savante et l'administration⁴². En 1879, ses mémorandums constituèrent les pièces maîtresses d'une histoire de la *Levantine Plague* et de sa récente propagation⁴³. Depuis 1874, la peste avait pris une importance « inhabituelle » dans les correspondances avec l'étranger⁴⁴. Le MD était engagé dans l'observation des *foreign epidemics* afin d'évaluer leurs répercussions sur la santé publique du royaume et conseiller les autres

⁴⁰ *TESL*, vol. III, 1876, John N. Radcliffe, « Report... », *op. cit.*, p. 245, p. 236-237.

⁴¹ William M. Frazer, *A History of English Public Health, 1834-1939*, Londres, Baillière, Tindall and Cox, 1950, p. 114-119 ; John Simon, *English Sanitary Institutions, Reviewed in their Course of Development and in some of their Political and Social relations*, Londres, Cassel & Company, 1890, p. 316, p. 393 ; LGB, *Papers submitted by the Medical Officer relating to the recent diffusion of cholera in Europe*, Londres, 1874. Sur les autres travaux, voir Bill Luckin, « Radcliffe... », *op. cit.*

⁴² En 1875, selon Bill Luckin. Par exemple, G. Buchanan et E.C. Seaton, *ESL, The Commemoration Volume*, Londres, Shaw & Sons, 1902, p. 8 ; Deborah Brunton, « Seaton, Edward Cator (1815-1880) » ; Anne Hardy, « Buchanan, Sir George (1831-1895) », *Oxford Dictionary... op. cit.*

⁴³ *Plague, Papers relating to the Modern History and Recent Progress of Levantine Plague ; prepared from time to time by direction of the President of the Local Government Board, with others papers*, Londres, George Edward Eyre and William Spottiswoode, 1879 ; *Ninth Annual Report of the Local Government Board 1879-80, supplement containing report and papers submitted by the Medical Officer on the Recent Progress of Levantine Plague and on Quarantine in the Red Sea*, Londres, George Edward Eyre and William Spottiswoode, 1881.

⁴⁴ *Plague...*, *op. cit.* ; RMO 1874, J. Simon, 31 mars 1875, p. 3.

départements dès lors que des questions médicales entraient dans les relations de la Grande-Bretagne avec son empire et l'étranger⁴⁵.

John Netten Radcliffe menait d'abord l'enquête sur l'« apparente extinction » de la peste, disparue d'Europe et du Levant depuis les années 1840⁴⁶. Il examinait les récits des explorateurs et des archéologues, la littérature grise et les publications médicales britanniques et étrangères⁴⁷. Cependant, le *Foreign Office*, au sein duquel les affaires sanitaires relevaient des *Consular* et *Slave Trade Departments*, fournissait l'essentiel de ses archives⁴⁸. Les rapports du Surgeon-Major Colvill, attaché à la Résidence britannique de Bagdad, parti à la recherche de la peste le long de l'Euphrate en 1874-1875, transitaient par le réseau consulaire britannique⁴⁹. La correspondance de E.D. Dickson, délégué au Conseil supérieur de santé de Constantinople (CSC) et médecin de l'ambassade britannique, emboîtait les investigations de ses confrères étrangers et locaux, les comptes rendus de commissions médicales, de Bagdad à Djedda⁵⁰. Parfois, l'ESL servait d'entremetteuse en remettant au MD les

⁴⁵ *Ibid.* ; G. Buchanan, « Prefatory note by the Assistant Medical of the Local Government Board », 10 mars 1879, p. 1 ; *RMO* 1874, J. Simon, 31 mars 1875, p. 3.

⁴⁶ *Ibid.*, John N. Radcliffe, *memorandum* n° 1, 1853-1875, p. 5-6 ; *RMO* 1874, J. Simon, 31 mars 1875, p. 3 ; Daniel Panzac, *La peste dans l'Empire ottoman, 1700-1850*, Leuven, Éditions Peeters, 1985, p. 506-514.

⁴⁷ *Plague...*, *op. cit.*, John N. Radcliffe, *memorandum* n° 1, *op. cit.* Par ex. : S. Baker, K. Loftus et A.H. Layard, G. Milroy, épidémiologiste britannique, A. Hirsch, spécialiste allemand de la géographie médicale, A. Fauvel, ancien médecin sanitaire de France à Constantinople, J.D. Tholozan, médecin du Shah, rapports au Conseil supérieur de santé de Constantinople, p. 7-14.

⁴⁸ *Ibid.* ; G. Buchanan, « Prefatory... », *op. cit.*, p. 1 ; Ray Jones, *The Nineteenth-Century Foreign Office : An Administrative History*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1971, p. 90.

⁴⁹ *Plague...*, *op. cit.*, John N. Radcliffe, *memorandum* n° 1, *op. cit.*, appendix, p. 18-23.

⁵⁰ *Ninth Annual...*, *op. cit.*, John N. Radcliffe, *memorandum on the progress of Levantine Plague in 1878-1879, including the re-appearance of the disease in Europe*, p. 3-4 et p. 43.

papiers lus lors de ses réunions⁵¹. Circulaient aussi rumeurs, presse et imprimés locaux. En différents points du monde, les observateurs soulignaient l'attention à donner à l'usage des mots, à l'exemple des flambées de « Máhámari », « gola » ou « phutkia (bubo) » au pied de l'Himalaya, de « Yang-tzu » dans la province chinoise du Yunnan, de « Siberian Plague » ou « Sibirca » en Russie. Il fallait pouvoir identifier *in situ* la « true (Levantine, bubonic) plague », établir des faits et plus encore tenter de les mettre en relation⁵².

La collecte donnait à voir la pluralité et l'imbrication internationales de l'information épidémique. Ses chemins bénéficiaient d'institutions sanitaires internationales tel le CSC, se renforçaient de la présence britannique dans le monde, et parfois de l'innovation télégraphique. Mais les épidémiologistes du MD insistaient : cette histoire de la *Levantine Plague* se trouvait d'emblée bornée par le matériel réuni. Les faits épidémiques n'étaient mis au jour qu'à la lumière des voies de l'information. C'était dans ces limites que John Netten Radcliffe livrait un « critical medical knowledge », un sens médical à la mêlée d'informations⁵³. Il faisait une nouvelle fois ouvrage de compilation, composé d'extraits de sources et de paragraphes de synthèse, balisé en marge par des repères chronologiques et spatiaux. En notes de bas de page, il développait un appareil critique. Si le médecin ne pouvait s'appuyer sur des séries régulières, il réinvestissait les instruments qui donnaient à voir la marche de la maladie, en tableaux et en cartes. Là, il cerclait et datait les faits authentifiés, jalonnait de points d'interrogation les fronts incertains de peste⁵⁴. Une autre partie de son

⁵¹ *Plague...*, *op. cit.* ; G. Buchanan, « Prefatory... », *op. cit.*, p. 2 ; *TESL*, vol. III, E.D. Dickson, « *On recent outbreaks of plague* », lu le 9 déc. 1874, p. 515-519.

⁵² *Plague...*, *op. cit.* ; John N. Radcliffe, *memorandum* n° III, 1877 and part of 1878, p. 40 ; *Ninth Annual ...*, *op. cit.* ; John N. Radcliffe, *memorandum on the Progress of Levantine Plague...*, *op. cit.*, p. 45, p. 54 et p. 79.

⁵³ *Plague...*, *op. cit.* ; G. Buchanan, « Prefatory... », *op. cit.* p. 1 ; *Ninth Annual...*, *op. cit.* ; G. Buchanan, rapport, novembre 1880, p. vi.

⁵⁴ *Plague...*, *op. cit.*, p. 8, p. 18 ; carte, « Seats of Plague from the re-appearance of the disease in 1853 to the close of 1877 ».

travail consistait à mettre en exergue les pratiques prophylactiques des différents États. John Netten Radcliffe établissait un synopsis des « prétendues » mesures préventives adoptées par l'Empire ottoman et les autres gouvernements⁵⁵. Mais si le *Foreign Office* demandait que fût exprimé un « medical judgment⁵⁶ », ce dernier ne nourrit la prise de décision qu'en fonction des déclinaisons locales et impériales des intérêts politiques et économiques britanniques⁵⁷. Reliés dans un épais *Blue Book* des *Parliamentary Papers*, mise en regard des avis du Medical Officer et des textes réglementaires, les mémorandums de John Netten Radcliffe incarnaient l'intime relation entre l'épidémiologie, la prophylaxie et le politique.

Suivre les enquêtes imprimées de John Netten Radcliffe, au gré de son itinéraire professionnel, n'est saisir qu'une part de sa relation à l'information dans un ordre du savoir au service d'une *State Medicine* et de la promotion d'un gouvernement sanitaire par les experts⁵⁸. C'est cependant comprendre que l'épidémiologie, de l'*ESL* au *MD*, contribuait à construire les temporalités et les espaces des épidémies, selon une administration de la preuve reposant sur la quête continue, l'authentification et la mise en forme de renseignements par voie d'experts. La mise en chiffres, en chronologie et en localités des épidémies à travers l'histoire et le monde s'alimentait d'autres disciplines, selon des ambitions universalistes, mais dépendamment des coopérations savantes et administratives⁵⁹.

⁵⁵ *Ibid.* ; *RMO* 1876 ; E.C. Seaton, 30 juin 1877, p. 4.

⁵⁶ *Ninth Annual...*, *op. cit.* ; G. Buchanan, rapport, novembre 1880, p. vii.

⁵⁷ Sur ce point, Mark Harrison, *Contagion: How Commerce has Spread Disease*, New Haven, Yale University Press, 2012, p. 153-173.

⁵⁸ Françoise Waquet, *L'ordre matériel du savoir : comment les savants travaillent, xvi^e-xxi^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 38-43 ; Christopher Hamlin, « State... », *op. cit.*, p. 150.

⁵⁹ Par ex., avec la météorologie, Katharine Anderson, *Predicting the Weather. Victorians and the Science of Meteorology*, Chicago, The University of Chicago Press, 2005, p. 8-10, p. 97.

L'épidémiologie était un savoir inachevé à l'affût des circulations, du temps passé, présent et futur. Dans ses prolongements normatifs et pratiques, la prophylaxie se comprenait à l'aune de la probabilité d'un risque à venir, d'un risque sans frontières, et des mesures préventives à engager, jaugées sur des critères tout à la fois sociaux, commerciaux et politiques, inscrits dans le pluriel des situations locales⁶⁰. Enquêter sur le travail de l'épidémiologiste invite à approcher les phénomènes épidémiques aussi comme événements internationaux de « basse intensité », échappant à l'effet loupe de la conférence internationale et de la catastrophe, pour contribuer à une histoire tant totale que globale des épidémies⁶¹.

⁶⁰ *Plague...*, *op. cit.* ; George Buchanan, « Prefatory... », *op. cit.*, p. 2.

⁶¹ Arlette Farge citée par Michel Bertrand, « “Penser l'événement” en histoire : mise en perspective d'un retour en grâce », in Marc Bessin *et al.*, *Bifurcations*, Paris, La Découverte, 2009, p. 48 ; Mark Harrison, « A Global Perspective : Reframing the History of Health, Medicine, and Disease », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 89, n° 4, 2015, p. 639-689.

Entre mondialisation et intégration européenne :
origines et signature de la Convention sur le brevet européen
(Munich 1973)

PASCAL GRISET, LÉONARD LABORIE

Résumé

L'article retrace la genèse de l'Organisation européenne des brevets, organisation méconnue et pourtant centrale dans l'histoire économique contemporaine du continent depuis sa création en 1973. Il met en avant le travail de longue haleine des experts en droit de la propriété industrielle, qui dans des cadres multiples et imbriqués, harmonisent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale le droit matériel, et négocient les conditions d'une coordination plus poussée du processus souverain de délivrance des brevets. Cette dynamique sectorielle prend forme entre deux dynamiques plus large, celle de la mondialisation d'un côté et celle de l'intégration européenne communautaire de l'autre. Elle débouche en 1973 sur la signature de la Convention sur le brevet européen au terme d'une conférence diplomatique organisée à Munich.

Mots-clés : Propriété industrielle – Europe – Technologie – Droit – Experts.

Abstract

Between Globalisation and European Integration : origins and signature of the European Patent Convention (Munich, 1973)

This article deals with the genesis of the European Patent Organisation, a little known intergovernmental organisation which plays a key role in the continent's contemporary economic history since its foundation in 1973. It sheds light on the long term endeavours by law experts in industrial property to harmonize substantive law after the Second World War, in multiple and imbricated frameworks, and to negotiate the conditions of greater coordination in patent delivering, typically a sovereign issue. This sectoral dynamic takes place between two larger dynamics, globalisation on the one hand and European integration on the other hand. It results in 1973 with the signature of the European Patent Convention at the diplomatic conference organised in Munich.

Keywords : Industrial Property – Europe – Technology – Law – Experts.

Les brevets sont un dispositif central dans le régime contemporain de circulation internationale des savoirs scientifiques et techniques¹. En dépit des enjeux économiques et politiques attenants, peu de travaux historiques s'intéressent pourtant à la mise en place des cadres internationaux de la propriété industrielle². Le fait est plus patent encore s'agissant des cadres spécifiquement européens de la propriété industrielle³. La convention sur le brevet européen signée à Munich en 1973 est ainsi généralement absente des récits sur l'histoire de la construction de l'Europe, alors qu'elle a donné naissance à une organisation européenne qui se présente comme la plus importante en nombre d'employés après l'Union européenne⁴.

La notion de brevet s'inscrit dans une histoire pluriséculaire qui trouve sa première concrétisation dans la Venise du xv^e siècle⁵. Le xix^e siècle voit

¹ Pascal Griset, historien, est professeur à l'Université Paris-Sorbonne et directeur de l'Institut des Sciences de la Communication (CNRS, Paris-Sorbonne, UPMC). Spécialiste de l'histoire de l'innovation, il est l'auteur de l'ouvrage récent : *Le brevet européen : une réussite européenne pour l'innovation*, Munich, Office européen des brevets, 2013 et responsable de l'axe 1 du LabEx EHNE, « L'Europe comme produit de la civilisation matérielle ». Léonard Laborie est historien, chargé de recherche au CNRS (UMR Sirice 8138, Centre de recherche en histoire de l'innovation). Ses travaux portent sur la co-construction de l'Europe et des technologies à l'époque contemporaine. Membre du LabEx EHNE, du comité de direction du réseau *Tensions of Europe. Technology and the Making of Europe (1850-2000)*, il est par ailleurs secrétaire scientifique du Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie.

² Pour une vue d'ensemble : Margrit Seckelmann, "From the Paris Convention (1883) to the TRIPS Agreement (1994). The History of the International Patent Agreements as a History of Propertisation?", *Comparativ*, special issue "Intellectual Property Rights and Globalization", édité par Isabella Löhr et Hannes Siegrist, 2011/2, p. 46-64.

³ Par contraste, soulignons d'emblée l'importance du travail d'Eda Kranakis, "Patents and Power: European Patent-System Integration in the Context of Globalization", *Technology and Culture*, 2007/4, p. 689-728.

⁴ <https://epo.has-jobs.com/> [Consulté le 7 mai 2016].

⁵ Pamela O. Long, « Invention, Authorship, "Intellectual Property" and the Origin of Patents: Notes toward a Conceptual History », *Technology and Culture*, special issue "Patents and Invention", 1991/4, p. 846-884, p. 847.

progressivement l'ensemble des pays industrialisés adopter une législation sur la propriété industrielle. Certains d'entre eux restent cependant sans législation pendant une longue période. L'absence de brevets permet en effet de s'affranchir des contraintes légales et d'utiliser, sans avoir à payer de droits, les innovations étrangères. Ce « non-choix », est bien adapté lorsque les entreprises locales n'ont encore que peu de technologies à protéger. L'évolution des pratiques européennes est donc caractérisée par des stratégies nationales. Parmi les États qui se dotent d'une législation protégeant la propriété industrielle, deux grands modèles sont adoptés, celui de l'examen et celui de l'enregistrement⁶. Dans une économie internationalisée, les déposants comme ceux qui les conseillent poussent à l'universalisation et à l'harmonisation des dispositifs de protection. L'établissement d'une convention internationale devient ainsi une priorité pour assurer la compatibilité entre les différents systèmes nationaux de brevets⁷. Mais en sens inverse une telle convention a aussi pour objectif de garantir la mise en place et la pérennisation de ces systèmes nationaux, qui restent le sujet de vives controverses dans les différents pays⁸. En 1883, la Convention de Paris pose les bases d'une concertation internationale durable sur les brevets⁹. En 1893, les BIRPI, Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle, donnent une base institutionnelle plus organisée et plus large puisqu'elle intègre aussi les marques.

⁶ Gabriel Galvez-Behar, *La République des inventeurs. Propriété et organisation de l'innovation en France (1791-1922)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

⁷ Fritz Machlup, Edith Penrose, « The patent Controversy in the Nineteenth Century », *The Journal of Economic History*, 1950/1, p. 1-29.

⁸ Yves Plasseraud, François Savignon, *Paris 1883. Genèse du droit unioniste des brevets*, Paris, Litec, 1983, p. 105 et p. 255.

⁹ Alain Beltran, Sophie Chauveau et Gabriel Galvez-Behar, *Des brevets et des marques. Une histoire de la propriété industrielle en France*, Paris, Fayard, 2001.

Un nouveau contexte apparaît après la Seconde Guerre mondiale. Tandis que les accords du GATT amorcent une croissance du commerce international qui ne se démentira plus, la place de la technologie est reconnue de manière plus forte par les États en tant qu'élément de leur puissance. Cette conjonction place la question de la régulation internationale de la propriété industrielle au premier plan des préoccupations des responsables des entreprises et des politiques industrielles. Deux logiques de rapprochement international se développent. La première prolonge une vision universelle du brevet. Les BIRPI déménagent ainsi à Genève et se rapprochent de l'ONU. La création et le développement de l'Institut international des brevets (IIB) démontrent, à petite échelle, la force et la pertinence d'une autre logique, celle de l'articulation entre un système international et des systèmes nationaux qui « délèguent ». C'est entre ces deux logiques, par l'action du Conseil de l'Europe¹⁰ et des Communautés européennes, que prend forme le projet d'une Europe des brevets¹¹.

Les brevets et l'idéal européen

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la propriété industrielle s'inscrit dans les dynamiques internationales à plusieurs échelles.

Un rapprochement entre la France, l'Union douanière belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas débouche ainsi dans l'immédiat après-guerre sur la création d'un Institut international des brevets (IIB). Le Conseil tripartite de coopération, mis en place par ces pays, investit plusieurs commissions techniques, dont une consacrée aux brevets et marques. C'est elle qui prépare l'accord signé à la fin du printemps 1947 à

¹⁰ Birte Wasseberg, *Histoire du Conseil de l'Europe, 1949-2009*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.

¹¹ Pascal Griset, *Le brevet européen. Une réussite européenne pour l'innovation*, Munich, OEB, 2013.

La Haye. Dans les années 1950, de quatre, les membres de l'IIB passent à cinq (Turquie, 1955) puis à six (Monaco, 1956)¹². Ne suivront plus que trois adhésions dans les 20 ans qui suivent, mais elles seront significatives : la Suisse adhère en confiant ses recherches d'antériorité sur les inventions du domaine de l'horlogerie et des fibres textiles à partir de 1960, le Royaume-Uni devient membre en 1965 et l'Italie en 1974. En 1960, l'Institut compte 80 examinateurs et son bilan est satisfaisant.

C'est un projet d'une ampleur et d'une philosophie très différente qu'Henri Longchambon soumet le 6 septembre 1949 à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Son plan vise en effet à créer un Office européen des brevets. De multiples réunions d'experts prolongent cette idée au cours des années 1950, sans parvenir cependant à obtenir un consensus réel. Certes moins politiquement visible que d'autres domaines comme la Défense, la question des brevets n'en est pas moins étroitement associée à celle de la souveraineté nationale.

Avec le Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE), le projet de brevet européen trouve de nouveaux espaces de discussion. La diversité des législations nationales sur la propriété industrielle est perçue comme une possible barrière technique, non tarifaire, aux échanges. Stimulé par les avancées du groupe de travail mis en place sur le sujet au sein de la CEE, le Conseil de l'Europe reprend ses activités au début des années 1960 sur l'uniformisation du droit matériel.

Il y a donc en matière de propriété industrielle trois dynamiques « européennes » au début des années 1960. L'une, avec l'IIB s'appuie sur un partenariat limité à quelques pays, sans l'Allemagne et pourrait prétendre à être étendue à d'autres partenaires, au-delà même de l'Europe. La seconde poursuit avec le Conseil de l'Europe une réflexion

¹² Ces adhésions arrivent à la suite de la recommandation du Comité des experts formé au sein du Conseil de l'Europe, adressée en juillet 1952 au Comité des ministres de cette organisation. Le Maroc et la Tunisie apparaissent comme membres dans certains textes au tournant des années 1960.

très largement « européenne » et une troisième prend pour base la CEE et ses besoins d'un espace d'échange « ouvert » difficile à envisager sans une réelle harmonisation des législations dans ce domaine.

Si les échanges sont intenses et permettent indéniablement de faire avancer le dossier d'un point de vue technique, le relais politique n'est pas réellement présent. Il l'est encore moins dès lors que la dégradation générale des relations entre la France et ses partenaires sur la suite à donner à la candidature britannique à l'entrée dans la CEE bloque le fonctionnement des institutions. « Les travaux, qui avaient progressé rapidement, furent interrompus en juillet 1965 pour des raisons politiques, notamment parce qu'on n'était pas parvenu à un accord en ce qui concerne l'intégration de la Grande-Bretagne », témoignera plus tard l'expert allemand Kurt Haertel¹³. La « crise de la chaise vide » marque un coup d'arrêt sur ce chantier comme sur bien d'autres.

Pendant ce temps, les États-Unis se montrent extrêmement actifs pour parvenir à un accord international, moins ambitieux techniquement mais bien plus large géographiquement. Ce projet répondait du reste à une forte attente des principaux acteurs concernés, les offices nationaux des brevets d'un côté et les industriels de l'autre. Confrontés à un volume inégalé de demandes, dont une proportion croissante était d'origine étrangère, les offices se trouvaient soumis à des contraintes qu'ils ne parvenaient plus à maîtriser. Les offices européens et l'*US Patent Office (USPTO)* étaient aux avant-postes, dans la mesure où les demandes internationales de brevets reflétaient une économie centrée sur l'espace euro-atlantique. Kurt Haertel

¹³ Kurt Haertel, « Convention sur le brevet européen. La conférence diplomatique de Munich, dix ans après », *Journal officiel de l'Office européen des brevets*, 21 septembre 1983, n° 9, p. 361-371, p. 362. Certains analystes voient d'autres facteurs d'enlisement, tenant au caractère prématuré des clauses économiques du projet de convention. Paul Mathély, *Le droit européen des brevets d'invention*, Paris, Journal des notaires et des avocats, 1978, p. 11.

qualifia cette situation de « crise internationale du brevet¹⁴ ». Quant aux industriels, ils voulaient « une réduction des frais, un raccourcissement des délais entre le dépôt et l'octroi, un allongement du temps pour décider de l'extension de la protection à d'autres pays et une uniformisation des formes et formalités des brevets », comme le résumait une note de la Fédération des industries belges¹⁵.

Face au blocage des négociations à Bruxelles, c'est donc Washington qui devient moteur dans le processus. En juin 1965, la *National Association of Manufacturers* organise ainsi une conférence à laquelle participent des représentants de l'*USPTO* et du *State Department*. Elle aboutit l'année suivante au dépôt par l'*USPTO* d'une proposition de révision auprès des BIRPI. Les négociations avancent rapidement. Après que les représentants des six principaux pays de dépôts (Allemagne fédérale, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, URSS) se sont rencontrés en février 1967, les BIRPI devenus entretemps Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) préparent un projet de convention en liaison avec les acteurs économiques. Ainsi, en octobre 1968, des spécialistes réunis à Paris au siège de la Chambre de commerce internationale valident le projet dans ses grandes lignes.

La crainte d'une marginalisation de l'Europe et de son industrie dans ce processus global incite les autorités françaises à proposer aux membres de la CEE de remettre au plus vite la question du brevet européen à l'agenda des négociations. Lors du Conseil des ministres des Communautés européennes de janvier 1969, Michel Debré, ministre français des Affaires étrangères, propose la négociation de deux conventions : l'une ouverte au plus grand nombre d'États, viserait l'instauration d'une procédure européenne de délivrance des brevets, avec un Office européen des

¹⁴ Cité par Eda Kranakis, « Patents and Power: European Patent-System Integration in the Context of Globalization », *Technology and Culture*, 2007/4, p. 689-728, p. 700.

¹⁵ « Relance du brevet européen ? », *Bulletin de la Fédération des industries belges*, n° 7, 01/03/1969.

brevets qui délivrerait un faisceau de brevets, tandis que l'autre serait resserrée sur les partenaires communautaires dans la perspective d'un brevet unitaire. Il reprend très pragmatiquement une idée formulée par l'équipe de Kurt Haertel quelques années auparavant, reprise elle-même par le Conseil de l'AELE dont un groupe de travail avait dès 1965 envisagé d'articuler deux niveaux de coopération¹⁶. Cette convergence dictée par une conjoncture spécifique, mais ancrée dans des projets de dispositifs préparés de longue date permet au Conseil des Communautés européennes de préconiser dès mars 1969 la réunion d'une conférence intergouvernementale élargie à « un certain nombre de pays européens » et le suivi parallèle du chantier du brevet unitaire par un groupe d'experts¹⁷.

Trois pistes, compatibles, sont donc ouvertes. La plus large englobe le plus grand nombre des pays concernés dans le monde pour un accord d'harmonisation des procédures. La seconde concerne l'ensemble des pays européens qui souhaiteraient s'entendre pour définir un « Brevet européen », une troisième réunit les membres de la CEE pour concevoir un brevet « communautaire ». C'est la perspective la moins ambitieuse juridiquement mais la plus large géographiquement qui aboutit la première : 34 États signent en effet à Washington en juin 1970 le traité de coopération en matière de brevets, connu sous son acronyme anglais *PCT (Patent Cooperation Treaty)*.

Pour l'Europe, les deux trajectoires « européennes », large et communautaire, restent à concrétiser. En dépit de tout ce qui avait été réalisé antérieurement, et « en raison de l'extraordinaire complexité de la

¹⁶ À l'époque sont membres de l'AELE : Autriche, Danemark, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Membre associé : Finlande. Sur ces projets : Archives de l'OEB à Munich (désormais AOEB), Conférence intergouvernementale, classeur 1B.

¹⁷ « Contribution à l'aperçu des activités du Conseil », Bruxelles, 23/09/1969. AOEB, Conférence intergouvernementale, classeur 5.

matière et des intérêts qui sont en jeu », un responsable gouvernemental français leur promettait encore en 1970, « de très longues années avant d'aboutir¹⁸ ».

La conférence intergouvernementale pour l'institution d'un système européen de délivrance des brevets

La première session de la conférence intergouvernementale décidée en mars 1969 se déroule en mai de la même année. Il ne s'agit plus de travailler entre experts en petit comité pour le compte et à l'abri d'une organisation internationale, mais de remplir une mission confiée par les gouvernements, avec des objectifs précis : l'élaboration d'une convention européenne ouverte aux pays non membres de la CEE sans exclure, à travers d'autres négociations, l'élaboration d'un texte à vocation communautaire faisant correspondre aux frontières de la CEE une Europe des brevets plus intégrée. Le choix des pays à inviter et du statut à donner à chacun soulève cependant des questions qui rendent ce principe « techniquement simple » assez complexe à appliquer politiquement. Les Six décident de participer chacun à titre individuel et il revient au Comité des représentants permanents (COREPER) des États membres d'arrêter la liste des pays tiers invités à se joindre aux débats. Après discussion, l'accord se fait sur l'invitation des sept pays qui avaient manifesté de l'intérêt pour les perspectives ouvertes par les travaux communautaires publiés en 1962 (Autriche, Danemark, Irlande, Norvège, Royaume-Uni, Suède et Suisse). Sept autres seront informés et admis à participer s'ils le souhaitent. Il s'agit des pays impliqués dans les travaux du Conseil de l'Europe mais pas dans ceux de la CEE (Chypre, Espagne, Grèce, Islande, Monaco, Portugal et Turquie). Malgré cette diversité il est décidé qu'il n'y

¹⁸ Jean de Lipkowski, secrétaire d'État auprès du ministre français des Affaires étrangères. *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. Sénat*, séance du 26 mai 1970.

aurait qu'un seul statut pour les participants, tous les États étant admis de plein droit aux négociations.

La conférence s'ouvre le 21 mai 1969. Chypre et l'Islande n'ayant pas donné suite à l'invitation, mais la Finlande, le Liechtenstein, et, seule parmi les pays du bloc socialiste, la Yougoslavie, s'étant ajoutés à la liste initialement arrêtée, ce sont finalement 21 États qui se mettent autour de la table des négociations. La conférence rejette en revanche la demande de participation d'Israël¹⁹. Les délégations nationales, plus nombreuses, sont aussi plus étoffées que jamais. Elles ont en effet été élargies à des experts du secteur privé, avocats et autres représentants de l'industrie.

Bien qu'il s'agisse du sommet de l'histoire politique du brevet européen, les techniciens du droit qui animent depuis le début les négociations n'en restent pas moins à la manœuvre. L'expertise est ici l'instrument qui permet d'asseoir la légitimité et d'orienter de manière pertinente les débats. Dans le premier cercle des experts gouvernementaux, aucun ne se cache d'ailleurs *a posteriori* d'avoir aussi agi politiquement. S'ils restent discrets sur la défense des intérêts nationaux qu'ils doivent assurer, ils louent l'esprit européen qui les rassemble²⁰. Parmi ces hommes, trois incarnent plus particulièrement l'effort collectif. Ce rôle spécifique et unanimement reconnu leur vaudra le surnom de « pères fondateurs » de l'Office européen des brevets (OEB).

¹⁹ Kurt Haertel à Moshe Alon, chef de la mission d'Israël auprès des Communautés européennes, 23/01/1970. AOEB, Conférence intergouvernementale, classeur 4, « Correspondance avec le président Dr. Haertel ».

²⁰ Alors qu'on célébrait les dix ans de l'Office, en 1987, Jan d'Haemer, président de l'Institut des mandataires agréés près l'OEB joua les trouble-fêtes, en faisant part de son inquiétude profonde pour l'Office. Le plus grave pour lui était « la disparition de l'esprit européen des pionniers, qui a permis, malgré de nombreux obstacles, de mettre sur pied cette Convention sur le brevet ». *1977-1987. 10^e anniversaire de la Convention sur le brevet européen*, OEB, Munich, 1987, p. 15-16.

Kurt Haertel et François Savignon, l'Allemand et le Français, ont les premiers rôles. Nés la même année 1910, ils combattirent dans l'armée de leur pays respectifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Tous deux connurent l'épreuve de la captivité. Haertel fut prisonnier des Anglais, Savignon, blessé, fut capturé par les Allemands. Le premier, Berlinois de naissance, fut membre de la délégation allemande au Comité des experts en propriété industrielle du Conseil de l'Europe dès 1951. Son investissement et ses qualités le portèrent ensuite à la tête du groupe chargé par Hans van der Groeben et les ministres des Six de mettre au point un brevet communautaire au tournant de la décennie suivante. Il préside la conférence.

Le second apparaît plus tard dans l'histoire du brevet européen. Il fut nommé à la tête de l'Institut national de la propriété industrielle en France et devint vice-président de la conférence qui prépara l'accord PCT en 1969.

Un troisième homme joue un rôle particulièrement important, Johannes Bob (dit Bob) van Benthem (1921-2006), homologue néerlandais et ami des deux précédents²¹. Idéaliste, spirituel, sage : tous les témoignages de ceux qui ont connu Bob van Benthem soulignent l'importance de sa philosophie de la vie, marquée par l'anthroposophie. Il avait, vissée au corps, une « foi en une Europe intégrée », selon ses propres termes²². Juriste, il avait rejoint l'Office néerlandais des brevets (*Octrooiraad*) et participé à tous les travaux européens depuis le début des années 1950, travaillant entre autres sur le plan Longchambon. C'est en qualité de président de l'*Octrooiraad* (1968-1977) qu'il participe à la conférence

²¹ 1910-2010, *A Century of Patent in the Netherlands*, NL Agency Ministry of Economic Affairs, 2010, vol. 1, p. 38 et p. 47 ; vol. 2, p. 20. Bob van Benthem, « Der Start des Europäischen Patentamts, seine Planung und Entwicklung », *GRUR Int.*, 1978, p. 427.

²² Johannes Bob van Benthem, « Dixième anniversaire du système européen des brevets », 1977-1987. *10^e anniversaire de la Convention sur le brevet européen*, Munich, OEB, 1987, p. 181-189, p. 188.

intergouvernementale dont il dirige un organe moteur, le Comité de rédaction²³.

Quatre groupes de travail et un Comité de coordination sont constitués, chacun composé généralement de six délégations. Le premier à se réunir est le Groupe de travail I, qui porte sur les règles de brevetabilité, la procédure de délivrance et le protocole de centralisation. Autant dire des questions fondamentales. Il est présidé par Kurt Haertel. Viendront ensuite, en 1970, les réunions des groupes de travail II, III et IV sur les compétences du conseil d'administration, le protocole sur les privilèges et immunités, les questions relatives au statut du personnel et enfin les dispositions financières de la convention et le financement de l'Office.

Les avant-projets font l'objet de discussions intenses, y compris avec des organisations internationales non gouvernementales représentant les milieux intéressés. Deux ans après son ouverture et après 45 semaines de réunions cumulées, la conférence statue sur une dernière version du texte, qu'elle soumet après amendements comme projet définitif aux gouvernements en juin 1972, avec un ensemble lié de projets de protocoles et de règlements, ainsi que trois recommandations. L'avenir de l'IIB est arrêté afin qu'il puisse devenir un rouage du futur OEB.

Il est important de souligner que les futurs utilisateurs du système européen des brevets sont associés de manière constante à sa conception. C'est une nouveauté. Le CNIPA (Committee of National Institutes of Patent Agents) avait ainsi écrit dès 1961 au Conseil de l'Europe pour « suggérer qu'elle [l'organisation] soit consultée dans les questions concernant la propriété industrielle, et pour lesquelles l'avis d'agents de brevets patentés pourrait présenter de l'intérêt²⁴ ». Un contact

²³ Sur ce qui suit : AOEB, *Conférence diplomatique de Munich (1973), documents préparatoires*, 1972, p. 5-7.

²⁴ Conseil de l'Europe, Comité d'experts en matière de brevets, « CNIPA », 21/02/1961. EXP/Brev (61)1.

étroit est ainsi maintenu avec les organisations internationales non gouvernementales représentant les utilisateurs. Deux sessions d'auditions de plusieurs jours leur sont consacrées, en avril 1970 et en janvier 1972. Dans l'ensemble, ces organisations se prononcent en faveur d'une intégration la plus poussée possible.

Au cœur du politique : langue(s) de travail et siège de l'organisation

Étant donné l'importance de la documentation technique accumulée en Allemagne et nécessaire à l'examen des futurs brevets européens, le rôle politique de la France, et l'inscription de l'Office européen dans le système plus large construit avec les États-Unis, les trois langues allemande, anglaise et française paraissent incontournables. Les débats sur la question linguistique portent plutôt sur l'opportunité d'ajouter d'autres langues. *A posteriori*, Kurt Haertel, estimera que « la solution du problème linguistique, sans doute le plus crucial après celui du choix du siège de l'Organisation » représenta un des principaux succès de la conférence et du système mis en place par la convention²⁵.

Le choix du siège croise la question linguistique et est sans doute l'enjeu le plus directement politique de la conférence. Plusieurs hypothèses sont discutées, les candidatures de La Haye, Munich, Nice et Londres étant avancées avec une conviction et une crédibilité variables²⁶. Dès juillet 1960 Kurt Haertel avait fait une mise au point sur ce sujet²⁷. En théorie, toute ville d'une certaine importance dans l'Europe des Six pourrait accueillir

²⁵ Kurt Haertel, « Convention sur le brevet européen », *Journal officiel de l'Office européen des brevets*, 21 septembre 1983, n° 9, p. 361-406, p. 370.

²⁶ Sur ce qui suit, AOEB : Conférence intergouvernementale, classeur 6 « Conférence intergouvernementale. Siège de l'OEB ».

²⁷ Kurt Haertel, « Rapport sur les problèmes fondamentaux posés par l'institution d'un brevet européen coexistant avec les brevets nationaux », 07/07/1960, p. 85. Bibliothèque de la DG5 (OEB), Brevet communautaire, vol. 1.

l'Office. Mais dans la pratique, comme l'Office devrait effectuer un examen de nouveauté, il aurait « besoin de l'appui d'un bureau existant qui procède à l'examen pour utiliser éventuellement sa bibliothèque et son matériel d'examen ». Deux villes alors seulement pourraient candidater : La Haye ou Munich.

La Haye se porte candidate pour héberger le siège de l'Organisation dès l'ouverture de la Conférence. Elle est soutenue par Londres, qui, du fait du lien fort entre le brevet européen et le brevet communautaire, ne voit pas d'autre possibilité qu'une ville d'un pays membre de la CEE. Ce qui, en 1969, exclut la capitale britannique.

Les ambitions de Munich sont ancrées dans l'expertise et la documentation disponibles auprès du Patentamt, l'Office allemand des brevets. En France, la question suscite des débats houleux au Sénat. Le sénateur André Armengaud (1901-1974)²⁸ s'inquiète d'une « germanisation (...) des procédures de délivrance des brevets en Europe²⁹ ». Suivant de près les affaires industrielles et européennes, le sénateur est un ingénieur, fils, petit-fils et arrière-petit-fils d'ingénieurs spécialistes en propriété industrielle ! C'est ainsi qu'il avait débuté sa carrière avant la guerre dans le cabinet fondé par son arrière-grand-père et participé, après la Libération, à la reconstruction du potentiel industriel français à travers la direction d'une mission industrielle aux États-Unis. Le fait d'avoir été élu au Parlement européen à la fin des années 1950 et de présider le groupe d'amitié franco-allemand ne l'empêchent pas de voir en l'éventuelle localisation de l'Office européen à Munich « une grave atteinte à la nécessaire européanisation en personnel technique de cet office, à défaut de laquelle ce sera la seule philosophie allemande de la propriété industrielle qui prévaudra dans les pays signataires de la convention

²⁸ http://www.senat.fr/senateur-4eme-republique/armengaud_andre000037.html
[Consulté le 07/03/2013].

²⁹ *Journal officiel des débats parlementaires*, question orale en date du 21 avril 1970.

projetée par le brevet européen³⁰ ». Le parlementaire français redoute que l'industrie française soit « tantôt enserrée dans le réseau des brevets PCT [...] tantôt soumise, dans le cadre européen, aux seules pratiques et influences allemandes en matière de brevets européens³¹ ».

Face à ces prises de position, les Allemands pensent de bonne politique de préparer minutieusement la candidature de Munich, manifeste dès lors que la municipalité et le Land de Bavière décident en 1963-1964 de mettre à la disposition de ce projet des terrains près du Patentamt³². Le choix s'annonçant plus difficile que prévu, la candidature d'autres villes émerge, chacune espérant bien tirer son épingle du jeu en cas de blocage. Si les deux prétendantes naturelles se neutralisaient, une troisième pourrait bien emporter la mise.

Luxembourg s'interroge, sans aller jusqu'à présenter officiellement sa candidature. La première à se lancer est la ville de Nice, en septembre 1970. La situation stagne, jusqu'à ce que la question du siège soit mise à l'ordre du jour de la session de juin 1972 de la conférence intergouvernementale. Le député-maire de Nice, Jacques Médecin, s'empresse alors d'inviter Kurt Haertel à visiter la ville³³. Le temps ayant passé, la Grande-Bretagne, désormais sur la voie de l'adhésion à la CEE, révisé parallèlement ses ambitions à la hausse et présente la candidature de Londres. Elle avance trois arguments. Le premier est la connectivité aérienne de Londres, sans pareille en Europe, qui rend la capitale centrale et facilement accessible pour tous les utilisateurs. Le deuxième argument est linguistique. Prévoyant qu'une majorité des

³⁰ *Idem.*

³¹ *Idem.*

³² « Conférence de Munich sur le droit européen des brevets. Communication à la presse n° 5. Locaux de l'Office européen des brevets à Munich », sd. AOEB, conférence diplomatique.

³³ Le député-maire de Nice, à M. Haertel, président de la conférence intergouvernementale, président du groupe d'experts « brevet communautaire », président du *Deutsche Patentamt*, 19/06/1972. AOEB : Conférence intergouvernementale, classeur 6 « Siège de l'OEB ».

demandes serait rédigée en anglais, Londres concluait que les examinateurs devraient être parfaitement anglophones. Il en allait de la « confiance que les utilisateurs du système international de délivrance de brevets, et plus particulièrement leurs conseillers techniques, éprouveront à son égard. Ces derniers vont presque certainement la considérer avec quelque circonspection et trouveront probablement de bonnes raisons à cela. En particulier, ils voudront être convaincus de ce que les examinateurs posséderont les qualifications requises pour examiner les demandes de brevets rédigées en anglais, étant donné qu'en cette matière, la précision des termes est d'une importance énorme pour définir l'étendue des droits du titulaire du brevet³⁴ ». Il faudrait donc recruter des équipes majoritairement anglophones. Le faire loin de Londres serait à la fois hasardeux et coûteux. Élire domicile outre-Manche permettrait inversement de recruter des Britanniques en nombre suffisant et sans prime d'expatriation. Le brevet européen n'en serait que moins cher ! Cette offre écrase celle de Nice et reste seule face aux deux villes les plus légitimes, Munich, siège du plus puissant Office national et La Haye, siège de l'IIB. Sans doute par des discussions directes entre van Benthem et Haertel, Allemagne et Pays-Bas parviennent à un accord. La conférence intergouvernementale accepte à l'unanimité moins une abstention, celle de la délégation britannique, cette paix des braves qui voit Munich devenir le siège officiel de l'Organisation et La Haye héberger une branche de cette même organisation, fondée sur l'IIB. La conférence est un succès et peut désormais se conclure par la signature d'une convention.

« Pour les hommes de ma génération tout particulièrement, Monsieur le Président, les mots *Conférence de Munich* évoquaient une des heures les plus tragiques de notre histoire. Maintenant il est symbolique que nous appellerons aussi *Conférence de Munich* celle qui a donné naissance à une œuvre de progrès et nous vous sommes reconnaissants d'incarner devant nous le visage pacifique de l'Allemagne qui a courageusement surmonté le

³⁴ Note de transmission, BR/GT I/13/69, 30/09/1969. AOEB : Conférence intergouvernementale, classeur 4 « Correspondance avec le Dr. Haertel ».

passé sans vouloir l'oublier et qui est maintenant au premier rang des constructeurs de cette Europe pacifique que nous voulons léguer à nos enfants³⁵ ».

En remerciant en ces termes, le 10 septembre 1973, Gerhard Jahn, ministre de la Justice de la RFA et président allemand de la Conférence diplomatique réunie pour parachever la conférence intergouvernementale en signant la convention mise au point, François Savignon marque l'importance politique de ce moment capital pour l'avenir de l'Europe technologique. Parmi les 200 participants mêlant experts juridiques et diplomates de profession, certains gardent le souvenir d'une sorte de Congrès de Vienne, la richesse du programme culturel donnant l'impression de passer le temps à faire semblant de travailler alors que les décisions avaient toutes déjà été prises.

Le secrétariat général de la conférence diplomatique est assuré par le Directeur général du Secrétariat général du Conseil des Communautés européennes, Jan van Grevenstein. Les 21 États de la conférence intergouvernementale se retrouvent aux côtés des représentants de quatre organisations intergouvernementales (Conseil de l'Europe, Commission des Communautés européennes, IIB, OMPI) et de 14 ONG. Les principales décisions avaient certes déjà été arrêtées, mais la conférence n'en est pas pour autant de pure forme. Plus d'une centaine d'amendements sont déposés et discutés par les délégations gouvernementales. Les « pères fondateurs » sont présents aux postes clefs. Kurt Haertel préside le Comité de coordination et le Comité de travail consacré au droit des brevets. François Savignon préside le Comité en charge des dispositions institutionnelles tandis que Bob Van Benthem est élu rapporteur général de la conférence et président du Comité de rédaction.

³⁵ Cité par Kurt Haertel, « Convention sur le brevet européen », *Journal officiel de l'Office européen des brevets*, 21 septembre 1983, n° 9, p. 361-406, p. 368.

La signature de la Convention sur le brevet européen, également appelée Convention de Munich a lieu au Maximilianeum, siège de la Diète et du Sénat de Bavière le 5 octobre 1973. La Convention pose les cadres légaux et fixe de manière extrêmement précise l'organisation et les procédures d'applications. Reste à donner chair à ce plan, et à arrimer aux piliers de la doctrine les détails de l'organisation. C'est la tâche du Comité intérimaire, qui débute près de quatre ans de travaux pendant que, parallèlement, les États signataires ratifient la Convention. Cette dernière entre officiellement en vigueur, le nombre minimum d'États ayant ratifié étant atteint, le 7 octobre 1977. L'Office européen des brevets ouvre ses portes le 2 novembre 1977 dans la capitale bavaroise. Peu de temps après l'IIB est intégré à l'Office qui reçoit ses premières demandes de brevets à partir du 1^{er} juin 1978.

« Œuvre du siècle », la Convention inaugure conjointement avec le traité PCT une « deuxième révolution du droit des brevets³⁶ ». Pour Arpad Bogsch, l'un des principaux artisans du PCT en qualité de directeur général de l'OMPI, PCT et Convention européenne sont des traités « jumeaux³⁷ ». Le traité PCT permet à une demande internationale déposée au titre du PCT d'avoir la même valeur que des demandes nationales dans tous les pays qui y sont désignés. La convention européenne va plus loin dans la simplification et l'économie : elle prévoit une seule demande, aboutissant à un seul brevet. Le déposant peut obtenir via le PCT un brevet européen et non seulement des brevets nationaux. L'OEB peut faire recherches internationales et examens préliminaires au titre du PCT.

Cette articulation forte ne doit pas faire oublier les relations dialectiques qui ont présidé à la genèse de ces deux traités. La convention européenne

³⁶ Göran Borggård, « The Swedish Patent Office and the Second Patent Revolution », *International Review of Industrial Property and Copyright Law*, 1983/2, p. 214-228, p. 214.

³⁷ 1977-1987. 10^e anniversaire de la Convention sur le brevet européen, OEB, Munich, 1987, p. 175-176.

est née d'une réaction au nouveau contexte créé par le PCT. Face à l'industrie extra-européenne en général et américaine en particulier, l'Europe a mis un nouveau gardien à ses portes³⁸. La convention européenne devait contribuer à protéger les pays d'Europe qui ne pratiquaient pas un système d'examen complet des demandes de brevet contre « l'invasion de leur territoire économique par des brevets de valeur douteuse et incontrôlée³⁹ ».

En débat depuis plus de vingt ans, une organisation européenne des brevets est donc en 1973 sur le point de voir le jour, après de multiples péripéties. Bob van Bethem donne une vision claire de ces difficultés : « Si la mise au point du système européen, explique-t-il, a exigé autant de temps, cela tient précisément à la nécessité de faire *trionpher l'idée supranationale* ; il fallait non seulement accomplir un travail de spécialiste sur la base des conceptions, des expériences et des évolutions les plus récentes, mais également transformer, par un processus de longue haleine, parfois laborieux, l'idée nationale qui est de tradition dans ce domaine spécialisé en une idée européenne supranationale, et faire jaillir de la conscience nationale une conscience européenne⁴⁰ ».

Les négociations sur le brevet communautaire n'ont pas connu la même fortune. Une convention sur ce point est signée dans la foulée de celle de Munich, en 1975. Mais le processus de ratification piétine, et ce pendant près de quarante ans. Le mécanisme de coopération renforcée permet une relance, en 2012. Signe des enjeux, cela fait du brevet communautaire, sur

³⁸ Pour reprendre l'expression d'Eda Kranakis, "Patents and Power: European Patent-System Integration in the Context of Globalization", *Technology and Culture*, 2007/4, p. 689-728, p. 709.

³⁹ Kurt Haertel (reprenant la formule de la délégation française à la conférence de Munich), « Convention sur le brevet européen », *Journal officiel de l'Office européen des brevets*, 21 septembre 1983, n° 9, p. 361-406, p. 367.

⁴⁰ Bob van Benthem in 1977-1987. *10^e anniversaire de la Convention sur le brevet européen*, OEB, Munich, 1987, p. 181-189, p. 182.

le point désormais de voir le jour, l'objet de la négociation la plus longue de l'histoire de l'Europe contemporaine. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, telle que prévue par le référendum britannique sur la sujet en juin 2016, laisse penser que ce délai pourrait encore s'allonger⁴¹.

⁴¹ Rosie Spinks, « How would Brexit affect EU patent protection? », *The Guardian*, 29/03/2016 ; Benoît Battistelli, « The future of the Unitary Patent package » (11/07/2016), en ligne : <http://blog.epo.org/unitary-patent-2/future-unitary-patent-package/> (consulté le 6 août 2016).

Le CNRS, centre « international » de la recherche scientifique : histoire(s) d'une ouverture sur le monde...

DENIS GUTHLEBEN¹

Résumé

« Au diapason de la “science monde” » : en tant que plus vaste organisme de recherche fondamentale en Europe, le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) joue un rôle de premier plan dans la collaboration scientifique internationale. Ces initiatives actuelles reposent sur un héritage de plus de 75 ans d'histoire.

Mots-clés : CNRS – Science – Recherche publique – Collaboration internationale – Recherche fondamentale.

Abstract

The CNRS, "International" Center for Scientific Research: History of an Opening up to the World

"In step with world science": as the largest fundamental research organization in Europe, carrying out studies in all fields of knowledge, the CNRS (Centre national de la recherche scientifique – National Center for Scientific Research) plays a leading role in international scientific collaboration. Its current initiatives are based on a legacy of over 75 years of history.

Keywords : CNRS – Science – Public Research – International Collaboration – Basic Research.

Le CNRS se place « au diapason de la “science-monde²” ». Chiffres et indicateurs, qui occupent désormais une place aussi capitale

¹ Docteur en histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Denis Guthleben est attaché scientifique au Comité pour l'histoire du CNRS, rédacteur en chef de la revue *Histoire de la recherche contemporaine* et membre du bureau de la *Revue d'histoire des sciences*. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *l'Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la science* (Armand Colin, 2013), il dirige également la collection « Histoire des sciences » aux éditions Nouveau Monde.

qu'envahissante dans la pratique et l'évaluation de la recherche scientifique, en témoignent. L'établissement compte près de 400 programmes de coopération scientifique, 172 laboratoires internationaux associés, une centaine de groupements de recherche internationaux, 35 unités mixtes internationales, huit bureaux à l'étranger... Ses chercheurs, dont un sur quatre est de nationalité étrangère, bénéficient d'une large palette d'outils de collaboration, de la mission la plus simple à la structure la plus pérenne ; au final, près de la moitié de leurs publications sont co-signées par un partenaire étranger... et l'on pourrait poursuivre sur des pages entières, en segmentant encore le monde en autant de régions spécifiques : l'Amérique du Nord, partenaire traditionnel mais toujours de premier plan, l'Asie, moteur actuel de la coopération scientifique, l'Afrique, son moteur d'avenir – et qui le restera ? –, l'espace européen et son nouvel Horizon 2020...

Toutes ces données, recueillies, commentées, promues à longueur de brochures institutionnelles et de tribunes de presse, renvoient à un constat familier : la recherche scientifique est, par essence, par nature, par tout ce que l'on voudra, résolument ouverte vers l'international. Et le CNRS, plus grand organisme public de recherche fondamentale en Europe, fait ici figure d'archétype. Rien d'étonnant, pour un établissement dont la devise est de « dépasser les frontières » – de la connaissance, mais on peut tout aussi bien entendre « territoriales ». Sauf qu'il n'en a pas toujours été ainsi : cette ouverture est le fruit d'une longue histoire, marquée par des débats, des réformes, des succès, mais aussi des hésitations et des revers, ainsi que par un contexte, national et international. Il ne saurait être question ici d'en faire le tableau complet³. Mais quelques jalons,

² 2014, *une année avec le CNRS*, p. 18 [mis en ligne en juillet 2015, consulté le 1^{er} mars 2016] : <http://www.cnrs.fr/fr/pdf/RA2014/index.html>

³ On consultera pour cela Denis Guthleben, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours. Une ambition nationale pour la science*, Paris, Armand Colin, Coll. Poche, 2013 (2009 pour la première édition).

accompagnés des références bibliographiques les plus récentes, permettront de revenir sur ses principales étapes.

Une ambition « nationale »

La création du CNRS, le 19 octobre 1939, marque l'accomplissement d'une grande « ambition nationale » en faveur de la recherche, portée par le prix Nobel de physique Jean Perrin. Elle vient couronner plusieurs initiatives, de la fondation à Paris en 1926 de l'Institut de biologie physico-chimique, qui s'apparente à « un coup d'essai du type d'organisation de recherche qui sera développée au niveau national »⁴, jusqu'aux réformes portées par Jean Perrin et par le ministre de l'Éducation nationale Jean Zay sous le gouvernement de Front populaire⁵. Plus largement, cette création renvoie à une réflexion récurrente sur l'organisation de la recherche en France, et sur son retard réel ou supposé par rapport aux autres grandes nations scientifiques, notamment l'Allemagne : après la défaite de 1870, déjà, Louis Pasteur avait déploré que « les malheurs de la patrie [étaient] liés d'une manière si douloureuse à la faiblesse de notre organisation scientifique⁶ ».

L'ambition qui anime les savants s'appuie, dès ces années, sur une prise en compte des enjeux internationaux, qu'ils soient politiques, militaires ou purement scientifiques, dans une perspective comparatiste et engagée. Il n'empêche que, malgré les liens individuels – de collaboration ou de rivalité – qu'ils entretiennent avec leurs homologues au-delà des frontières, l'heure n'est pas encore à la définition d'une politique internationale de relations

⁴ Michel Morange, « L'Institut de biologie physico-chimique de sa fondation à son entrée dans l'ère moléculaire », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 7, CNRS Éditions, novembre 2002, p. 32-40.

⁵ Voir Pascal Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Paris, CNRS Éditions, 2016 (1^{re} édition 1994), en particulier p. 471-509.

⁶ Louis Pasteur, *Quelques réflexions sur la science en France*, Paris, Gauthier-Villars, 1871.

scientifiques. Et cette dimension demeure toujours absente du projet que Jean Perrin bâtit jusqu'à la veille de la naissance du CNRS⁷. Elle n'est pas davantage en mesure de se développer au cours de ses premières années d'existence : pendant l'Occupation, si l'on excepte ses personnels qui ont fait le choix de l'émigration et ont souvent rejoint la bannière de la France libre⁸, il subit un isolement complet, qui le tient à l'écart des grandes avancées scientifiques et techniques réalisées dans les pays anglo-saxons. Les prémices de l'ouverture de l'institution sur le monde ne commencent à se manifester qu'à partir de la Libération.

De la Libération aux années 1950 : missions et accords

Ces prémices demeurent modestes, répondant avant tout aux besoins les plus urgents d'un organisme en reconstruction, dans un contexte où la recherche apparaît comme un enjeu secondaire aux yeux des pouvoirs publics français – en 1947, Frédéric Joliot-Curie et le directeur du CNRS Georges Teissier se voient contraints de lancer un « cri d'alarme », au travers d'un manifeste, pour dénoncer cette situation⁹. Des besoins scientifiques et techniques, d'une part : dans cette perspective, le CNRS pérennise, par exemple, un bureau à Londres, hérité de la France libre, afin d'encourager les échanges de connaissances au profit des chercheurs français. Le biochimiste Louis Rapkine, cheville ouvrière de cette initiative, peut ainsi écrire aux autorités britanniques, au sujet de l'une des grandes innovations de la Seconde Guerre mondiale : « Nous ne désirons pas des informations de nature très secrète ; nous sommes si loin derrière vous sur

⁷ Jean Perrin, *L'organisation de la recherche scientifique en France*, Paris, Hermann, 1938.

⁸ Pour en savoir plus, on pourra consulter Diane Dosso, *Louis Rapkine (1904-1948) et la mobilisation scientifique de la France libre*, thèse de doctorat sous la direction de Dominique Pestre, décembre 1998.

⁹ *Sur un oubli dans le Plan Monnet*, Comité d'action pour la défense de la recherche et de l'enseignement scientifiques, 1947.

la question du radar que n'importe quoi que vous puissiez montrer à mes collègues serait très apprécié par nous tous¹⁰ ».

Des besoins en équipements, d'autre part, conduisent le CNRS à mener d'autres entreprises vers l'étranger. La « mission scientifique » qu'il inaugure en Allemagne dès mars 1945 lui permet ainsi de saisir – ou de récupérer – du matériel dans les laboratoires d'un Troisième Reich moribond¹¹. À l'inverse des Américains, les chercheurs français n'entendent pas en revanche exploiter la "matière grise" allemande. Une note rédigée en août 1946 par le chef de la mission, le géophysicien Louis Cagniard, permet d'en prendre la mesure :

« Il ne faut pas se laisser gagner par un engouement dont nos alliés ont donné l'exemple, ni par le battage que les Allemands font autour de leurs personnes et de leurs travaux [...] Notre politique vis-à-vis des savants allemands doit consister plutôt à en extraire des renseignements aussi étendus que possible sur les idées nouvelles qu'ils ont eues, les résultats qu'ils ont obtenus et les méthodes qui leur ont permis d'atteindre ces résultats. Les considérer comme des vaches à lait qu'on abandonnera après les avoir traites¹² ».

Le CNRS multiplie aussi les démarches pour obtenir l'aide de grandes organisations, telles que la Fondation Rockefeller. Frédéric Joliot-Curie la sollicite dès la Libération : « Sans un apport d'appareils modernes et de produits chimiques venant de l'extérieur, notre retard dans la recherche s'accroîtra à un tel degré que notre situation scientifique risque de devenir réellement dramatique¹³ ». La Fondation est appelée à jouer un rôle important dans la remise en marche du CNRS au fil des années 1940

¹⁰ Cité par Diane Dosso, *Louis Rapkine (1904-1948)...*, *op. cit.*, p. 366.

¹¹ Voir Corine Defrance, « La mission du CNRS en Allemagne. Entre exploitation et contrôle du potentiel scientifique allemand », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 5, CNRS Éditions, novembre 2001, p. 54-65.

¹² Note citée par Corine Defrance, *ibid.*, p. 61.

¹³ Lettre de Frédéric Joliot-Curie à la Fondation Rockefeller, 1945, citée dans Catherine Nicault, Virginie Durand (dir.), *Histoire documentaire du CNRS*, Tome 1, années 1930-1950, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 237.

et 1950. Elle lui accorde 350 000 dollars pour l'équipement de ses laboratoires et l'organisation de grandes conférences internationales, malgré les réticences initiales de ses responsables, dues à l'appartenance de Frédéric Joliot-Curie au parti communiste et à ses prises de position publiques en faveur de l'URSS¹⁴. Le contexte international, marqué cette fois-ci par les débuts de la Guerre froide, continue en effet de peser sur l'ouverture de l'établissement¹⁵.

Passées les premières années de la Libération, le CNRS inaugure une politique d'échanges plus pérennes, marquée par la signature de conventions bilatérales. L'analyse de ces documents dévoile que, en dehors des clauses spécifiques qu'ils renferment parfois, leur cadre général repose toujours sur des échanges de documentation, d'informations, de données scientifiques et de chercheurs. La première convention, en 1950, lie le CNRS à la *Netherlands Organization for Scientific Research (NWO)*. Viennent ensuite le FNRS en Belgique, le *Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR)* en Italie, le *Medical Research Council* et le *British Council* en Grande-Bretagne, en somme tout d'abord avec les organisations scientifiques de ses voisins européens – à l'exception de l'Allemagne, pour l'heure encore, en raison des séquelles de la guerre¹⁶. Il ne s'agit toutefois pas d'une ouverture aveugle : des réticences sont parfois exprimées jusque dans les publications institutionnelles. Ainsi, dans le rapport d'activité paru à la fin de l'année 1953 :

« Le CNRS accueille temporairement un certain nombre de chercheurs étrangers et leur permet ainsi de faire un stage de recherches dans les laboratoires français sous la direction de maîtres réputés dans des disciplines diverses. Il est admis que ces

¹⁴ Voir John Krige, *American Hegemony and the Postwar Reconstruction of Science in Europe*, Cambridge, MIT Press, 2008, en particulier p. 75-111.

¹⁵ Voir Denis Guthleben, « D'un bloc l'autre ? Le CNRS dans la Guerre froide », in Corine Defrance, Anne Kwaschik (éd.), *La Guerre froide et l'internationalisation des sciences*, Paris, CNRS Éditions, 2015, p. 91-104.

¹⁶ Voir Denis Guthleben, « L'Allemagne, fer de lance de la politique européenne du CNRS ? », in Corine Defrance, Ulrich Pfeil (éd.), *La construction d'un espace scientifique commun. La France, la RFA et l'Europe après le « choc du Sputnik »*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2012, p. 99-114.

travailleurs viennent dans notre pays pour y préparer une thèse ou effectuer un travail scientifique équivalent et qu'ensuite ils doivent rentrer chez eux après avoir profité de la culture de notre pays¹⁷. »

Malgré ces réserves, qui peuvent sembler surprenantes *a posteriori* mais qui indiquent bien que les relations scientifiques internationales relèvent davantage d'une construction que d'un acquis, les accords se succèdent à mesure que défilent les années 1950 : avec l'Espagne, la Suisse, la Pologne, de même qu'avec l'Académie des Sciences d'Union soviétique en 1958, au terme de négociations qui ont débuté l'année précédente, peu après le lancement du premier Spoutnik.

Du multilatéralisme aux premières initiatives communautaires

Cette même année 1958 marque une rupture dans l'ouverture internationale du CNRS. Avec le retour au pouvoir du général de Gaulle, la recherche est inscrite parmi les grandes priorités nationales. Le CNRS assiste, entre les exercices 1958 et 1960, au doublement de sa dotation publique. Cette nouvelle dynamique budgétaire est prolongée ensuite par une hausse annuelle moyenne – en annulant les effets de l'inflation – de près de 25% jusqu'à la fin des années 1960¹⁸. Les échanges internationaux de l'organisme bénéficient de cette aisance financière : les crédits qui permettent de les financer quadruplent en un an, d'un million de nouveaux francs en 1959 à quatre millions en 1960, pour atteindre près de dix millions au milieu de la décennie. Ces moyens permettent de multiplier les missions des chercheurs et d'accroître les capacités d'accueil des laboratoires. Ils débouchent aussi sur la mise en place d'un « bureau des relations internationales ». Dans la foulée, la plupart des conventions sont remises sur le métier, afin d'être élargies et renforcées.

¹⁷ Rapport d'activité du CNRS, octobre 1952-octobre 1953, p. 52.

¹⁸ Bruno Marnot, « Le budget du CNRS de la Libération à 1968 », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 25, CNRS Éditions, novembre 2010, p. 38-42.

Au-delà des échanges traditionnels, de vastes projets bilatéraux ou multilatéraux se concrétisent au fil de la décennie. C'est le cas, par exemple, de l'Institut Laue-Langevin (ILL), un laboratoire équipé d'un réacteur à haut flux de neutrons, qui s'inscrit dans le cadre de cette *Big Science* qu'Alvin M. Weinberg vient tout juste de populariser dans la revue *Science*¹⁹. Sa construction, lancée à Grenoble dans le prolongement de la signature du traité de l'Élysée de 1963, constitue une étape dans la renaissance des relations scientifiques franco-allemandes²⁰. De la même manière, la société scientifique EISCAT (European Incoherent Scatter Scientific Association) commence à être conçue en partenariat avec des organismes allemand, britannique, finlandais, norvégien et suédois, autour d'un projet de « sondeur à diffusion incohérente en zone aurorale » pour l'étude de la haute atmosphère, de l'ionosphère et du couplage entre le Soleil et la Terre. Et, lorsque ses associés européens lui font défaut, le CNRS peut s'unir avec des partenaires plus lointains : son directeur général Hubert Curien (1969-1973) est ainsi amené à se rapprocher du Conseil national de recherches canadien et de l'université d'Hawaï pour la construction d'un grand télescope de 3,60 m de diamètre optique, le « TCFH » (pour « télescope Canada-France-Hawaï »), toujours en activité au sommet du Mauna Kea, un volcan endormi situé sur l'île d'Hawaï²¹.

Hubert Curien figure aussi parmi les principaux artisans de la Fondation européenne de la science, qui voit le jour en novembre 1974²². L'ESF, dont le siège est établi à Strasbourg, est financée par des contributions des

¹⁹ Alvin M. Weinberg, « Impact of Large-Scale Science on the United States », *Science*, n° 3473, 21 juillet 1961, p. 161-164.

²⁰ Pour en savoir plus sur l'histoire de l'ILL, voir Bernard Jacrot, *Des neutrons pour la science. Histoire de l'Institut Laue-Langevin*, Paris, EDP Sciences, 2006.

²¹ Pour en savoir plus sur ces projets, Denis Guthleben, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours*, op. cit.

²² Sur le parcours d'Hubert Curien, voir le dossier « Hubert Curien, de l'amphithéâtre au ministère de la Recherche », *Histoire de la recherche contemporaine*, tome V, n° 2, Paris, CNRS Éditions, à paraître en décembre 2016.

grandes agences ou des organismes nationaux. Elle vise à la coordination des activités de recherche des institutions membres, dans un contexte budgétaire plus contraint, ainsi que le relève son premier président, le physicien anglais Brian Flowers :

« La Fondation cherche donc, en cette période de restrictions financières, alors que le coût de la science ne cesse de croître, à promouvoir une affectation plus rentable des ressources disponibles, en évitant les doubles emplois inutiles et en favorisant une utilisation optimale des installations existantes par des systèmes d'échange et de coopération²³. »

La participation du CNRS à ces premières opérations communautaires, préfigurant les programmes lancés à partir des années 1980, s'avère capitale à la fois dans des projets de science dite « lourde » – autour du rayonnement synchrotron, par exemple, qui aboutit dans les années 1980 à la création de l'European Synchrotron Radiation Facility (ESRF) de Grenoble – et dans des thématiques moins onéreuses – l'un des premiers programmes lancés par l'ESF porte sur l'étude des vitraux des cathédrales médiévales en Europe.

Depuis 1982 : l'Europe et le monde...

L'entrée de la recherche parmi les préoccupations de l'Europe communautaire n'a fait que s'amplifier à mesure des années. Ce mouvement, qui s'est traduit par le lancement de grands programmes – ESPRIT, BRITE, RACE, BRIDGE ou EUREKA inauguré en 1985 pour tenter de faire face à l'Initiative de défense stratégique américaine – et a vu naître et grandir les programmes-cadres, est aussi perceptible au cœur même du CNRS. Dans la foulée de la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France du

²³ Brian Flowers, « La Fondation européenne de la science », *Le Courrier du CNRS*, n° 24, avril 1977, p. 48.

15 juillet 1982²⁴, l'organisme se dote d'une nouvelle « direction des relations et de la coopération internationale » (DRCI). Ses archives, ouvertes aux historiens, n'ont pas encore fait l'objet d'une étude systématique. Mais certaines de ses initiatives témoignent de la manière dont les recommandations de la loi de 1982 dans le domaine des relations scientifiques internationales ont été prises en compte par le CNRS.

D'une manière générale, tout d'abord, le texte prévoit que l'ensemble des relations doivent être encouragées « pour maintenir le niveau de la recherche et des techniques françaises et pour valoriser l'image culturelle, scientifique et technique de la France dans le monde ». Ensuite, un effort particulier doit être produit dans le cadre de la CEE, « ouvrant la voie à un véritable espace scientifique et technique européen ». Enfin, il est prévu que « l'ensemble des capacités françaises de recherche et de technologie devront se mobiliser pour mettre en œuvre avec les pays du tiers-monde une coopération permettant d'assurer leur authentique développement national ». Dans ce registre, les relations débutent souvent de manière informelle, comme le relève le premier directeur des relations internationales du CNRS : « On espère toujours qu'un premier contact au cours d'un congrès, qu'une discussion où l'on découvre la complémentarité des approches va devenir la base d'une coopération. Cette graine est fragile, elle doit être protégée pour germer et grandir, arrosée pour porter des fruits²⁵ ». Ensuite, ces relations s'institutionnalisent parfois : on le constate pour les missions permanentes du CNRS, en Afghanistan, en Égypte, au Mexique et en Israël²⁶, ou pour les actions menées dans le cadre des programmes mobilisateurs initiés en 1982, en particulier le

²⁴ Voir Jean-François Théry, Rémi Barré, *La loi sur la recherche de 1982. Origines, bilan et perspectives du "modèle français"*, Paris, Éditions Quae, 2001.

²⁵ Jean-François Miquel, « Le CNRS et la coopération internationale », *Le Courrier du CNRS*, n° 54, janvier 1984, p. 8.

²⁶ Pour l'heure, seule cette dernière mission a fait l'objet d'une étude, voir Catherine Nicault, « Le CNRS dans l'Orient compliqué : le Centre de recherche français de Jérusalem », *Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 5, novembre 2001, p. 24-35.

quatrième, « Recherche scientifique et innovation technologique au service du développement du tiers-monde ». Le CNRS fournit alors des moyens supplémentaires aux laboratoires pour financer des projets selon trois critères : un thème de recherche présentant un intérêt pour les pays en développement, l'identification d'un partenaire étranger et l'implication directe d'un organisme spécialisé tel que l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (Orstom, ancêtre de l'IRD).

En somme, bien des dispositifs élaborés au fil des années 1980 perdurent aujourd'hui, à l'image des programmes internationaux de coopération scientifiques (PICS), ou ont été précisés à mesure de la définition de nouveaux enjeux – ceux de l'Europe de la recherche, en particulier, qui apparaissent depuis une vingtaine d'années comme les plus marquants et les plus structurants. Ce bref – beaucoup trop bref – tour d'horizon n'a pour ambition que de rappeler que ces développements récents ne se produisent pas « hors-sol », mais s'appuient sur un terreau dont les strates initiales coïncident parfois avec les toutes premières années du CNRS. Toutes les « graines » qui y ont été semées mériteraient autant d'histoires particulières, où les considérations purement scientifiques seraient rapprochées des préoccupations géopolitiques dont on perçoit bien, à chaque fois, le rôle qu'elles ont pu jouer. Dans ce domaine, malgré les publications qui se succèdent depuis plusieurs années, tout reste à faire !

Des savants français contre la guerre du Vietnam

De l'anti-impérialisme à la construction d'une paix positive

PIERRE JOURNOUD

Résumé

Les scientifiques ont souvent entretenu, au xx^e siècle, une relation incestueuse avec la guerre. La guerre du Vietnam n'a pas fait exception mais elle a également suscité un mouvement d'opposition très actif, dans lequel les « intellectuels scientifiques » ont joué un rôle majeur. Quelques-uns se sont engagés dans le développement de coopérations scientifiques durables avec leurs collègues vietnamiens, contribuant ainsi à la construction toujours longue et difficile d'une « paix positive ».

Mots-clés : Scientifiques – Guerre du Vietnam – Mouvement antiguerre – Paix – Coopération.

Abstract

French scientists against the Vietnam War. From anti-imperialism to the building of a positive peace

The scientists have often had an incestuous relation with war during the 20th century. The Vietnam War did not make an exception but it also aroused a very active antiwar movement, in which the “scientific intellectuals” played a major role. Some made a strong commitment in the development of sustainable scientific cooperation with their Vietnamese counterparts, so contributing to the always long and difficult construction of a “positive peace”.

Keywords: *Scientists – Vietnam War – Antiwar Movement – Peace – Cooperation.*

Qu'ils la servent ou qu'ils la contestent, les scientifiques entretiennent une grande intimité avec la guerre. Au xx^e siècle, le formidable essor des techniques et la fulgurante modernisation des armes et des systèmes

d'armes les a mobilisés comme jamais auparavant¹. Des gaz de combat utilisés dans la Première Guerre mondiale aux débats plus récents sur les applications militaires des nanotechnologies, en passant par le programme Manhattan pendant la Seconde Guerre mondiale, les sciences ont été maintes fois mises au service de la guerre et des complexes militaro-industriels et médiatiques qui l'alimentent². Redoutant la « ruine de l'âme », des scientifiques moins nombreux ont, au contraire, utilisé leur notoriété pour dénoncer la guerre et ses méfaits, voire pour quelques-uns, agir plus concrètement en faveur du rétablissement de la « paix positive » caractérisée, en référence aux travaux bien connus de Johan Galtung, par une dynamique capable d'éliminer toutes les causes de conflit et de substituer une culture de paix à la culture de violence.

À cet égard, l'engagement des scientifiques ne saurait être dissocié de la volonté des intellectuels, propre au xx^e siècle, de « sortir de leur domaine et se mêler de ce qui ne les regarde pas », selon la formule sartrienne³. Riche en tragédies, ce siècle leur a offert d'innombrables opportunités de se mêler, pour le meilleur et pour le pire, de guerre et de paix. La Première Guerre mondiale à peine commencée, philosophes et écrivains justifiaient déjà, de part et d'autre du Rhin, la nécessaire lutte de la « civilisation », naturellement présentée comme celle de son camp, contre la « barbarie », confondue avec l'ennemi. Chimistes, physiciens, mathématiciens, chirurgiens participèrent massivement à l'effort de guerre. Certains

¹ Pierre Journoud est professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul-Valéry Montpellier, cofondateur du GIS « ESPRIT » (Études en Stratégie, Politiques et Relations Internationales) et membre du Centre d'histoire de l'Asie contemporaine (CHAC) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Rudolf Hänsel, « La science au service de la guerre », *Horizons et débats*, n° 26, 2008 ; Amy Dahan et Dominique Pestre (dir.), *Les sciences pour la guerre 1940-1960*, Paris, EHESS, 2003.

³ Patrick Wagner, « La notion d'intellectuel engagé chez Sartre », *Le Portique* [en ligne], Archives des Cahiers de la recherche, Cahier n° 1, 2003 (URL : <http://leportique.revues.org/381>, consulté le 29 juillet 2016) ; Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes. Les lieux. Les moments*, Paris, Seuil, 1996.

psychiatres allèrent jusqu'à échafauder des théories destinées à prouver la bestialité de l'adversaire. Dominée par un patriotisme viscéral parfois teinté de mysticisme, la majorité s'était convaincue de combattre pour une guerre juste. Les voix pacifistes qui redoutaient les lendemains consécutifs aux « cyclones de haine » et tentaient désespérément de rester *Au-dessus de la mêlée*, à l'instar de Romain Rolland, furent condamnées au silence⁴.

En progrès depuis les années 2000, l'histoire des « intellectuels scientifiques » a montré que chacune des guerres du xx^e siècle avait ainsi secrété ses partisans vigoureux ou résignés – les plus nombreux – et ses opposants acharnés⁵. La guerre du Vietnam constitue sans doute l'apogée de cet engagement, avec ses certitudes idéologiques et sa force d'initiative, ses contradictions et ses doutes, ses désillusions et ses ruptures. L'escalade massive décidée par l'administration Johnson, en 1965, mit à contribution quantité de scientifiques⁶, y compris ceux venus

⁴ Christophe Prochasson, « Les intellectuels français et la Grande Guerre », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2014 (URL : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-0038-003>, consulté le 29 juillet 2016) ; Roy MacLeod, « The Scientists Go to War: Revisiting Precept and Practice, 1914-1919 », *Journal of War and Culture Studies*, n° 1, vol. 2, 2009, p. 37-51 ; « Science and Scientists », in Jay Winter (dir.) *Cambridge History of the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, vol. 5, p. 434-459, p. 704-708.

⁵ On mesurera les progrès historiographiques parcourus entre ces deux publications : Michel Pinault, « L'intellectuel scientifique : du savant à l'expert », in Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'Histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003 (URL : http://data.over-blog-kiwi.com/0/54/13/97/201311/ob_ccb7082f972aea3de268ed7f39a1c722_intell-sirin.pdf, consulté le 29 juillet 2016) ; et Antonin Durand, Laurent Mazliak et Rossana Tazzioli (dir.), *Des mathématiciens et des guerres. Histoires de confrontations*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

⁶ Méconnu dans l'historiographie française, le groupe JASON, né au tournant des années 1950-1960 et composé de scientifiques de haut niveau prêts à conseiller le gouvernement des États-Unis sur des questions scientifiques et techniques particulièrement sensibles, s'est ainsi illustré de manière très ambivalente pendant la guerre du Vietnam. Il a contribué à dissuader l'administration Johnson de recourir à l'usage de bombes nucléaires à faible

des sciences humaines et sociales, comme les anthropologues dont l'implication sur le terrain des combats lui-même allait faire polémique. Mais, en recourant à la plupart de leurs moyens militaires et notamment à des bombardements d'une ampleur inédite, les États-Unis ont aussi accéléré la mondialisation de la contestation de l'hyper-violence de cette guerre, tout en contribuant à la radicalisation interne du régime communiste vietnamien.

Cet article se propose de revenir sur les racines et les motivations de l'engagement des intellectuels scientifiques contre la guerre du Vietnam ; d'en cerner les modalités, les spécificités et les limites, et d'en évaluer le bilan au regard de la construction inachevée d'une paix positive au Vietnam.

La guerre, matrice de l'engagement

Les effets du « syndrome de Munich » sur les politiques étrangères sont bien connus⁷. Dénonçant un « Munich asiatique » qui ne pouvait servir qu'à « ratifier la terreur », Lyndon Johnson repoussa la proposition faite en 1964-1965 par le général de Gaulle de réunir une conférence diplomatique

rendement, dans une étude classifiée de 1966, avant de jouer un rôle décisif dans la mise en place, dès 1967, d'une barrière de surveillance électronique défensive dotée des technologies les plus avancées en matière de détection et de communications. Cette « Ligne McNamara » censée empêcher les infiltrations ennemies du Nord vers le Sud-Vietnam s'avéra finalement tout aussi inefficace que les bombardements massifs dont elle devait pourtant être l'alternative (Ann Finkbeiner, *The Jasons. The Secret History of Science's Postwar Elite*, New York, Viking, 2006). La révélation du rôle du groupe JASON lors de la diffusion des Papiers du Pentagone, en 1971, provoqua en réaction une ferme condamnation des scientifiques opposés à la guerre, notamment aux États-Unis (*Science Against the People, the Story of Jason*, SESPA, Berkeley, 1972 [<http://socrates.berkeley.edu/~schwrtz/SftP/Jasons.pdf>, consulté le 29 juillet 2016]).

⁷ Par exemple : Yuen Foong Khong, *Analogies at War: Korea, Munich, Dien Bien Phu, and the Vietnam Decisions of 1965*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1992.

pour trouver une solution à la guerre du Vietnam⁸. Or, ce syndrome fut aussi l'un des moteurs de l'engagement politique croissant des intellectuels français après la Seconde Guerre mondiale. Leur suractivité semble même avoir été une *catharsis* pour des personnalités poussées comme Sartre à abandonner la posture de l'intellectuel détaché et antihumaniste, plongé au cours des années 1930 dans le *Néant* de la liberté⁹, au profit du contestataire sur-engagé prétendant, par des choix libres et responsables, engager l'humanité entière¹⁰. La Seconde Guerre mondiale a conduit ces intellectuels à se considérer comme les gardiens de la conscience universelle, au besoin contre le politique.

Contrairement à la guerre d'Indochine, qui n'a mobilisé que d'une façon marginale, la guerre d'Algérie a soulevé une véritable « génération politico-intellectuelle », marquée par une extrême diversité des prises de position politiques¹¹. On peut distinguer, à gauche, deux grandes sources d'engagement, que l'on retrouve plus tard matinées d'antiaméricanisme et de tiers-mondiste dans la lutte contre la guerre du Vietnam. La première, l'anticolonialisme idéologique d'inspiration révolutionnaire tel qu'il était alors véhiculé par le marxisme-léninisme, fut à l'origine du célèbre *Manifeste des 121* publié en septembre 1960 par 121 personnalités pour proclamer solennellement le droit des jeunes à l'insoumission durant la guerre d'Algérie. La seconde, l'anticolonialisme de protestation morale qu'incarnait plutôt la « nouvelle gauche » déçue par les choix de Guy Mollet et peu séduite par les charmes du communisme, est née au milieu des années 1950, au moment où Raymond Aron fustigeait *L'Opium des intellectuels* en

⁸ Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam, 1954-1969. La réconciliation*, Paris, Tallandier, 2011, p. 181 et p. 199.

⁹ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1943.

¹⁰ Patrick Wagner, art. cité.

¹¹ Jean-François Sirinelli, « Les intellectuels français en guerre d'Algérie », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 10, novembre 1988, p. 9.

les invitant à ouvrir les yeux sur les contradictions de leur profession de foi marxiste-léniniste.

De la gauche révolutionnaire à la nouvelle gauche, du trotskisme au Parti socialiste unifié (PSU) auquel il adhéra au début des années 1960, le parcours du mathématicien Laurent Schwartz est emblématique de ces intellectuels animés par un anticolonialisme farouchement internationaliste. Opposant modéré à la guerre d'Indochine, il s'engagea de façon beaucoup plus active contre celle d'Algérie, dénonçant en particulier l'usage et la banalisation de la torture dans les rangs de l'armée française. Fondateur avec l'historien Pierre Vidal-Naquet du Comité Audin, du nom de son élève Maurice Audin, torturé et assassiné en juin 1957 par les parachutistes français en pleine bataille d'Alger, il fut aussi signataire du *Manifeste des 121*, avant d'être provisoirement révoqué de l'École polytechnique par le ministre des Armées, Pierre Messmer¹². L'engagement contre la guerre du Vietnam lui apparut, ainsi qu'à beaucoup d'autres intellectuels français, comme un prolongement naturel, l'anti-impérialisme cédant le pas à l'anticolonialisme¹³.

Au syndrome de Munich, prégnant chez les intellectuels en général, sans doute faut-il ajouter le poids d'un autre syndrome, plus spécifique aux savants et tout particulièrement aux physiciens : celui d'Hiroshima-Nagasaki. Le recours à la bombe atomique par Truman avait précipité, en effet, la prise de conscience que la science était devenue capable de s'affranchir de la valeur humaine qu'on lui attribuait jusqu'alors ; que les scientifiques avaient désormais « du sang sur les mains », comme l'avait confessé Robert Oppenheimer lui-même au président des États-Unis, et que plus rien ne pouvait être comme avant. Les efforts redoublés des scientifiques américains constitués en groupe de pression pour convaincre

¹² Laurent Schwartz, *Un mathématicien aux prises avec le siècle*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 397-398.

¹³ Bernard Brillant, *Les clerks de 68*, Paris, PUF, 2003 ; Laurent Jalabert, « Aux origines de la génération 1968 : les étudiants français et la guerre du Vietnam », *Vingtième Siècle*, n° 55, juillet-septembre 1997, p. 69-81.

le pouvoir politique de rechercher un accord international sur le contrôle de l'énergie atomique, plutôt que de mettre en œuvre des programmes nucléaires militaires massifs, n'avaient pu empêcher le déclenchement de la course aux armements nucléaires avec l'URSS¹⁴.

L'escalade de la guerre au Vietnam décidée en 1965 par le président Lyndon Johnson pour éviter l'effondrement du régime anticomuniste sud-vietnamien, précipita les « savants » – au sens donné par Vincent Duclert d'« "hommes de science" reconnus professionnellement et socialement¹⁵ », fondant leur engagement « sur la critique de la science et la défense d'un principe de vérité dans la justice » – dans une opposition à la guerre, active, déterminée et souvent très médiatisée. Par sa durée, sa violence et son caractère profondément asymétrique, la guerre du Vietnam raviva les engagements, après une certaine léthargie post-algérienne, et porta à son paroxysme les débats et les confrontations.

Les trois phases du cycle d'engagement contre la guerre du Vietnam

L'engagement des intellectuels peut être caractérisé selon le cycle en trois étapes identifié par David Schalk : « pédagogique », phase de critique des justifications officielles de la guerre ; « morale », période d'interpellation de la base éthique du comportement des dirigeants ; et

¹⁴ Sur les liens ambivalents entre les scientifiques et la guerre et, en particulier, l'arme nucléaire : Michel Pinault, « Les scientifiques, l'atome, la guerre et la paix », in Pietro Causarano *et al.*, *Le Siècle des guerres*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004 (URL : http://data.over-blog-kiwi.com/0/54/13/97/201311/ob_b42316_pinault-michel-scientifiques-guerre-paix.pdf, consulté le 29 juillet 2016) ; Amy Dahan et Dominique Pestre (dir.), *Les sciences pour la guerre...*, *op. cit.* ; Jean-Jacques Salomon, *Le Scientifique et le guerrier*, Paris, Belin, 2001.

¹⁵ Vincent Duclert, « L'engagement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'affaire Dreyfus », *Politix*, n° 48, vol. 12, 4^e trimestre 1999, p. 71-94.

« extra-légale », fondée sur la désobéissance civile¹⁶. Face à l'engagement militaire croissant de la superpuissance américaine au Vietnam, le PCF et ses organisations affiliées furent les premiers à se mobiliser. Proche de ce parti, l'Association d'amitié franco-vietnamienne (AAFV) dirigée par l'historien Charles Fourniau joua un rôle précoce et actif dans la prise de conscience des effets dramatiques de la guerre chimique sur les écosystèmes et les organismes humains. Le président Kennedy en avait permis le développement en autorisant, fin 1961, le recours à des défoliants particulièrement toxiques, au premier rang desquels l'agent orange. L'AAFV fut notamment à l'origine d'un colloque scientifique pionnier réuni à Paris, en novembre 1966, avant d'être rejointe, en juin 1967, par l'Association médicale franco-vietnamienne (AMFV). Plus indépendante vis-à-vis du PCF, cette association cofondée par le professeur André Roussel, directeur-adjoint de L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), et le chirurgien Jean-Michel Krivine, s'était donnée pour mission de faire parvenir des médicaments et du matériel médical aux Vietnamiens menacés par des bombardements américains d'une intensité croissante¹⁷. Les bulletins de l'AMFV et les colloques internationaux qu'elle organisa à son tour avec des sommités médicales internationales, dont plusieurs prix Nobel, témoignent de la préoccupation constante de ses membres – professeurs de médecine, chirurgiens et médecins des hôpitaux, parfois membres d'autres organisations comme le Comité Vietnam national (CVN) ou le tribunal Russell. Les résultats des études américaines sur les conséquences de la

¹⁶ David L. Schalk, *War and the Ivory Tower: Algeria and Vietnam*, Lincoln et Londres, University of Nebraska Press, 2005 (1^{re} éd. 1999).

¹⁷ On trouvera la liste complète des membres du comité de parrainage de l'association, parmi lesquels figuraient deux prix Nobel de médecine (André Lwoff et Jacques Monod, lauréats avec François Jacob pour leurs travaux de génétique, en 1965) dans l'article annonçant sa création : *Le Monde*, 23 juin 1967. Voir aussi les mémoires de Jean-Michel Krivine publiés en 2005 aux Indes Savantes sous le titre : *Carnets de mission au Vietnam, 1967-1987. Des maquis au socialisme de marché*.

guerre chimique étaient régulièrement relayées par les scientifiques français¹⁸ : se fondant sur la revue *Scientific Research* du 10 novembre 1969, le professeur Alexandre Minkovski, professeur de néonatalogie à la faculté de Cochin-Port-Royal et directeur du Centre de recherches biologiques néonatales à l'hôpital Cochin, à Paris, rapporta par exemple que les effets tératogènes de certains composés chimiques des défoliants étaient désormais prouvés sur les animaux et que les taux de mortalité néonatale dans les régions sud-vietnamiennes les plus soumises aux épandages atteignaient le double de ceux constatés dans le reste du pays.

L'opposition pédagogique et morale à la guerre fut également portée par l'extrême gauche non communiste, lassée des positions trop timorées du PCF dans ce conflit. Les scientifiques y jouèrent aussi un rôle important. Capitalisant sur la renommée mondiale que lui avait valu la médaille Fields (1950), mais aussi sur ses engagements contre les guerres d'Indochine et d'Algérie, Laurent Schwartz prit l'initiative de créer en novembre 1966, avec plusieurs dizaines d'autres intellectuels et personnalités politiques, un Comité de soutien au peuple vietnamien, le CVN. Parmi les fondateurs se trouvait Alfred Kastler, prix Nobel de physique en 1966, pacifiste et profondément européen¹⁹. Soutenu par Hanoi en dépit du fait qu'il échappait au PCF, surveillé par les Renseignements généraux qui le voyait déjà noyauté par la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), le comité fut à l'origine de nombreuses initiatives, comme les « Six Heures du Monde pour le Vietnam » qui accueillirent pour la première fois à la Mutualité, le 28 novembre 1966, des opposants américains à la guerre tels que l'éminent mathématicien américain Stephen Smale, professeur à Berkeley fraîchement auréolé de la médaille Fields. Mus par des affinités

¹⁸ Centre des archives contemporaines de Fontainebleau (CAC), Archives du ministère de l'Intérieur, article n° 0020000529, périodiques sur le Vietnam ; Yvonne Capdeville, « L'engagement des scientifiques », in AAFV, *L'agent orange au Viêt-Nam*, Paris, Editions Tirésias, 2005, p. 64-73.

¹⁹ Bernard Cagnac, *Alfred Kastler, Prix Nobel de physique 1966. Portrait d'un physicien engagé*, Paris, Éditions rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2013.

professionnelles, intellectuelles et militantes, opposants français et américains à la guerre jouissaient d'ailleurs d'un espace de rencontre privilégié, à Paris : le PACS – *Paris American Committee to Stop War* –, qu'avait fondé un groupe d'intellectuels américains non-violents installés de longue date en France²⁰. Mais, dissous en août 1968 par arrêté du ministère de l'Intérieur, il fut victime de la répression qui a frappé l'extrême gauche radicale à la suite des événements de Mai 68 et l'ouverture de la conférence de Paris sur la paix au Vietnam.

Entre temps, en effet, la militance antiguerre entraînée par l'extrême gauche non communiste avait franchi une étape supplémentaire : le passage à l'engagement « extra-légal ». Un pas en ce sens avait été effectué avec la participation au « Tribunal Russell » de plusieurs intellectuels français. Mathématicien, philosophe et prix Nobel de littérature en 1950²¹, Bertrand Russell avait sollicité Sartre et Schwartz pour coprésider une commission internationale d'enquête composée de juristes, d'écrivains, de scientifiques et de personnalités diverses, chargée d'établir, à défaut de pouvoir les juger, les « crimes de guerre » des États-Unis au Vietnam, et dans une moindre mesure au Cambodge et au Laos. On a décrit ailleurs les tribulations des responsables de ce tribunal d'opinion, qui durent finalement tenir leurs séances en Suède et au Danemark, en 1967, faute d'avoir reçu l'autorisation de les organiser en France²². Des scientifiques n'en apportèrent pas moins une contribution majeure en documentant rigoureusement les conséquences de la guerre, grâce à de

²⁰ Pierre Journoud, « Les relations franco-américaines à l'épreuve du Vietnam, 1954-1975. De la défiance dans la guerre à la coopération pour la paix », thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Robert Frank, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007, p. 1153.

²¹ « Bertrand Russell. De la logique à la politique », *Hermès. La Revue*, n° 7, 1990. URL : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/15092>, consulté le 29 juillet 2016.

²² Pierre Journoud, « Laurent Schwartz et le Vietnam : la "perte de l'innocence" », in Antonin Durand, Laurent Mazliak et Rossana Tazzioli (dir.), *Des mathématiciens et des guerres...*, op. cit., p. 87-89. Et sur la réaction de De Gaulle : Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam...*, op. cit., p. 396-397.

nombreuses et courageuses enquêtes de terrain. Ainsi, le rapport sur les effets des bombes à fragmentation au Vietnam fut l'œuvre du physicien Jean-Pierre Vigier, tandis que le rhumatologue Marcel-Francis Kahn, membre du comité directeur du CVN et co-fondateur du PSU, se concentrait sur la destruction de la léproserie de Quynh Lap par les bombardements américains²³. Le « jugement » final du tribunal Russell, qui rendait les États-Unis « coupables de génocide », créa la polémique et provoqua la démission de certains de ses membres ou collaborateurs, et plus tard, les regrets de Schwartz²⁴. De même, la séduction croissante que semblait exercer sur l'aile radicale du CVN la « mystique de la violence », incarnée notamment par Stokley Carmichael, le théoricien du *Black Power* invité en novembre 1967 à la Mutualité, détourna les plus modérés de ce mouvement²⁵.

Cautionné par de grands intellectuels, ce glissement a peut-être contribué à la surenchère générale et à la radicalisation de la violence contestataire en Occident. A-t-il eu aussi un impact sur le processus de décision, à Hanoi ? Entraînés par Lê Duan et Lê Duc Tho, les partisans d'une ligne dure au sein du parti communiste vietnamien semblent avoir pris l'ascendant, dès 1963, sur leurs rivaux plus modérés du bureau politique²⁶. Revenue des illusions tiers-mondistes prêtées par la génération précédente aux États émancipés de la domination coloniale, l'historiographie post-Guerre froide a montré que le PC vietnamien était divisé, jusqu'au niveau du bureau politique, sur la stratégie à suivre face aux États-Unis, mais que les partisans d'une ouverture immédiate des

²³ Vladimir Dedijer (dir.), *Tribunal Russell. Le Jugement de Stockholm*, Paris, Gallimard, 1967, p. 231-238.

²⁴ Pierre Journoud, thèse citée, p. 1127-1128. Ancien interne des hôpitaux de Paris, le Dr Michel Sakka choisit lui aussi de consacrer un chapitre au « génocide » dans son ouvrage *Vietnam. La guerre chimique et biologique*, Paris, Editions sociales, 1967.

²⁵ Laurent Schwartz, *Un mathématicien...*, op. cit., p. 440-442.

²⁶ Pierre Asselin, *Hanoi's Road to the Vietnam War*, Berkeley, University Press of California, 2013.

négociations, majoritaires au sein du ministère des Affaires étrangères, avaient dû s'incliner en 1967 face aux défenseurs de la guerre totale et du déclenchement d'une offensive surprise destinée à faire plier les États-Unis – l'offensive du Têt²⁷.

La contribution des savants à une paix positive au Vietnam

Une initiative inédite dans laquelle furent impliqués plusieurs scientifiques avait pourtant renforcé la main des partisans de la négociation. C'est en effet du groupe français du mouvement Pugwash²⁸ et de son responsable, le microbiologiste Herbert Marcovich, qu'est né l'un des dialogues les plus fructueux, bien loin de toute médiatisation, entre l'administration Johnson et le gouvernement de la RDV au plus fort de l'escalade de la guerre²⁹. Amorcée au lendemain de la guerre des Six Jours, la filière Pennsylvania a permis plusieurs échanges de messages grâce à l'intermédiation de Marcovich, Raymond Aubrac et Henry Kissinger, marquant ainsi une étape décisive dans la phase de pré-négociations américano-vietnamiennes. Étroitement coordonnée avec les préparatifs de l'offensive du Têt, elle a contribué à l'ouverture des négociations officielles³⁰. Les témoignages

²⁷ Entretiens de l'auteur, dans les années 2000, avec des diplomates vietnamiens chargés du suivi des filières de dialogue secrètes à Hanoi ; Lien-Hang T. Nguyen, *Hanoi's War: An International History of the War for Peace in Vietnam*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2012.

²⁸ Sur les origines, la philosophie et le rôle de ce mouvement : Michel Pinault, « Experts et/ou engagés ? Les scientifiques entre guerre et paix, de l'Unesco à Pugwash », in Jean-François Sirinelli et Georges-Henri Soutou (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2008, p. 235-249 ; Jean Klein, « Des savants contre la guerre nucléaire », in Michel Girard (dir.), *Les individus dans la politique internationale*, Paris, Economica, 1994.

²⁹ Dans le comité français, figuraient d'ailleurs d'autres scientifiques français : Etienne Bauer, directeur de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (l'INSTN de Saclay) et Bernard Feld, physicien et chef d'un département de physique nucléaire au *Massachussets of Technology* (MIT).

³⁰ L'ouverture des négociations américano-vietnamiennes à Paris, en mai 1968, s'avéra néanmoins être un timide compromis dans la mesure où la faction dure du bureau politique avait concédé ce geste sans accepter de négocier

s'accordent à considérer qu'elle n'aurait pu voir le jour ni produire les effets bénéfiques dont elle a été créditée si elle avait émané du gouvernement des États-Unis et non de Pugwash. Fruit de la volonté d'Albert Einstein et de Bertrand Russell d'exorciser les responsabilités des scientifiques dans le développement de l'arme atomique, au milieu des années 1950, ce regroupement de scientifiques de renom obtint par la suite quelques succès dans sa lutte pour le désarmement³¹. Bien que durablement occultée par les événements politico-militaires de 1968-1975, sa contribution à la restauration et à l'approfondissement d'un dialogue substantiel entre Washington et Hanoi démontre que certaines actions discrètes d'intermédiaires appliqués et sincères en faveur de l'ouverture de négociations directes – conjuguées aux initiatives de quelques chefs d'État et diplomates³² – se sont finalement révélées plus productives que bien des initiatives médiatiques.

Dans la phase postérieure aux négociations, une poignée de scientifiques engagés dans le mouvement antiguerre – souvent en marge du PCF, comme Laurent Schwartz et Jean-Pierre Vigier qui en furent exclus en mai 1968 – réussirent à poursuivre la coopération qu'ils avaient mise en œuvre pendant la guerre avec la RDV, devenue République socialiste du Vietnam (RSV) en 1976. Schwartz effectua avec son épouse plusieurs missions d'enseignement des mathématiques à Hanoi et à Ho Chi Minh-Ville, entre 1976 et 1990. Il apporta plus longtemps encore une aide personnelle aux travaux de nombreux mathématiciens vietnamiens, sans s'interdire de

sérieusement... jusqu'en 1972. Sur Pennsylvania : Pierre Journoud, « *Pennsylvania 1967 : une filière de paix au cœur de la guerre du Vietnam* », in Antoine Coppolani, Charles-Philippe David et Jean-François Thomas (dir.), *La fabrique de la paix. Acteurs, processus, mémoires*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, p. 285-297 ; *De Gaulle et le Vietnam*, op. cit., p. 288-299.

³¹ Michel Pinault, « Les scientifiques, l'atome, la guerre et la paix », art. cité.

³² Fin 1967, le secrétaire général de l'Élysée sollicita le professeur André Roussel pour sonder, au nom du général de Gaulle, les gouvernements de Hanoi et de Saïgon sur l'idée d'ouvrir à Paris une « conférence de la paix », cf. Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam*, op. cit., p. 317-319.

transmettre au Premier ministre Pham Van Dong des demandes régulières de libération de collègues internés dans les camps de rééducation, dont quelques-unes furent suivies d'effets positifs³³. Sous son impulsion, l'Ecole polytechnique multiplia les échanges de scientifiques et d'ouvrages, malgré la marginalisation croissante de ce pays dans la communauté internationale comme dans la communauté intellectuelle française qui allait en faire le bouc-émissaire de ses propres contradictions.

Le Comité pour la coopération scientifique et technique avec le Vietnam (CCSTVN) fut un autre rouage essentiel entre la France et le Vietnam pendant ces années si délicates de transition entre guerre et paix. Né en 1973 grâce aux interactions développées entre scientifiques engagés dans le Collectif intersyndical universitaire d'action Vietnam-Laos-Cambodge (1965-1975), notamment sur le très actif campus de la faculté des sciences d'Orsay, il joua un rôle déterminant dans la mise en place et la survie d'une coopération volontariste et d'autant plus appréciée des dirigeants vietnamiens que les défis scientifiques et techniques à relever, au lendemain d'un conflit si long et si dévastateur, étaient immenses. Engagé dès 1950 dans le combat anticolonialiste, notamment contre la guerre d'Indochine, et très actif dans le Collectif intersyndical universitaire d'Orsay, l'astrophysicien Henri Van Regemorter fut le premier président et l'une des principales chevilles ouvrières du CCSTVN. Transformé en association, en 1976, l'année de la réunification vietnamienne, et doté d'un prestigieux comité de parrainage dans lequel figuraient notamment Schwartz et Kastler, mais aussi le biochimiste Edgar Lederer ou l'astrophysicien Jean-Claude Pecker, le Comité réussit à surmonter d'innombrables obstacles politiques et matériels pour développer des coopérations dans des domaines aussi divers que la physique, la chimie, la biologie, l'agronomie,

³³ Bibliothèque de l'Ecole Polytechnique, Centre de Ressources Historiques (CRH), Service des archives, Fonds Laurent Schwartz.

les mathématiques, l'informatique, l'eau, la démographie ou les soins vétérinaires³⁴.

Les scientifiques furent aussi poussés à s'engager dans des activités humanitaires, que les guerres du Vietnam et du Biafra avaient décuplées. Inspirés par une expérience suisse similaire, un groupe de pédiatres français liés par un commun attachement au protestantisme créa une nouvelle association, en 1968 à Paris, pour venir en aide aux enfants vietnamiens malades et privés de soin à cause de la guerre. L'APPEL poursuivit et diversifia ses activités bien après 1975³⁵. De même, Alfred Kastler s'engagea, en 1973, dans le Comité de soutien aux enfants du Vietnam, né pour aider les enfants orphelins victimes de la guerre, avant de prendre la présidence d'Action internationale contre la faim, entre 1979 et 1983³⁶.

En somme, tandis que les *Boat People* et la vague de désillusion postcommuniste qui submergea l'Occident et ses intellectuels dans la deuxième moitié des années 1970, détournaient la plupart d'entre eux de la « cause vietnamienne », une poignée de savants poursuivait son engagement aux côtés des Vietnamiens pour les aider à reconstruire une paix positive. Critique des décisions du PCV qui tournaient le dos à la

³⁴ CCSTVN, *Vietnam. Une coopération exemplaire. Henri Van Regemorter (1925-2002). Parcours d'un militant*, Textes réunis par Nicole Simon-Cortès et Alain Teissonnière avec un message du général Giap, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Yvonne Capdeville et Dominique Levesque, *La Faculté des Sciences d'Orsay et le Vietnam. De la solidarité militante à la coopération universitaire (1967-2010)*, Paris, L'Harmattan, 2011.

³⁵ Entretien de l'auteur avec son cofondateur et premier président, le Dr Lalande, janvier 2000.

³⁶ Voir les « historiques » sur les sites Internet de l'« Association Partage » (URL : <http://www.partage.org/notre-association/notre-histoire/>, consulté le 29 juillet 2016) et d'Action contre la Faim (URL : <http://www.actioncontrelafaim.org/fr/content/les-anciens-presidents-0>, consulté le 29 juillet 2016).

« concorde nationale » invoquée dans l'accord de Paris de janvier 1973 comme au respect de la dignité humaine³⁷, leur fidélité à un engagement humanitaire, voire humaniste, incarné dans des coopérations, des amitiés et des solidarités durables, a sans doute permis aux Vietnamiens de ne pas désespérer totalement d'un présent cruel à maints égards. La disparition de tels savants, au tournant des années 1990-2000, signait peut-être la « mort des intellectuels³⁸ » en France, mais non point celle des coopérations scientifiques franco-vietnamiennes, qui ont encore de beaux jours devant elles³⁹.

³⁷ M. Rebérioux et L. Schwartz, « *Le dilemme vietnamien* », *Le Monde*, 18 décembre 1978 ; A. Guichardet, « Les mille et un engagements de Laurent Schwartz », *Gazette des Mathématiciens*, n° 98 (édition spéciale consacrée à Laurent Schwartz), 2003, p. 169-174.

³⁸ Régis Debray, I.F. [Intellectuel Français] *Suite et fin*, Paris, Gallimard, 2000 ; Eric Conan, « La fin des intellectuels français », *L'Express*, 30 novembre 2000 ; David Schalk, « Les intellectuels sont-ils une espèce en voie de disparition ? », *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, t. 30, 1999, p. 229-242.

³⁹ *Le Courrier du Vietnam*, 30 juin et 3 juillet 2016, 20 décembre 2014, etc.

Documenter la santé en guerre : l'Internationale sanitaire interalliée, 1915-1919

ANNE RASMUSSEN

Résumé

Confrontés aux crises épidémiques que les conditions sanitaires de la Grande Guerre exacerbent, les pays de l'Entente se dotent d'un organe de coopération scientifique en matière d'hygiène de guerre, la Commission sanitaire interalliée, qui fonctionne de 1916 à 1920 sous la tutelle de l'administration française. Tout en émanant de la tradition des conférences sanitaires du XIX^e siècle, cette instance collaborative en diffère en faisant de la démarche scientifique (statistiques, expérimentation) et du partage d'expériences la clé de voûte de son action durant le conflit.

Mots-clés : Santé publique – Sciences – Épidémies – Internationalisme – Première Guerre mondiale.

Abstract

Documenting Public Health during War: The Sanitary Internationale among Allies, 1915-1919

In response to the epidemic crises that were worsening under the poor sanitary conditions of World War I, the members of the Entente Alliance set up a sanitary commission, an allied health commission, which worked under French administration from 1916 to 1920. While this collaborative project originated in a tradition grounded in the diplomatic sanitary conferences of the 19th century, it differed from this tradition by grounding its actions during the war on scientific approaches (statistics, experimentation) and on the sharing of war experiences.

Keywords: *Public health – Science – Epidemics – Internationalism – First World War.*

En temps de guerre comme en temps de paix, le contrôle des maladies infectieuses pose le problème de l'articulation entre les échelles, du local au global, des événements critiques – les épidémies, au premier chef –, et

les échelles variées de la régulation de ces phénomènes¹. Cette régulation a recours à des catégories d'analyse, des outils politiques de santé publique et des échanges de savoirs dont l'expérience se fait en deçà ou au-delà du niveau national. L'histoire de l'émergence de la régulation sanitaire internationale est assez bien connue. Le point de vue des acteurs, qu'il émane des institutions ou des experts hygiénistes engagés dans l'action, a précédé les travaux d'historiens consacrés à la construction d'un cadrage international des problèmes de santé publique au XIX^e siècle et à l'avènement dans l'entre-deux-guerres de nouvelles arènes issues du règlement des conflits². Tous ont cependant largement contourné le moment 14-18 en tant que tel, interprété le plus souvent comme une parenthèse : l'interruption des relations internationales aurait entravé le cours de la régulation sanitaire et tari l'échange d'informations et l'élaboration de normes communes. Et pourtant, la Première Guerre mondiale a, d'évidence, occasionné des conditions plus que favorables à une circulation infectieuse accrue par-delà les frontières : concentration des hommes en masse, incorporation des nouvelles classes, transferts de populations à une échelle sans précédent – troupes, soldats

¹ Anne Rasmussen est professeur à l'Université de Strasbourg – Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE, UMR 7363), Fellow USIAS-FRIAS 2015-2017

² Norman Howard-Jones, *Les bases scientifiques des conférences sanitaires internationales 1851-1938*, Genève, OMS, 1975 ; René Lacaille, *L'Hygiène internationale et la Société des nations*, Paris, Éditions du Mouvement sanitaire, 1926 ; Adrien Proust, *La défense de l'Europe contre le choléra*, Paris, G. Masson, 1892 ; André Chantemesse et Frédéric Borel, *Frontières et prophylaxie (hygiène internationale)*, Paris, Doin, 1907 ; Sylvia Chiffolleau, *Genèse de la santé publique internationale. De la peste d'Orient à l'OMS*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 ; Céline Paillette, « Épidémies, santé et ordre mondial. Le rôle des organisations sanitaires internationales, 1903-1923 », *Monde(s)*, n° 2, 2012, p. 235-256 ; Alison Bashford (dir.), *Medicine at the Border: Disease, globalization and security, 1850 to the present*, Londres, Palgrave Macmillan, 2006 ; Paul Weindling (dir.), *International Health, Organisations and Movements, 1918-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; Iris Borowy, *Coming to Terms with World Health. The League of Nations Health Organisation*, Berlin, Peter Lang, 2009.

permissionnaires ou démobilisés, rapatriés, civils déplacés des zones occupées – autant de circonstances propres au surgissement d'un phénomène pathologique hors norme. L'enjeu hygiéniste devient pour les belligérants un impératif catégorique qui s'exprime aux nouvelles échelles des phénomènes que la guerre suscite, tandis que la conflictualité entre blocs nationaux recompose les acteurs de la régulation, Entente contre Puissances centrales.

Comment l'événement d'échelle globale que la guerre constitue a-t-il participé d'une reconfiguration des échelles de la régulation de la santé publique ? On fera ici l'hypothèse que le conflit favorise le passage d'un régime international de régulation des crises sanitaires, qui se préoccupait de contrôle aux frontières et accouchait de conventions – un régime « diplomatique » –, à d'autres formes de régulation. Celles-ci mettent en valeur la production et l'échange d'informations dans un cadre scientifique, et la comparaison documentée de situations locales et nationales. Qualifions ce régime de « transnational » au sens où, dans le domaine sanitaire tout autant que dans d'autres secteurs de la vie sociale, la traversée de la Grande Guerre fonde des communautés d'expériences partagées, caractérisées par de nouveaux modes d'affiliation et de cohésion au-delà de la nation, comme Jay Winter l'a souligné³.

Une commission interalliée pour une « unité de front » prophylactique

Dans le domaine sanitaire, plusieurs coups de semonce alertent en 1915 les services de santé nationaux sur l'enjeu stratégique majeur que constitue le risque infectieux. Sur le front occidental, l'épidémie de fièvre typhoïde met hors de combat une partie des contingents français et anglais. Sur le front

³ Jay Winter, « L'histoire de la Première Guerre mondiale : le moment transnational », in Jay Winter (dir.), *La Première Guerre mondiale. Vol. 1 : Combats*, Paris, Fayard, 2013, p. 9-19.

oriental, le typhus exanthématique frappe des unités russes, autrichiennes, allemandes et s'installe dans les empires centraux, où il infeste particulièrement les camps de prisonniers. La Serbie connaît une épidémie critique en 1915, et fait craindre à son alliée, la France, le développement de foyers aux points où les troupes serbes battant en retraite sont débarquées, à Bizerte et Marseille, où arrivent aussi des prisonniers austro-hongrois contaminés. À Gallipoli, les conditions très difficiles de la bataille des Dardanelles sont exacerbées par ce qui est immédiatement perçu, côté allié, comme une possible catastrophe sanitaire favorisée par le terrain infectieux⁴. En 1915 encore, la diphtérie et la méningite cérébro-spinale montrent des taux de morbidité supérieurs à ceux du temps de paix, tandis qu'un pic de rougeole touche les populations civiles.

Alors que la guerre s'installe dans la durée, le ministère de l'Intérieur français milite pour la reprise entre alliés du cours interrompu de l'action de l'hygiène internationale, en lui assignant pour but premier la mise en commun d'informations sur les maladies transmissibles dans les armées et sur l'expérience prophylactique des alliés. La France entend s'appuyer sur l'Office international d'hygiène publique (OIHP), siégeant à Paris, dont le président du comité permanent, le médecin et conseiller d'État Rocco Santoliquido, directeur général de la Santé publique du royaume d'Italie, est sollicité à cette fin en décembre 1915 par le ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand – ce qui est facilité par l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des alliés en mai 1915.

Cependant, pour les administrations françaises instigatrices – Service de santé militaire (SSM) et ministère de l'Intérieur notamment –, il ne s'agit pas de perpétuer, en temps de guerre, l'activité de nature juridique et scientifique de l'OIHP. Une reconfiguration, tant organisationnelle qu'intellectuelle, est jugée indispensable dans les circonstances du conflit. À la lenteur du cours habituel de la diplomatie de la santé publique, dont

⁴ Voir Jenny Macleod, *Reconsidering Gallipoli*, Manchester, Manchester University Press, 2004.

l'agenda est réglé statutairement à raison d'échéances pluriannuelles, doit succéder la réactivité d'une information en évolution permanente et adaptée à l'urgence. Au caractère civil de l'Office, composé des représentants techniques désignés par les États, doit se substituer une formation mixte civile et militaire dont la composante savante est centrale. En témoigne par exemple la composition de la délégation française, du directeur de l'Institut Pasteur, Émile Roux, au spécialiste de la typhoïde de la faculté de médecine, André Chantemesse, en passant par Louis Vaillard, médecin général inspecteur, grande figure pastorienne du Val-de-Grâce⁵. À la composition de l'OIHP, sur le mode de la représentation diplomatique d'avant-guerre, dont la liste des treize États membres fondateurs reflétait un demi-siècle d'activité des conférences internationales, doit succéder une organisation entre alliés qui intégrerait de nouveaux membres jusqu'à restés en dehors de la diplomatie sanitaire⁶. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie étant demeurées extérieures à l'Office, la question de leur exclusion ne se pose pas ; en revanche, l'adhésion avant la guerre de la Bulgarie (1909) et de la Turquie (1911) soulignait l'inadéquation du cadre de l'OIHP à la confrontation des nouveaux blocs. Enfin, l'objet même de l'OIHP, strictement voué au contrôle aux frontières de la triade épidémique du XIX^e siècle – choléra, peste et fièvre jaune –, et surtout préoccupée de défense du continent européen, doit laisser place à un programme différent et plus vaste, dicté par le conflit. La démarche présuppose, dans ses

⁵ Composition de la délégation française en 1916 : Émile Roux, Albert Robin, Louis Vaillard et Jules Simonin pour le ministère de la Guerre ; Ernest Mosny, Louis Martin et le médecin général Jan, pour le ministère de la Marine ; Jules Brisac et André Chantemesse pour le ministère de l'Intérieur.

⁶ Belgique, Brésil, Égypte, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie, Suisse, lors de la création de l'OIHP en 1907 ; s'y ajoutent : Inde britannique, Pérou, Tunisie en 1908 ; Australie, Bulgarie, Mexique, Perse, Serbie, Suède en 1909 ; Algérie, Argentine, Canada en 1910 ; Turquie en 1911 ; Bolivie, Chili, Norvège en 1912 ; Danemark, Monaco, Uruguay en 1913 ; Indochine française en 1914 ; Archives du Service de santé des armées (SSA), 589, lettre du ministre des Affaires étrangères au président du comité permanent de l'OIHP, 11 décembre 1915.

attendus mêmes, qu'il existe un nouvel objet des hygiénistes – la prophylaxie de guerre –, doté de ses terrains et de ses données propres, qu'il est nécessaire de documenter spécifiquement.

Le projet français aboutit à la formation d'un nouvel organisme, la Commission sanitaire interalliée⁷. Dès janvier 1916, les gouvernements belge, britannique (incluant des représentations indienne, canadienne, néo-zélandaise), serbe, italien et russe adhèrent au projet français et nomment des délégués de leurs administrations respectives de la Guerre, de la Marine et de l'Intérieur, en proportion variable selon les États. Des délégués portugais font leur entrée en juin 1916, japonais en septembre 1916, roumains en février 1917 – des admissions successives qui reflètent pour partie la chronologie des entrées en guerre. La session de 1918 intègre des délégués des États-Unis, de Chine, et pour l'Empire britannique, d'Afrique du sud et d'Australie. Alors que les Américains étaient absents de l'internationalisme sanitaire du XIX^e siècle, et n'avaient fait qu'une modeste apparition à la conférence de 1912, à la faveur de l'introduction de la fièvre jaune dans le champ d'application des conventions, leur entrée en lice dans la Commission sanitaire interalliée est significative des nouveaux rapports de force qui vont s'imposer après 1918 dans la sphère de la santé.

Au printemps 1916 siège la première session plénière de la Commission qui se réunit presque quotidiennement pendant un mois. Avant de se séparer, elle institue un bureau permanent « de centralisation alliée » composé d'un délégué de chaque nation participante, auquel il est demandé de résider à Paris. Siégeant dans les locaux de l'OIHP, boulevard Saint-Germain, le bureau se réunit tous les mois jusqu'en 1919 afin de « suivre le mouvement médical des armées belligérantes ». Il est conçu comme une centrale de renseignements, sollicitant les services de

⁷ Dite aussi Commission sanitaire des pays alliés.

santé, collectant leurs données et leur redistribuant⁸. Quatre sessions plénières d'une durée d'un mois se tiennent entre 1916 et 1919, et une ultime session plus légère en janvier 1920⁹. Chaque réunion mensuelle du bureau permanent donne lieu à des travaux qui prennent forme dans des rapports de synthèse, comparant les données des situations sanitaires nationales. S'y ajoutent les rapports sur des questions intéressant l'état de la santé publique de leur pays respectif que les délégués du bureau doivent faire parvenir le 10 et le 20 de chaque mois. Il s'agit donc d'un suivi décadaire du mouvement sanitaire dans le camp allié. Toute l'information produite a un caractère « strictement secret » et ne peut être divulguée sans l'aval de la Commission quand bien même des unités militaires alliées en réclament la communication.

Quoique interallié dans sa composition et ses attendus, le nouvel organisme est placé sous les auspices du ministère des Affaires étrangères français. Le SSM français y joue le rôle de « pouvoir exécutif », accentuant la relation organique entre l'organisme interallié et sa tutelle française, et perpétuant ainsi la nature du lien qui unissait l'OIHP à la France¹⁰. Les sessions plénières sont d'ailleurs ouvertes, jusqu'en 1918, sous la présidence du secrétaire d'État français au SSM, Justin Godart. Comme l'OIHP, la Commission n'a que le pouvoir de donner des avis, et non de s'immiscer dans l'administration des États. Son importance réside, d'une part, dans la reconstitution d'une arène internationale aux dimensions du bloc allié : organisme de centralisation de données épidémiologiques, mais plus encore de partage d'expériences sanitaires aux fins de réaliser, selon une formule maintes fois répétée, « l'unité de

⁸ Archives SSA, 589, le sous-secrétaire d'État au SSM (SSESSM) au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, 8 avril 1916.

⁹ Les sessions débutent les 15 mars 1916, 21 février 1917, 11 février 1918, et en mars 1919.

¹⁰ Archives SSA, 538, minute du SSESSM au ministre des Affaires étrangères, 26 novembre 1918.

front dans le domaine de l'hygiène¹¹ ». Parmi ses objectifs prioritaires figure aussi le recueil d'informations sur la situation pathologique du camp adverse¹². Elle se fonde, d'autre part, sur la reconnaissance d'un lien singulier et critique entre problème infectieux et guerre : la relation entre « les organismes » et les milieux. Si la France est la tête de pont de la Commission, c'est, souligne Godart, parce qu'elle est « le sol, sur lequel piétinent et se battent des millions d'hommes, auquel s'ajoutent les souillures qui font pulluler les germes mauvais¹³ ».

Un programme d'action : documenter, comparer, expérimenter

Contrairement à la diplomatie de l'hygiène internationale d'avant-guerre, la Commission sanitaire interalliée n'a pas eu pour objet la défense prophylactique aux frontières, ni la réglementation de la circulation des hommes. Son objet, pour reprendre les termes de Justin Godart, est « l'échange des idées, la communication des expériences¹⁴ ». Elle se voue à une œuvre théorique et s'auto-désigne comme « grand état-major scientifique interallié » qui s'appuie sur deux fondements : les statistiques et le laboratoire¹⁵. Cette affirmation de soi est importante : les membres de la Commission au travail se pensent comme un réseau d'experts, qui établissent, sur les bases scientifiques de plusieurs disciplines, une communauté internationale de partage de savoirs nationaux sur les maladies infectieuses.

¹¹ *Ibid.*, 538, Commission sanitaire (CSI), lettre du président Santoliquido au SSESSM, 11 décembre 1918.

¹² *Ibid.*, 589, CSI, « Quelques documents sur la morbidité dans les armées ennemies », 21 février 1917.

¹³ *Ibid.*, 589, CSI, « Discours de Justin Godart devant la CSI », 13 mars 1917.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Archives SSA, 538, CSI, lettre du président Santoliquido au SSESSM, 11 décembre 1918.

Dans ses débuts, ce partage d'expériences tient de la collation documentaire plus que de la délibération scientifique et la Commission, dépourvue de moyens d'action, ne joue pas le rôle, auquel elle aspire, d'assemblée savante apte à trancher les controverses du moment. Dès 1917, plusieurs initiatives témoignent d'une volonté d'extension du champ d'intervention de la Commission. Ainsi, comme dans les grands congrès scientifiques, la réunion de la session plénière de 1917 inaugure des visites dont le but est de faire éprouver, sur le terrain, la comparaison des expériences. Le 10 mars 1917, par exemple, l'ensemble de la session se déplace à Compiègne pour la visite de l'hôpital 21 – hôpital expérimental qui associe sous la houlette d'Alexis Carrel recherche en laboratoire et soins des blessés, pour y faire l'expérience *de visu* de ses méthodes de stérilisation des plaies de guerre, alors au cœur du débat européen sur la chirurgie de guerre.

L'évolution des objets soumis aux sessions plénières, dont l'ordre du jour est élaboré par le bureau, témoigne de la reconfiguration des problèmes au cours du conflit. Deux grands domaines concentrent les partages d'expérience : d'une part, la gestion des pathologies infectieuses, avec la priorité accordée aux enjeux militaires de la santé publique, plutôt qu'aux populations civiles ; d'autre part, « l'hygiène de guerre », qui recouvre la gestion prophylactique de toute la zone des armées. Lors de la première session, en 1916, la liste des sujets soumis à l'examen témoigne encore de la représentation du péril hygiénique de la fin du XIX^e siècle. Ainsi la « défense de l'Europe contre les épidémies cholériques » est la première question mise à l'ordre du jour, le typhus en est la deuxième, et la variole comme la peste sont au nombre des objets étudiés. De ces risques infectieux, seul le typhus s'avérera de fait d'actualité pendant le conflit. Les priorités de l'heure se dessinent cependant, en particulier la prise en compte de maladies perçues comme émergentes du fait de la guerre, comme la « fièvre intermittente de l'Yser », la fièvre des tranchées, la néphrite aiguë ou la méningite. Du point de vue de l'hygiène de guerre, si les thèmes examinés évoquent classiquement la transformation

qu'exercent les conditions de la guerre sur l'environnement et les hommes – les « modificateurs » d'hygiène, la salubrité des eaux et de l'air –, des thèmes nouveaux traduisent les enjeux sanitaires de la guerre de tranchées : la destruction des nuisibles, l'hygiène des camps, l'assainissement du champ de bataille, où la question des inhumations prend une ampleur imprévue. Sur tous ces sujets, il s'agit de confronter des pratiques et des expériences, et non plus, comme dans la littérature prescriptive, d'édicter des normes pour le temps de guerre.

La session du printemps 1917 fait désormais une priorité, réaffirmée en 1918, « des affections nouvelles ou d'apparence nouvelle et des affections exotiques, reconnues pendant la guerre » : fièvres et pathologies dites « des tranchées », maladies exotiques suspectées d'importation par les contingents coloniaux, typhus et fièvres récurrentes qui sévissent sur le front d'Orient¹⁶. S'y ajoutent des dossiers relatifs à des pathologies connues, mais qui posent des problèmes nouveaux aux armées par leur caractère massif : ictères infectieux (spirochètose), dysenterie, tétanos, paludisme ou diphtérie. Deux thématiques classiques sont réévaluées par leur impact croissant sur les troupes : la tuberculose et les maladies vénériennes. Là encore, c'est bien le lien avec la guerre, comme facteur favorisant, qui est à l'étude, plutôt que le fléau social qui menace l'ensemble de la société. Enfin un sujet inédit est doté d'une grande importance : celui du « syndrome commotionnel et des troubles mentaux dans les armées en campagne ». S'il est le seul à échapper à la grille de lecture centrée sur le risque infectieux, il est toutefois lui aussi envisagé sous l'angle prophylactique, soulignant l'extension de la nature de la menace « épidémique » à d'autres catégories pathologiques. En 1918, le champ d'étude continue de s'élargir, en s'ouvrant aux problèmes posés par l'alimentation des armées. Le bureau permanent est par ailleurs confronté à la pandémie grippale à laquelle il consacre sa réunion de novembre 1918, et qui constitue le point focal de la session plénière de

¹⁶ *Ibid.*, 589, CSI, programme arrêté par la délégation permanente pour la deuxième session plénière, 1917.

1919. La fin de guerre ouvre à l'étude de l'encéphalite léthargique, envisagée comme nouvelle entité nosologique dont les liens avec la grippe sont en question, et des problèmes sanitaires de la démobilisation et du rapatriement des prisonniers.

Si la Commission se perçoit comme le siège de « grandes assises scientifiques », qui doit nourrir de ses données les arènes traditionnelles de la controverse (congrès, revues, académies), son bureau permanent se montre toutefois au fil du conflit de plus en plus préoccupé d'opérationnalité. Il réclame la possibilité de susciter, sur demande d'une nation membre, des sessions extraordinaires sur des questions d'actualité. L'Italie obtient ainsi la tenue d'une telle session, en juin 1917, consacrée au problème de l'alimentation dans les armées. La session est précédée de l'envoi d'une mission d'étude « d'application pratique¹⁷ » sur la réforme alimentaire à l'œuvre dans l'armée italienne, inspirée de la mission antipaludique que les autorités françaises ont envoyée à Salonique en avril 1917. À son retour, l'enquête est poursuivie sous la forme de questionnaires auprès de toutes les armées alliées. L'intention est de produire, sur une base expérimentale, des données neuves susceptibles de donner à la Commission des ressources qui lui donnent le poids délibératif accru d'une assemblée savante. Cette revendication se fait plus précise à l'annonce de l'entrée en guerre des États-Unis dont la Commission pressent qu'elle va entraîner un nouvel équilibre des organisations de santé publique. Il convient de « provoquer des expériences comparatives » entre des solutions pratiques à des problèmes techniques « de façon à dégager celle qui, au sens absolu, se montrera la meilleure¹⁸ ». La session de 1918 met ainsi à l'ordre du jour des études expérimentales comparatives sur le terrain, relatives à la stérilisation des eaux potables, à l'hygiène des cantonnements par la lutte contre les mouches, les moustiques et les rats, ou encore à la

¹⁷ *Ibid.*, 564, CSI, « Rapport résumé sur les travaux de la troisième session plénière », mars 1918, p. 15.

¹⁸ *Ibid.*, 563, CSI, « Rapport sur les travaux de la délégation permanente de la CSI pendant le mois d'août 1917 ».

destruction des parasites. Le terrain expérimental est choisi dans la xiv^e région (Lyon), où des comparaisons sont menées, sous le regard de délégués alliés, à partir de contingents et d'installations anglais, italiens, français, belges, américains. Il en est rendu compte en août 1918 dans des réunions interalliées tenues localement, à Lyon et Annecy, plaques tournantes du rapatriement des prisonniers et du triage sanitaire qui lui est associé¹⁹. Le rapport final, rédigé en novembre 1918 par le médecin principal français Rieux, établit une comparaison des méthodes nationales et en évalue les mérites respectifs, pour en tirer des conclusions précises ; il traite par exemple de la question de l'épuration des eaux potables, départageant les procédés français par les hypochlorites – ou javellisation – et les procédés anglais, belges et américains par introduction du chlore pur²⁰. À cette date, la Commission se désigne comme « les assises de l'hygiène et de la prophylaxie appliquées », signe du chemin parcouru de l'affirmation théorique vers la pratique²¹.

D'autres scènes interalliées pour standardiser les procédures

C'est également une instance en mesure de trancher les controverses que le *War Office* anglais réclame auprès du sous-secrétariat d'État au SSM français et du ministère des Affaires étrangères italien, en octobre 1916. Le ministre de la Guerre Lloyd George demande la réunion à Paris d'une grande conférence scientifique, non plus interalliée, mais tripartite, réduite à la France, l'Italie et l'Angleterre. Le vœu anglais est de

¹⁹ *Ibid.*, 564, CSI, « Délégation permanente. Réunions de Lyon et d'Annecy, du 3 au 12 août 1918 ».

²⁰ *Ibid.*, 589, CSI, « Études comparatives sur les procédés employés dans les Armées alliées pour l'épuration des eaux potables, l'hygiène des cantonnements, la lutte contre les rats, les mouches, les moustiques et contre les parasites cutanés de l'homme et des animaux », séance de la délégation permanente du 6 novembre 1918.

²¹ *Ibid.*, 538, CSI, « Session plénière 1918 ».

mettre aux prises les « plus compétents » des chirurgiens et bactériologistes des trois pays et les résultats des « recherches scientifiques de grande importance » menées dans les armées pour étalonner les méthodes de traitement des blessures et des plaies de guerre, et trancher parmi « la grande différence d'opinion » qui s'y exprime pour aboutir à « une entente définitive » sur les principes fondamentaux, sur la base du travail des expérimentateurs²². Dans cette démarche, la préoccupation opérationnelle est première : trancher les différends, déterminer la meilleure méthode et la mettre le plus rapidement possible « à la portée des milliers de majors actuellement en service dans les hôpitaux et les unités médicales du front ». L'horizon intellectuel et la démarche sont différents de ceux que la Commission sanitaire interalliée a privilégiés. Il s'agit de disposer d'une instance dotée de capacité d'action plutôt que d'élargir le champ des études de la Commission. La méthode consiste à mener des expérimentations pratiques sur le terrain, les confronter, les évaluer par une instance experte auto-désignée, et standardiser les procédures par l'adoption d'une prescription unique et de règles de bonnes pratiques qui s'imposent à tous : un guide pour l'action plutôt qu'un cénacle savant.

Pour concurrente qu'elle soit du travail de la Commission, ainsi que l'affirme d'abord Justin Godart, l'initiative du *War Office* est finalement approuvée par la France, au prix de certains aménagements, dont le principal est l'ouverture de cette conférence tripartite à l'ensemble des nations alliées. Ainsi, plus de six mois plus tard, en mai 1917 – ce qui n'augurait pas bien de l'urgence censée en fonder les mobiles –, la « conférence des chirurgiens des pays alliés pour l'étude des plaies de guerre » se tient à Paris. C'est la première d'une série de quatre tenues jusqu'en octobre 1919, dont les comptes rendus *in extenso* sont publiés dans deux volumes des *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, distribués dans toutes les formations sanitaires des armées et de l'intérieur.

²² *Ibid.*, 537, lettre de Lloyd George, secrétaire d'État à la Guerre, au SSESSM, 23 octobre 1916.

Le succès de cette première manifestation consacrée aux pratiques chirurgicales pousse en juillet 1917 le *War Office* à demander, une fois encore aux seules « grandes puissances alliées », la France et l'Italie, la tenue à brève échéance d'une conférence, médicale cette fois, sur le modèle de la précédente. Celle-ci serait dédiée aux nouvelles pathologies de guerre et à la quête de modes communs de traitement et d'évaluation des recherches bactériologiques²³. La réponse du SSM est d'abord une fin de non-recevoir. La Commission sanitaire interalliée, selon Godart, remplit déjà pleinement ce rôle. Tout au plus le *War Office* pourrait-il saisir le ministère des Affaires étrangères français d'une proposition de session extraordinaire à soumettre à la Commission sur toute question médicale nouvelle²⁴. Pour l'administration française, l'enjeu est double : que la France garde la main sur la coordination internationale en matière de santé publique, et que la vocation documentaire, plutôt que prescriptive, demeure l'objectif de toute concertation interalliée. Cinq mois plus tard, Justin Godart fait marche arrière et, se déclarant « mieux instruit du but exact d'une semblable conférence²⁵ », la concède au *War Office* tout en rassurant le ministère des Affaires étrangères : « la création ainsi que les motifs qui l'ont inspirée sont tout à l'honneur de la science française²⁶ ». L'administration française ajoute sa marque au projet britannique : l'élargissement de la conférence à tous les alliés et l'institution de sa périodicité. Les expertises sont réparties entre les organes sanitaires interalliés désormais au nombre de trois – chirurgie de guerre et médecine de guerre pour les deux conférences spécialisées, « épidémiologie internationale » pour la Commission sanitaire interalliée, mais une

²³ *Ibid.*, 589, lettre de Lord Derby, secrétaire d'État à la Guerre, au SSESSM, 25 juillet 1917.

²⁴ *Ibid.*, 589, SSESSM, lettre de J. Godart à Lord Derby, secrétaire d'État à la Guerre, 9 août 1917.

²⁵ *Ibid.*, 589, SSESSM, lettre de J. Godart à Lord Derby, secrétaire d'État à la Guerre, 19 décembre 1917.

²⁶ *Ibid.*, 589, SSESSM, lettre de J. Godart à Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, 19 décembre 1917.

épidémiologie très englobante dans une commission qui reste fédératrice, puisqu'elle ne revendique rien de moins que la clinique, la prophylaxie, la thérapeutique, la bactériologie et l'hygiène²⁷. L'ensemble de ces cénacles ressemblent davantage à bien des égards aux congrès caractéristiques de l'internationalisme savant d'avant-guerre, qu'aux conférences de la diplomatie sanitaire destinées à accoucher de conventions, soulignant le mouvement d'autonomisation de l'expertise médico-militaire auquel elles prennent part.

En 1919, alors que la cessation des hostilités ne marque pas le retour au calme sanitaire, mais au contraire s'accompagne d'une crise de grande ampleur en Europe orientale, la santé publique est au cœur des enjeux de gouvernance internationale. À Paris, le comité permanent de l'OIHP entend reprendre le cours de l'activité suspendue par les hostilités et annexer le legs de la Commission. Il souligne ainsi, en juin 1919, que la garantie de la sécurité internationale à l'égard de la maladie ne réside plus ni dans les barrières contre la contagion, ni dans les concepts quaranténaires, « superstition de la science ancienne », mais dans « la santé publique intérieure de chaque unité nationale » : « les mesures sanitaires devaient être adaptées aux circonstances locales » et les expériences nationales mises en commun²⁸. Ces propos transcrivent très exactement ce qu'ont été les lignes de force du travail de la Commission interalliée, à l'épreuve de la guerre, et qui s'apparente à un régime transnational de régulation sanitaire, fondée sur des mises en commun de données scientifiquement élaborées et d'expériences partagées. La reconfiguration institutionnelle en matière de lutte contre les maladies infectieuses n'empruntera finalement pas dans les années 1920 la voie de l'OIHP, privilégiant celle de la Société des nations et faisant marquer le pas à l'influence française en matière de

²⁷ *Ibid.*, 564, CSI, « Rapport résumé sur les travaux de la troisième session plénière », mars 1918, p. 16.

²⁸ Cité dans *Les dix premières années de l'Organisation mondiale de la santé*, Genève, OMS, 1958, p. 21.

santé internationale. Pour autant, l'héritage de la Commission sanitaire interalliée, dont la composante médico-militaire était dominante, devait être, par le biais de l'OIHP, converti du temps de guerre au temps de paix pour trouver, au sein de la SDN un terreau propice à son faire-valoir.

Une histoire par les données ?

Le futur très proche de l'histoire des relations internationales

FRÉDÉRIC CLAVERT

Résumé

Le monde de données dans lequel nous vivons engendre l'émergence de grands ensembles de données dont certains peuvent être utiles à l'histoire des relations internationales, sous condition d'un élargissement du canon méthodologique des historiens par l'appropriation de la notion de lecture distante. Toutefois, l'interrogation majeure de la pratique de l'histoire des relations internationales à l'ère numérique ne concerne pas tant les méthodes que les sources primaires, « numérisées » comme « nées numériques ».

Mots clés : Histoire numérique – Données massives – Lecture distante – Sources primaires – Mise en données.

Abstract

A data driven history? The close future of international history

The data-driven world in which we are living is based on the emergence of large data sets, some of which may be useful for the practice of international history, if historians are able to broaden their methodologies. It notably implies the appropriation of the concept of distant reading. However, the most important question that challenges international history in the digital age is concerning primary sources, whether « digitalized » or « digital born ».

Keywords: *Digital history – Big data – Distant reading – Primary sources – Datafication.*

En 2011, la revue *Science* publie un article retentissant : « Quantitative Analysis of Culture Using Millions of Digitized Books¹ ». Cette étude menée par une équipe en partie issue de la firme Google utilise un corpus de

¹ Frédéric Clavert est maître assistant en section d'histoire à l'Université de Lausanne. Il est membre du bureau du *Laboratoire de cultures et humanités digitales de l'Université de Lausanne* (LaDHUL).

plusieurs millions de livres numérisés, Google Books². Cet article revendique une histoire culturelle sans historiens, laissant les données « brutes » parler d'elles-mêmes. Bien que de sérieux problèmes méthodologiques en limitent largement la portée, ce texte rappelle que l'émergence d'ensembles massifs de données historiques de natures variées appelle à la mise au point de nouvelles méthodologies. La question qui se pose est la suivante : comment « faire » de l'histoire dans un monde de données ? Pour le cas de l'histoire des relations internationales, nous analyserons les possibilités offertes par la « mise en données » du monde, puis nous nous pencherons sur les sources passées et futures de l'histoire des relations internationales à l'ère numérique.

Les possibilités de la mise en données de l'histoire

La mise en données, traduction que nous proposons du terme *datafication*, se définit ainsi : « To datafy a phenomenon is to put it in a quantified format it can be tabulated and analysed³ ». Appliquée aux usages historiens, la mise en données est un processus contenant toutes les étapes allant de la numérisation d'un artefact physique – les archives numérisées – ou de la captation d'un signal – les sources primaires nées numériques – aux possibilités d'analyser ces artefacts et signaux *via* des outils informatiques, c'est-à-dire une lecture des sources au moyen d'une médiation informatique. La mise en données du monde, telle qu'elle est ici définie, se traduit par l'émergence de grands ensembles de données à disposition des chercheurs, dont Google Books⁴ ou Gallica⁵. Comment, en tant qu'historiens, les exploiter au mieux ?

² Jean-Baptiste Michel *et al.*, « Quantitative Analysis of Culture Using Millions of Digitized Books », *Science*, n° 331 (6014), décembre 2010, p. 176-182.

³ « Mettre en données un phénomène revient à le traduire en un format quantifié, qui peut faire l'objet d'un calcul et être analysé », in Viktor Mayer-Schönberger et Kenneth Cukier, *Big data: a revolution that will transform how we live, work, and think*, Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 2013, p. 72.

⁴ <http://books.google.com> [consulté le 2 mars 2016].

L'une des réponses méthodologiques est la notion de « lecture distante » avancée par Franco Moretti : « [...] what we really need is a little pact with the devil : we know how to read texts, now let's learn how not to read them⁶. » Cette provocation résulte des travaux de ce dernier sur la littérature européenne des XVIII^e et XIX^e siècles : doit-on se contenter de faire l'histoire des « grands textes » ou peut-on y intégrer l'histoire de toute la littérature, textes mineurs et oubliés compris ? Dans le second cas, le nombre de sources devient trop important pour se restreindre à une lecture « humaine ». Il faut alors avoir recours à une médiation logicielle, c'est-à-dire à des programmes informatiques permettant à l'ordinateur de lire pour nous⁷.

La notion de lecture distante et l'appel à ne plus lire les sources, ou plutôt à demander à l'ordinateur de les lire pour nous, interpellent tous les historiens. Qu'en est-il de l'histoire des relations internationales ? Serons-nous amenés à ne plus lire nos sources ? La réponse est complexe. Si Moretti doit être pris au sérieux, sa thèse n'implique pas d'abandonner toute lecture proche et critique des sources, mais bien de varier nos pratiques, c'est-à-dire d'alterner lecture distante et lecture proche et d'intégrer à notre canon méthodologique des éléments numériques.

Dans le cadre, par exemple, d'une recherche sur le groupe Werner sur la base d'archives numérisées et publiées en ligne⁸, abstraction faite d'obstacles méthodologiques que nous aborderons plus bas, nous avons utilisé des techniques dites d'analyse de texte, c'est-à-dire un ensemble de méthodes statistiques appliquées au texte qui permet une lecture distante.

⁵ <http://gallica.bnf.fr/> [consulté le 2 mars 2016].

⁶ « Ce dont nous avons besoin est un petit pacte avec le diable : nous savons lire les textes, nous devons maintenant apprendre à ne pas les lire. », in Franco Moretti, *Distant Reading*, London/New York, Verso Books, 2013.

⁷ Approche détaillée dans Franco Moretti, *Graphs, Maps, Trees: Abstract Models for Literary History*, London/New York, Verso, 2007.

⁸ *Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner*, <http://www.cvce.eu/recherche/unit-content/-/unit/ba6ac883-7a80-470c-9baa-8f95b8372811> [consulté le 2 mars 2016].

L'usage de ces techniques⁹ nous a permis de dégager les grands sujets de discussions abordés par les membres du groupe Werner et de les projeter dans le temps, afin d'établir une chronologie thématique des travaux du groupe Werner sur l'union économique et monétaire au cours de l'année 1970. Pour arriver à ce résultat, la sélection des sources à inclure dans notre corpus et la définition de leurs métadonnées¹⁰ nous a permis d'acquérir une connaissance poussée de cet ensemble d'archives. Ainsi, l'ambition même d'une lecture distante des sources primaires a engendré une lecture proche et critique. De manière plus générale, la lecture proche des sources avec médiation informatique pourrait être nettement améliorée, car la mise en données des sources permettrait d'intégrer par exemple l'historique d'une source – les notes de préparation, les échanges autour du document, ses différentes versions – en une seule interface facilitant une compréhension globale du processus d'écriture de la source, et, au-delà, de la procédure de prise de décision dans les relations internationales.

L'exploitation des archives Werner a soulevé d'autres questions méthodologiques, liées non pas aux techniques de lecture distante, mais à leur application à des sources dont la mise en données n'a pas été des meilleures. L'interrogation sur les méthodes de l'historien à l'ère numérique se déplace alors vers les questionnements liés au processus de mise en données des sources.

⁹ Nous utilisons IRaMuTeQ, <http://www.iramuteq.org> [consulté le 2 mars 2016], implémentation de la méthode exposée dans Max Reinert, « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars » », *Langage et société*, n° 66 (1), 1993, p. 5-39.

¹⁰ Les métadonnées sont les données qui décrivent les autres données. Elles peuvent comprendre l'auteur d'un document, sa date de publication, son destinataire, etc.

Mise en données des sources primaires de l'histoire : biais et interrogations

Notre définition de la « mise en données » des sources historiques insiste sur la notion de processus, afin de rappeler que la « numérisation » se définit par les choix opérés par les organismes qui y procèdent : les critères d'inclusion de documents dans le corpus à numériser ; la définition des métadonnées ; les éléments du document qui sont numérisés¹¹ ; le mode d'accès aux sources numérisées ; l'encodage des « entités nommées » – noms propres, lieux, traces de temps, etc. – pour faciliter la recherche ; la mise à disposition d'outils pour l'analyse des documents numérisés ; les technologies assurant la numérisation, l'interopérabilité et la pérennité des données numérisées. Un tel processus de mise en données ne peut qu'interroger la communauté historique, car il touche en profondeur à notre matière première, les sources primaires. Or, ce processus peut biaiser nos recherches de deux manières : par ce qui n'est pas numérisé ; par ce qui est mal numérisé.

Les absences

Une analyse des mentions des journaux canadiens du xix^e siècle dans les articles de la *Canadian Historical Review* a montré que les grands journaux « centraux » et anglophones, numérisés et disponibles pour les chercheurs, sont de plus en plus utilisés aux dépens des journaux francophones et/ou locaux, engendrant une vision centrale et anglo-saxonne de l'histoire canadienne¹². Milligan parle ainsi d'un ordre illusoire

¹¹ Dans William J. Turkel, « Intervention: Hacking history, from analogue to digital and back again », in *Rethinking History*, n° 15 (2), juin 2011, p. 287-296. William Turkel prend l'exemple de lettres du xviii^e siècle, vinaigrées lors des épidémies de choléra : ne pas numériser l'odeur des archives revient ici à perdre des informations.

¹² Ian Milligan, « Illusionary Order: Online Databases, Optical Character Recognition, and Canadian History, 1997-2010 », in *Canadian Historical Review*, n° 94 (4), décembre 2013, p. 540-569.

découlant de l'usage de larges bases de données donnant l'impression au chercheur d'avoir procédé à une recherche sur l'intégralité des sources, alors que ces bases sont souvent fortement lacunaires.

Cet « ordre illusoire » vaut pour l'histoire des relations internationales. Dans le cas de l'histoire de la construction européenne, les deux grandes bases de données disponibles sont entretenues par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE, aujourd'hui intégré à l'Université du Luxembourg)¹³ et *Archive of European Integration (AEI, Université de Pittsburgh)*¹⁴. En utilisant Google Scholar, nous avons constaté que ces deux bases de données ont été utilisées très vite après leur mise en ligne et que le rythme de leur utilisation n'a cessé de croître¹⁵.

Cet usage se fait au risque de la rigueur méthodologique. Les deux sites ne documentent ainsi que très faiblement leurs procédures, notamment car il est très difficile de fixer des critères objectifs d'inclusion d'un document dans un corpus à numériser. Prenons l'exemple de l'*AEI* : les documents numérisés sont des archives officielles des institutions européennes et de la littérature scientifique dite « grise ». La collecte se fait *via* les institutions contributrices et leurs chercheurs. Le matériel soumis doit être d'une utilité potentielle pour la recherche. L'ensemble de ces critères est flou et contraste avec l'édition des *Documents diplomatiques français*, par exemple, où l'on peut clairement identifier les historiens qui ont participé à leur élaboration, qui reposent sur des fonds d'archives cohérents et dont les critères de sélection sont, souvent, rappelés en début de volume. Ainsi, dans leur état actuel, il est important de voir les bibliothèques numériques

¹³ <http://www.cvce.eu/> [consulté le 21 janvier 2016]. L'auteur de cet article a été salarié du CVCE.

¹⁴ <http://aei.pitt.edu/> [consulté le 2 mars 2016].

¹⁵ Pour le détail, consulter Clavert Frédéric, « Les biais de la mise en données de l'histoire : lecture d'un article de Ian Milligan », billet de carnet de recherche, <<http://histnum.hypotheses.org/2006>> [mis en ligne le 14 janvier 2014, consulté le 4 mars 2016].

en ligne comme une première approche à compléter par un séjour en centre d'archives.

Dans le cas des archives diplomatiques, les sources les plus utilisées en histoire des relations internationales, certaines absences sont problématiques. Si les documents diplomatiques suisses – fort partiellement¹⁶ – et les *Foreign Relations of the United States*¹⁷ sont en ligne, ce n'est pas le cas de leurs équivalents français. Or, comme le montre l'article de Milligan pour les chercheurs ou un récent débat publié par *l'International Journal for Higher Education* pour les étudiants¹⁸, ce qui n'est pas en ligne n'existe pas : il y a ici urgence à disposer d'une version en libre accès des documents diplomatiques français. Si, aujourd'hui, les volumes les plus récents sont disponibles en version électronique payante, nous ne pouvons les considérer comme « mis en données » dans la mesure où chaque document ne dispose pas de ses propres métadonnées.

Ce qui est mal numérisé

Un autre biais réside dans ce qui est mal numérisé. Comme l'a rappelé Tim Hitchcock¹⁹, la reconnaissance de texte (OCR), c'est-à-dire le fait de passer d'un texte en image à un texte vu comme texte par l'ordinateur, est un élément fondamental de la mise en données des sources primaires historiennes. Ni le CVCE ni l'AEI ne livrent d'indications suffisantes sur le taux de réussite de la reconnaissance de texte. Or, le succès de cette dernière est déterminant : en cas de sélection des archives *via* une recherche « plein texte », les résultats ne seront satisfaisants qu'à la

¹⁶ <http://www.dodis.ch/> [consulté le 26 février 2016].

¹⁷ <https://uwdc.library.wisc.edu/collections/FRUS/> [consulté le 26 février 2016].

¹⁸ Gabriela Ossenbach, « If it's not online, it doesn't exist », *IJHE*, n° 5(1), 2015, p. 80-82.

¹⁹ Tim Hitchcock, « Academic History Writing and its Disconnects », in *Journal of Digital Humanities*, n° 1(1), Hiver 2011. En ligne : <http://journalofdigitalhumanities.org/1-1/academic-history-writing-and-its-disconnects-by-tim-hitchcock/> [consulté le 27.06.2012].

condition que le texte soit parfaitement reconnu. De plus, non seulement les erreurs liées à l'OCR sont plus nombreuses pour les langues courantes autres que l'anglais, mais elles sont parfois presque insurmontables pour les langues dites « rares »²⁰. La mauvaise qualité de cette mise en données a d'autres conséquences. Dans le cas de notre recherche sur le groupe Werner, elle a rendu la lecture distante de ce corpus inexploitable scientifiquement²¹ : le chapitre issu de cette recherche a dû être transformé en note méthodologique.

Les sources nées numériques

Enfin, se pose également la question de nos archives futures, qui pour beaucoup seront nées numériques. Les deux biais déjà pointés jusqu'ici s'y appliqueront tout autant et risquent même de s'accroître. L'une des grandes bases de données, nées numériques, utile à l'histoire récente des relations internationales est la *Global Database of Events, Language, and Tone* (GDEL). Elle rassemble, dans une base de données, « *the world's broadcast, print, and web news from nearly every corner of every country in over 100 languages* ». La GDEL permet d'identifier les personnes, lieux, organisations, thèmes, émotions... afin d'analyser par traitement informatique le monde entier²². Fondée sur des sources médiatiques internationales, la GDEL est l'incarnation d'un ordre illusoire né

²⁰ Voir pour le cas de l'hébreu : Gerben Zaagsma, « Using Digital Sources in Historical Research. Jewish History on the Internet », in Frédéric Clavert et Serge Noiret (dir.), *L'histoire contemporaine à l'ère numérique*, Bruxelles, PIE – Peter Lang, 2013.

²¹ Frédéric Clavert, « L'apport du numérique aux sciences historiques : exemple d'une analyse computationnelle des archives Werner », in Elena Danescu et Susana Munoz (dir.), *Pierre Werner et l'Europe : pensée, action, enseignements / Pierre Werner and Europe: His Approach, Action and Legacy*, Bruxelles, PIE - Peter Lang, 2015.

²² <http://www.gdelproject.org/> [consulté le 2 mars 2016].

numérique. Ainsi, en décembre 2013²³, sous prétexte qu'un « demi-milliard de clics ne peuvent mentir », une carte des risques pour l'année 2014 considérait la France comme pays hautement instable et la Syrie comme pays sûr. Les concepteurs de la carte ont ainsi ignoré que la GDELT est une base de données sur la perception du monde engendrée par les médias anglo-saxons et par les pratiques des internautes.

En outre, de nouvelles sources émergent. Les réseaux sociaux numériques en sont un exemple, notamment utiles pour étudier des mouvements d'opinion touchant à des sujets internationaux. Mais il faut espérer que ces sources soient disponibles : Facebook ne compte pas les mettre facilement à disposition des chercheurs et l'archive de Twitter constitué par la Bibliothèque du Congrès est pour le moment indisponible pour raisons techniques²⁴. Au-delà de l'accès, se pose aussi la question de la qualité de la captation des données. Lorsqu'un réseau social n'autorise l'utilisateur qu'à « aimer » la publication d'un autre utilisateur, il est difficile d'interpréter la signification de ce « j'aime ».

Nos sources plus traditionnelles, comme les documents diplomatiques, sont amenées à devenir des archives nées numériques et massives. Si l'administration Johnson a produit environ 40 000 mémos, l'administration Clinton a engendré quatre millions de courriels²⁵. La question de l'absence se reposera : l'administration française, dont les archives du Quai d'Orsay,

²³ Kalev Leetaru, « Half a Billion Clicks Can't Be Wrong » in *Foreign Policy*, <<https://foreignpolicy.com/2014/01/03/half-a-billion-clicks-cant-be-wrong/>> [mis en ligne le 3 janvier 2014, consulté le 21.01.2016]. Cet article contient de nombreux détails sur la manière dont la GDELT est constituée.

²⁴ Erin Allen, « Update on the Twitter Archive at the Library of Congress », Billet de blog, *Library of Congress Blog*, <<http://blogs.loc.gov/loc/2013/01/update-on-the-twitter-archive-at-the-library-of-congress/>>, [mis en ligne le 4 janvier 2013, consulté le 3 mars 2016].

²⁵ Cité par William J. Turkel, K. Kee, S. Roberts, « Navigating the infinite archive », in Toni Weller (ed.), *History in the digital age*, London – New York, Routledge, 2013, p. 62.

met au point un système d'archivage de sources nées numériques²⁶ mais l'*Auswärtiges Amt* archive les courriels en demandant à ses fonctionnaires de les imprimer sur papier²⁷. Dans ce second cas, la perte d'information est sensible : l'ensemble des courriels reçus et émis ne peuvent être imprimés, forçant les diplomates à opérer des choix normalement dévolus aux archivistes.

L'émergence de grands ensembles de données touchant l'histoire des relations internationales place cette dernière à un tournant dont la nature est profondément méthodologique, riche en possibilités mais également en incertitudes. Comme l'a argumenté Matthew Connelly²⁸, l'avenir de l'histoire des relations internationales est susceptible d'être radieux. Connelly se projette dans les prochaines trente années de l'histoire des relations internationales et appelle de ses vœux la mise en place d'un agenda commun, notamment pour la création d'un dépôt centralisé d'archives nées numériques ou numérisées accessibles aux journalistes et chercheurs, utilisant des techniques informatiques avancées pour traiter de très grandes masses de sources. Nous adhérons à cette vision de l'histoire des relations internationales de l'avenir, malgré un désaccord ponctuel sur le rôle de la lecture proche dans nos recherches, qui nous semble sous-estimé par Matthew Connelly. Aux questions soulevées par la mise en données de nos sources primaires futures (« nées numériques ») et passées (« numérisées »), une réponse émerge par la notion de lecture distante qui est un enrichissement fondamental et nécessaire de nos

²⁶ « Vitam : vers un socle d'archivage électronique commun à toute l'administration », <<http://www.modernisation.gouv.fr/ladministration-change-avec-le-numerique/par-son-systeme-dinformation/vitam-vers-un-socle-d-archivage-electronique-commun-toute-l-administration>>, [mis en ligne le 18 mars 2015, consulté le 3 mars 2016].

²⁷ Cette information est issue d'une conversation de l'auteur avec un diplomate allemand.

²⁸ Matthew Connelly, « The Next Thirty Years of International Relations Research », *Les cahiers Irice*, n° 14 (2), juillet 2015, p. 85-97.

méthodes. Toutefois, nous aimerions rappeler que, si les techniques de lecture distante sont déjà aujourd'hui exploitables, il reste des interrogations majeures du côté des sources.

En conséquence, deux questions déterminantes sont désormais ouvertes et nécessitent une réponse qui nous semble urgente. La première interrogation est vieille de 25 ans²⁹ : quelle formation pour les historiens à l'ère numérique ? Si les opinions diffèrent³⁰, nous plaçons pour notre part pour une approche par la notion d'« alphabétisation numérique » passant par l'enseignement d'une culture numérique – plus large qu'une approche strictement informatique – qui permettrait aux historiens d'aborder non seulement avec aisance des logiciels de collecte et d'analyse de données mais aussi plus largement des pratiques numériques d'écriture et de lecture. Plus déterminante sera la capacité à travailler de manière interdisciplinaire avec des mathématiciens ou des informaticiens et à collaborer plus souvent et plus densément avec des corps de métiers liés à la recherche, bibliothécaires et archivistes notamment³¹. Ces derniers ont d'ailleurs souvent bénéficié d'une très bonne formation numérique³².

²⁹ Jean-Philippe Genet, « La formation informatique des historiens en France : une urgence », *Mémoire vive*, n° 9, juin 1993 ; Émilien Ruiz et Franziska Heimburger, « Faire de l'histoire à l'ère numérique : retours d'expériences », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58 (4bis-5), 2011, p. 70-89 ; Frédéric Clavert et Serge Noiret, *L'histoire contemporaine à l'ère numérique / Contemporary History in the Digital Age*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang S.A, 2013.

³⁰ Deux approches différentes se font face dans Olivier Le Deuff, *Le temps des humanités digitales : la mutation des sciences humaines et sociales*, Limoges, Fyp éditions, 2014, dans les chapitres de Frédéric Clavert, « Vers de nouveaux modes de lecture des sources » d'un côté et Frédéric Kaplan, Mélanie Fournier, et Marc-Antoine Nuessli, « L'historien et l'algorithme » de l'autre.

³¹ Stéphane Lamassé et Philippe Rygiel, « Nouvelles frontières de l'historien », *Revue Sciences/Lettres* (2), octobre 2013.

³² On pourra citer en exemple le Master Technologies numériques appliquées à l'histoire de l'École des Chartes.

La seconde question se pose à toutes les disciplines historiques, mais doit appeler une réponse propre à l'histoire des relations internationales : quels sont nos besoins informatiques et numériques ? Si cet article, nous l'espérons, donne un début de réponse, cette interrogation doit également nous pousser à poursuivre une réflexion commune sur le futur de nos sources passées (leur mise en données) et sur le présent de nos sources futures (la conservation des sources nées numériques).

La terre sous surveillance : enjeux et lieux de recherche d'un projet transnational

SEBASTIAN GREVSMÜHL, NESTOR HERRAN

Résumé

Le projet TEUS a exploré, dans une perspective transnationale, les dynamiques techniques, politiques, économiques et sociales qui ont façonné les géosciences pendant la Guerre froide. Dans cet article, nous discutons les enjeux historiographiques du projet, les principaux résultats obtenus et ses apports pour l'analyse des imbrications entre les sciences et les relations internationales.

Mots-clés : Histoire des sciences – Géophysique – Archives – Historiographie – Transnational.

Abstract

The Earth Under Surveillance: challenges and research sites of a transnational project

The TEUS project explored, in a transnational perspective, the technical, political, economic and social dynamics that shaped the geosciences during the Cold War. In this article, we discuss the main historiographical issues of the project, its major results, and their contribution to the analysis of the co-construction of science and international relations.

Keywords: *History of sciences – Geophysics – Archives – Historiography – Transnational.*

De 2009 à 2014, le projet de recherche intitulé « TEUS : La Terre sous surveillance », dont les auteurs de cet article ont fait partie, s'est consacré à l'examen des mutations observées dans les géosciences au cours de la Guerre froide¹. L'objectif était d'analyser en détail, à partir des études de

¹ Sebastian Grevsmühl est chargé de recherche au Centre de Recherches Historiques (CNRS/EHESS). Néstor Herran est maître de conférences à l'Université Pierre et Marie Curie / Sorbonne Universités, rattaché à l'Institut de

cas, les motivations explicites et sous-jacentes qui ont amené au développement institutionnel, matériel et conceptuel de la géophysique². En favorisant une approche transnationale, le projet a exploré les dynamiques politiques, économiques et géostratégiques qui ont permis de mettre en place des carrefours d'échanges scientifiques et techniques dans ce domaine entre les États-Unis et de nombreux pays européens entre 1950 et 1980.

Le projet TEUS partait du constat que la recherche géophysique, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, fut accompagnée par la mise en place de réseaux d'observation par des institutions civiles et militaires dans les pays développés, avec le soutien important des États-Unis et d'organisations internationales comme l'OTAN. Une grande partie de cette recherche collaborative a été effectuée avec l'objectif d'amasser des données environnementales et géophysiques d'intérêt militaire et géostratégique, comme par exemple la localisation de ressources naturelles (pétrole, uranium, etc.) ou l'évaluation de l'arsenal nucléaire d'autres pays. Ces efforts ont amené à l'établissement de nouvelles techniques de surveillance géophysique et au développement privilégié de certaines branches en sciences de la Terre.

Quelques historiens ont déjà exploré précédemment ces pistes. Ronald Doel, par exemple, a pu montrer qu'au début de la Guerre froide, le développement de missiles guidés aux États-Unis a nécessité la production de nouvelles données sur le champ magnétique terrestre et des relevés

Sciences de la Communication du CNRS (ISCC) et l'Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU) Ecce Terra.

² Coordonné par Simone Turchetti (Center for the History of Science, Technology and Medicine, University of Manchester), le projet *TEUS. The Earth Under Surveillance: Climate Change, Geophysics and the Cold War Legacy*, a été financé par le Conseil Européen de la Recherche et a impliqué la participation d'équipes de chercheurs à l'Université de Manchester, l'Université Autonome de Barcelone, l'Université de Strasbourg et l'Université Pierre et Marie Curie.

géodésiques très précis³. De façon similaire, la recherche de minerais stratégiques a amené à l'introduction de nouveaux instruments de précision en géophysique⁴. Enfin, plusieurs études historiques ont montré que le contexte de la Guerre froide a poussé l'expansion massive des géosciences en sismologie, en océanographie, en géographie et en cartographie⁵. La recherche historique a permis de mieux comprendre des régimes de circulation de savoirs soumis à fortes tensions par la contrainte du secret d'état.

L'analyse de la littérature existante révèle que ce champ de recherche a été largement dominé par des historiens étatsuniens avec le résultat d'un focus presque exclusif sur des développements historiques que l'on pouvait observer aux États-Unis et au Royaume Uni⁶. Ainsi, le rôle des institutions européennes et les contributions cruciales de nombreux chercheurs en Europe furent-ils marginalisés. Par ailleurs les dynamiques transnationales entre l'Europe de l'Ouest et les États-Unis, observables et analysables

³ Ronald Doel, « Constituting the Postwar Earth Sciences: The Military's Influence on the Environmental Sciences in the USA After 1945 », *Social Studies of Science*, 2003, n° 5, p. 635-666 ; Ronald Doel, « Quelle place pour les sciences de l'environnement physique dans l'histoire environnementale ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 56, 2009, p. 137-164.

⁴ Simone Turchetti, *The Pontecorvo Affair*, Chicago, University of Chicago Press, 2012.

⁵ On peut citer, par exemple, les travaux de Kai-Henrik Barth sur la croissance de la communauté de séismologues aux années 60, ceux de Jacob Hamblin sur l'impact des intérêts diplomatiques et militaires des États-Unis dans l'océanographie, ou ceux de John Cloud sur des procès similaires dans la cartographie. Kai-Henrik Barth, « The Politics of Seismology: Nuclear Testing, Arms Control and the Transformation of a Discipline », *Social Studies of Science*, n° 5, 2003, p. 743-781 ; Jacob Hamblin, *Oceanographers and the Cold War: The Disciples of Marine Science*, Seattle, University of Washington Press, 2005 ; John Cloud, « American Cartographic Transformations During the Cold War », *Cartography and Geographic Information Science*, n° 3, 2002, p. 261-282.

⁶ Jacob Hamblin, *Arming Mother Nature: The Birth of Catastrophic Environmentalism*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

grâce aux programmes scientifiques mis en place et financés par l'OTAN, n'ont pas attiré l'attention de ces historiens.

Le projet TEUS a proposé d'explorer, dans une perspective rigoureusement transnationale, l'émergence des géosciences en mettant l'accent sur des protagonistes et des institutions clé en Europe, aux États-Unis et en Union soviétique. Le suivi de ces acteurs et l'étude de leurs imbrications avec les sphères politiques, la diplomatie internationale et la sécurité nationale étaient au centre du projet. La « surveillance » a été identifiée comme catégorie clé, permettant de faire la liaison entre l'émergence de nouveaux concepts scientifiques, des stratégies géopolitiques, des artefacts technologiques et la recherche de terrain dans le cadre d'une analyse qui faisait se rencontrer idées et cultures matérielle, politique et culture.

De la recherche transnationale à la surveillance globale

Dans le cadre de TEUS, il ne s'agissait pas, comme certains pourraient l'insinuer, de transformer – même de manière implicite – les militaires en premiers militants environnementalistes. En effet, de nombreux travaux historiques l'ont montré, ce n'est pas uniquement depuis quelques décennies que nous sommes attentifs aux changements environnementaux dans une perspective globale⁷. Les questions environnementales – impliquant un spectre de phénomènes très larges, allant de résistances sociales aux pollutions à la gestion efficace de ressources naturelles – font intrinsèquement partie de la modernisation au moins depuis deux siècles⁸.

Si le cadrage du projet TEUS aux niveaux temporel (la Guerre froide) et contextuel (le parrainage militaire en géosciences) a fait sens, cela s'explique car il s'agit d'une période durant laquelle la compréhension des

⁷ Une bonne introduction à ce sujet est proposée dans Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, « Modernity's Frail Climate: A Climate History of Environmental Reflexivity », *Critical Inquiry*, n° 3, 2012, p. 579-598.

⁸ Voir notamment les travaux en histoire environnementale de Richard Grove.

changements environnementaux globaux gagne rapidement en importance : dès les années 1950, il est possible de suivre de près et à l'échelle globale une quantité croissante de polluants chimiques et radioactifs qui pèsent comme jamais sur la planète, les écosystèmes et les populations.

L'approche adoptée avait aussi l'avantage de pouvoir éclairer doublement des développements plus récents en sciences. D'abord, si nous pouvons observer aujourd'hui dans le cadre du régime du changement climatique une montée importante des questions de géo-ingénierie, ce projet a permis de montrer que ce développement s'inscrit dans un héritage très problématique de la Guerre froide, légué, par exemple, par ce que Peter Galison a appelé les « sciences manichéennes » et dont s'inspirent de nombreuses approches mécanistes en géosciences⁹. Puis, le projet a aussi donné une meilleure compréhension historique de la montée actuelle du paradigme du « big data » en géosciences. En effet, une partie importante de la production de données environnementales durant la Guerre froide ne s'est justement pas effectuée dans un souci de compréhension de changements environnementaux globaux et encore moins dans le but d'une meilleure protection environnementale, mais soit dans le cadre de projets généreusement financés par les militaires (pour, par exemple, améliorer la communication à longue distance, détecter des sous-marins nucléaires, surveiller des essais nucléaires ou développer des missiles intercontinentaux), soit à travers la mise en place de campagnes de prospection et de systèmes de surveillance environnementale avec des motivations géostratégiques évidentes.

L'importance réelle du parrainage militaire durant la Guerre froide a uniquement pu s'effectuer et se décider cas par cas. Son évaluation fut réalisée en fonction de facteurs économiques (sources et montants de financements, nature et signataires de contrats et de brevets, etc.), sociaux

⁹ Peter Galison, « The Ontology of the Enemy: Norbert Wiener and the Cybernetic Vision », *Critical Inquiry*, n° 1, 1994, p. 228-266.

(alliances et collectifs de recherche), politiques et juridiques (coopérations, traités, etc.), et enfin institutionnels (OTAN, etc.) et techniques (transferts de technologie, objectifs de développement et usage d'instruments de précisions, etc.). Ainsi, une nouvelle image du parrainage militaire des géosciences pendant la Guerre froide a pu naître sans qu'elle soit limitée aux seuls programmes militaires et aux initiatives locales, mais prenant en compte une grande quantité d'éléments dans une perspective transnationale.

La mise en pratique du projet

La nature des objets de recherche a imposé une grille d'analyse qui privilégiait l'étude de certains types d'institutions et d'acteurs comme, par exemple, les scientifiques-diplomates si bien décrits par Ronald Doel¹⁰. L'enquête s'est aussi orientée vers des formes spécifiques de littérature primaire (comme la littérature grise) qui, dans bien des cas, était jusqu'à récemment classée confidentielle. Des rapports décrivant les activités scientifiques, les infrastructures ou les ressources de certains pays, établis dans le but d'obtenir des renseignements sur les capacités de contrôler le territoire, ont tout particulièrement attiré notre attention.

Un bon exemple de mise en pratique de notre méthodologie est le travail de Matthew Adamson, Lino Camprubi et Simone Turchetti, qui ont examiné le développement et la circulation de techniques de prospection de minerais d'uranium et de données géologiques entre l'Espagne, la France et l'Italie depuis 1945, en s'appuyant sur des archives espagnoles, françaises, italiennes et étatsuniennes. Dans une autre étude, Roberto Cantoni et Leucha Verneer ont comparé la prospection pétrolière française en Afrique du Nord à partir des archives de la compagnie pétrolière TOTAL, et la prospection britannique dans la mer du Nord en s'appuyant

¹⁰ Ronald Doel, « Scientists as Policymakers, Advisors and Intelligence Agents: Linking Contemporary Diplomatic History with the History of Contemporary Science », in Thomas Söderqvist (dir.), *The Historiography of Contemporary Science and Technology*, Amsterdam, Harwood, 1997, p. 215-244.

sur les archives nationales du Royaume-Uni. Sam Robinson a étudié de son côté l'imbrication de la recherche océanographique et de la surveillance militaire dans le Détroit de Gibraltar grâce à un dépouillement systématique d'archives espagnoles et britanniques, tandis que Peder Roberts a mobilisé une grande diversité de sources (Archives nationales britanniques, canadiennes et étatsuniennes, ainsi que les archives d'instituts océanographiques) pour montrer les rapports étroits entre le développement de l'océanographie et l'intérêt pour la surveillance du trafic sous-marin dans l'Atlantique Nord¹¹. Ces exemples révèlent que les sciences géophysiques étaient mises au service de la stratégie de contention de l'Union soviétique dans les années 50 et 60.

Pendant nos recherches, nous avons été confrontés à différentes manières de documenter la mise en place de systèmes de surveillance et la circulation transnationale d'acteurs et de savoirs en géophysique. Ainsi, Néstor Herran a décrit la mise en place de réseaux de surveillance de la radioactivité environnementale à partir de l'étude d'un comité international, le *United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiation*. L'analyse des rapports et d'autres documents internes de la mise en place de ce comité – le premier qui a abordé cette question scientifique dans le cadre de l'ONU – montre comment le processus d'élaboration d'un consensus scientifique dépendait de considérations géostratégiques autour de la surveillance des activités nucléaires. De son côté, Sebastian Grevsmühl a pu étudier le milieu de la recherche atmosphérique durant la Guerre froide en suivant de près plusieurs acteurs clés de l'époque. Ses recherches ont montré que, dans bien des cas, une formation militaire ou l'implication dans des programmes de recherche militaire furent un point de passage obligé pour bon nombre de scientifiques au début de la Guerre froide. En effet, pendant les années 1950 et 1960, l'étude scientifique de la

¹¹ Les résultats de ces travaux furent publiés dans divers articles et notamment dans le livre collectif coordonné par Simone Turchetti et Peder Roberts (eds.), *The Surveillance Imperative. Geosciences During the Cold War and Beyond*, Londres, Palgrave, 2014.

haute atmosphère fut inséparablement liée non seulement au développement de missiles et de systèmes de défense aérienne, mais aussi au déploiement des premiers systèmes de télédétection ayant pour objectif une meilleure surveillance environnementale¹². Ces développements ont en même temps fait émerger une nouvelle image dynamique de la Terre, dont le mouvement environnementaliste a largement pu s'inspirer.

Dans beaucoup de ces cas – auxquels il faudrait ajouter la recherche de Simone Turchetti sur le développement conjoint de la séismologie et de la surveillance des essais nucléaires souterrains – la recherche historique a nécessité des demandes de déclassification de documents secrets et confidentiels. En comparant ces démarches, nous avons pu constater dans quelle mesure l'existence d'un cadre légal et administratif efficace, comme il existe au Royaume-Uni et aux États-Unis (sous forme du « *Freedom of Information Act* »), est hautement bénéfique au travail de l'historien¹³. Cependant, l'existence de ces lois n'implique pas l'absence de problèmes d'accès à l'information, comme le montre le témoignage d'un des membres du groupe de recherche qui a fait l'objet d'une réprimande de la part des autorités militaires pour avoir divulgué les routes de sous-marins nucléaires de l'OTAN dans un de ses articles, même si cette information était dans le domaine public depuis longtemps. Or, apparemment, les routes n'avaient pas changé depuis les années 1960 ! D'ailleurs, il faut souligner qu'une grande partie des archives sur ces sujets reste jusqu'à aujourd'hui classée secret défense. Par exemple, selon une enquête menée dans les archives de l'OTAN à Bruxelles, nous estimons que seulement 10% du contenu de ces archives sont accessibles aux chercheurs, un chiffre qui semble être en

¹² Sebastian V. Grevsmühl, *La Terre vue d'en haut. L'invention de l'environnement global*, Paris, Le Seuil, 2014.

¹³ Sur la démarche d'accès aux documents d'archive classifiés au Royaume-Uni, voir <https://www.gov.uk/make-a-freedom-of-information-request/the-freedom-of-information-act> [consulté le 12 juillet 2016]. Pour un aperçu de démarches pour les archives aux États-Unis, voir <http://www.foia.gov/> [consulté le 12 juillet 2016].

adéquation avec les estimations proposées par Peter Galison sur les documents classés secret aux États-Unis¹⁴.

Un autre élément du projet, qui porte directement sur le traitement des sources et la construction commune d'un récit transnational, concerne les modes de collaboration et le partage des informations entre les différents membres du projet. Si les acteurs et les institutions que nous avons étudiés ont largement reposé sur des économies d'échange et de partage, notre perspective a requis des modalités de partage novatrices, faisant du projet un terrain expérimental de la pratique historique¹⁵. En particulier, cela nous a menés à développer des environnements de recherche virtuels, qui permettaient la communication entre les membres du projet situés dans différents pays, le partage de sources, la réalisation de séminaires et de groupes de lecture virtuels, et la production collaborative d'articles. En vue de la nature sensible de certaines informations, et notamment du vide légal qui existe en ce qui concerne le partage de matériaux d'archive (qui, en principe, sont mis à disposition des historiens de manière individuelle), le groupe de recherche a dû établir des mesures spécifiques pour garantir la sécurité et la confidentialité des données.

En ce qui concerne les sources et thématiques abordées, le projet TEUS se situe au carrefour de l'histoire des sciences et de l'histoire diplomatique. Sa méthodologie est fortement inspirée par celle de l'histoire transnationale. Ce croisement et cette hybridation de perspectives

¹⁴ Peter Galison, « Removing Knowledge », *Critical Inquiry*, n° 31, 2004, p. 229-243. Peter Galison et Robb Moss font cette estimation également dans le documentaire *Secrecy* (2008).

¹⁵ Ces enjeux, avec autres réflexions historiographiques que le projet soulève spécifiquement pour l'histoire des sciences, ont été abordés dans un numéro spécial du *British Journal for the History of Science*, dont l'introduction offre notre propre définition d'une histoire transnationale : Simone Turchetti, Néstor Herran et Soraya Boudia, « Have We Ever Been Transnational? Towards a History of Science across and beyond Borders », *British Journal for the History of Science*, n° 45(3), 2012, p. 319-336.

historiographiques peuvent nous aider à repenser le rôle des technosciences dans les sociétés contemporaines et la manière dont l'historien peut s'en approprier.

La conduite du projet a montré la fertilité de l'approche transnationale pour l'observation des mutations de la technoscience pendant la Guerre froide. Même si la collaboration scientifique transnationale est un phénomène de longue durée, les formes et cadrages sur lesquels elle repose furent largement reformulés après la Seconde Guerre mondiale, notamment grâce à la mise en place d'un système de gouvernance fondé sur des institutions internationales. La création de ces organisations a modifié le paysage scientifique, privilégiant les institutions internationales soutenues par des États en détriment des sociétés auto-organisées par les scientifiques eux-mêmes¹⁶. L'importance des institutions internationales pour l'articulation du consensus scientifique et, surtout, comme lieu où le savoir scientifique s'articule avec le pouvoir étatique, fait de son étude un enjeu majeur pour l'histoire des sciences.

Le projet a également permis d'élaborer une mise en perspective historique de l'idée de surveillance comme un moteur clé de la recherche. Loin de promouvoir un déterminisme qui fait des enjeux militaires la source de toute innovation, il est pourtant indéniable que certains champs et lignes de recherche ont été privilégiés pour leur intérêt géostratégique. Cela n'a rien de nouveau, car des interactions de ce type peuvent déjà s'observer dans l'histoire d'autres développements scientifiques majeurs, comme la physique newtonienne et la navigation, l'électromagnétisme et le développement du télégraphe, ou la thermodynamique et la machine à vapeur. Pour TEUS, un des objectifs majeurs était d'analyser les manières spécifiques selon lesquelles ces rapports prenaient forme dans le contexte de la Guerre froide, notamment à travers une fine analyse de la mise en

¹⁶ Nous avons repris la distinction d'Aant Elzinga entre les types d'organisations « autoéthiques » (dirigés par des scientifiques) et « éteréthiques » (avec une importante interférence gouvernementale). Aant Elzinga et Catharina Landström (eds.), *Internationalism and Science*, Londres, Taylor Graham, 1996.

place d'institutions mixtes où les scientifiques et les décideurs échangeaient des informations, mettaient en place des alliances, et favorisaient certains agendas. Le comité scientifique en tant qu'institution émerge dans ce cadre comme l'institution clé pour ces échanges. Notamment le renseignement prend avec ces pratiques une dimension plus étendue : il ne s'agit plus seulement d'une activité secrète qui concerne uniquement le suivi d'acteurs humains, mais d'une démarche partiellement ouverte, dont dorénavant, des systèmes physiques et naturels font également l'objet. Cette conception plus large permet aussi de voir que, loin d'être une activité réservée à la sphère militaire, la surveillance représente une pratique étatique centrale, dont l'objet est la sécurité nationale et qui s'étend du contrôle des frontières jusqu'au contrôle de l'« ennemi intérieur », des activités policières jusqu'à la prévision de risques naturels.

Un troisième constat concerne le rapport paradoxal entre ces pratiques « globales » de surveillance et l'émergence d'un paradigme environnemental, associé à une image « organique » de la Terre et à une nouvelle conscience sur ses limites ainsi qu'un nouveau rapport entre les humains et la nature. En effet, même si les résultats scientifiques ont contribué à des réflexions holistiques et critiques sur la planète, c'est un effet complexe et non prévu par les programmes de recherche entamés car ils étaient en principe tous beaucoup plus proches d'une philosophie fondée sur le contrôle et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, c'est-à-dire d'une démarche essentiellement technicisante, précurseur des projets de geo-ingénierie contemporains.

Enfin, une dernière réflexion concerne les sources : le projet révèle qu'un examen de sources précédemment peu explorées peut alimenter une réflexion critique de l'histoire des sciences contemporaines. L'approche du projet a notamment permis de mieux comprendre des dynamiques historiques que l'on classifiait souvent comme « naturelles », ou comme étant simplement le fruit d'une succession de découvertes isolées.

Les « héros du sport »

La fabrique de l'élite sportive soviétique (1934-1980)

SYLVAIN DUFRAISSE

Résumé

Au milieu des années 1930, un changement dans la manière d'envisager la performance sportive se produit en URSS. La recherche du record et la quête des victoires deviennent des objectifs de l'action du gouvernement et du Parti à partir de 1934, ce qui entraîne la mise en place de dispositifs pour coordonner et guider la préparation des *sportsmen*. Cette recherche éclaire dans la longue durée le processus de fabrique de l'élite sportive soviétique dont les prouesses apparaissent au cours de la Guerre froide comme une incarnation des réussites du régime et un foyer d'attachement des Soviétiques au « Soviétique ».

Mots-clés : Sport soviétique – Guerre froide – Élite sportive – Diplomatie sportive – champions soviétiques.

Abstract

« Sports Heroes ». The Making of Soviet Sportsmen Elite (1934-1980)

In the mid-1930's, the way sports performance was perceived changed in the Soviet Union. Since 1934, records and victories became government goals. Consequently, political bodies (government and Party) implemented measures to organize and coordinate the physical preparation of sportsmen. This research aimed to reveal the making of the Soviet sportsmen elite during the « longue durée ».

Keywords: *Soviet sport – Cold War – Sports Elite – Sports diplomacy – Soviet champions.*

Les polémiques récentes à propos des athlètes russes à l'approche des Jeux olympiques de Rio ou le déferlement de clichés à propos des supporters de l'équipe de Russie lors de l'Euro 2016¹ montrent combien

¹ Le présent article est tiré d'une thèse d'histoire contemporaine intitulée « "Les héros du sport". La fabrique de l'élite sportive soviétique (1934-1980) » soutenue le 12 mars 2016 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et menée

l'actualité sportive contribue à la « politique extérieure de l'image² ». Les représentations utilisées alors reprennent d'ailleurs un certain nombre de lieux communs constitués durant la période soviétique. Notre thèse a souhaité revenir sur une figure qui a constitué tout au long du xx^e siècle l'une des incarnations de l'URSS à l'étranger, les champions sportifs.

Le sport soviétique est récemment devenu un objet de recherche dynamique. L'attention d'historiens anglo-saxons ou allemands s'est concentrée depuis le début des années 1990 sur un certain nombre de thèmes : la culture physique et le foisonnement sportif des années 1920³, dans sa dimension interne et internationale, le football comme espace de divertissement, de loisir et de spectacle sportif⁴, les grands affrontements

sous la direction de Mme Marie-Pierre Rey. Le jury était composé des professeurs Marie-Pierre Rey, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (directrice de thèse) ; Patrick Clastres, professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne ; Sophie Cœuré, professeur à l'Université Paris 7-Paris Diderot (rapporteur) ; Martine Mespoulet, professeur à l'Université de Nantes (rapporteur) ; Pascal Ory, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (président du jury).

² Robert Frank, « Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938 : problèmes et méthodes », dans Robert Frank (dir.), *Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938*, Paris, CNRS Éditions, 1994, p. 5-11.

³ Parmi les travaux récents : Nikolaus Katzer, Sandra Budy, Alexandra Köhring et Manfred Zeller (eds.), *Euphoria and Exhaustion, Modern Sport in Soviet Culture and Society*, Frankfurt/ New York, Campus Verlag, 2010 ; Susan Grant, *Physical Culture and Sport in Soviet Society, Propaganda, Acculturation and Transformation in the 1920s and 1930s*, New York, Routledge, 2013 ; André Gounot, « De l'hygiène du corps à l'obsession des records. Les mutations politiques et idéologiques de la *fizkul'tura* en Russie, 1921-1937 », *Sciences sociales et sport*, n° 6, 2013, p. 1-26.

⁴ Robert Edelman, *Serious Fun: a History of Spectator Sport in the USSR*, New York, Oxford University Press, 1993 ; Robert Edelman, *Spartak Moscow, a History of the People's Team in the Workers' State*, Ithaca/Londres, Cornell University press, 2009.

de la Guerre froide⁵, le « grand sport » comme instrument de la « grande politique⁶ » ...

L'élite sportive soviétique, si performante durant les années de coexistence pacifique et de Détente, n'avait pas été encore étudiée comme telle. Ce mémoire a révélé qu'elle était le produit d'une fabrique, coordonnée et organisée par l'administration centrale. Ce processus a débuté au milieu des années 1930 et les institutions, les représentations et les pratiques qui y participent se sont construites par étapes, sans véritable plan d'ensemble. Si, à l'issue de ce processus, dans les années 1970, la « machine rouge » a fait tant fantasmer, c'est qu'elle a permis à l'URSS d'atteindre un degré d'expertise très élevé et a fait de l'Union soviétique un pays pionnier quant à la gestion de la performance sportive. Cela s'explique par l'investissement massif en matière de recherche et d'innovations dans ce domaine et par une organisation planifiée, rationalisée et centralisée. L'URSS a donc pu être, dans certains domaines, productrice de modèles et cela est encore manifeste aujourd'hui. Nombre d'entraîneurs formés en Union soviétique continuent en effet de diffuser leur excellence technique et leur méthode auprès de leurs anciens adversaires.

La recherche menée a permis d'abord d'établir une connaissance fine de l'organisation, de l'évolution sociale du sport de haut niveau soviétique et de son insertion à l'international. Dépassant le seul cadre du monde du

⁵ David Andrews, Robert Edelman et Stephen Wagg (eds.), *East Plays West. Essay on Sport and the Cold War*, Londres, Routledge, 2006 ; Arié Malz, Stefan Rohdewald et Stefan Wiederkehr (eds.), *Sport zwischen Ost und West*, Osnäbruck, Fibre Verlag, 2007 ; Evelyn Mertin, *Sowjetisch-deutsche Sportbeziehungen im « Kalten Krieg »*, Sankt- Augustin, Academia Verlag, 2009 ; Jenifer Parks, « Red Sport, Red Tape: the Olympic Games, the Soviet Sports Bureaucracy, and the Cold War, 1952-1980 », thèse sous la direction de Donald J. Raleigh, Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, 2009 ; Jérôme Gyax, *Olympisme et Guerre froide culturelle, le prix de la victoire américaine*, Paris, L'Harmattan, 2012.

⁶ Mihail Prozumensikov, *Bol'soi sport i Bol'saâ politika* [Le grand sport et la grande politique], Moscou, Rosspen, 2004.

sport, elle a offert une entrée, par le biais des sportifs, sur un sujet peu connu dans l'historiographie soviétique : celui du monde des « promus⁷ » du régime. Des dispositifs techniques, scientifiques et administratifs ont été développés pour parfaire, sélectionner et valoriser certains membres de la société. Ce travail a cherché à saisir ensuite comment les sportifs s'intégraient dans la société soviétique et quels débats cela suscitait. Enfin, nous avons montré, à l'échelle d'individus et d'un groupe social, les effets de l'ouverture internationale. Les athlètes circulaient, concouraient à l'étranger, prenaient part à une internationale sportive et interagissaient avec leurs homologues. Les effets des contacts sont multiples et concernent des domaines aussi différents que les techniques ou l'économie du sport.

Dans un pays tant cité pour la fermeture de ses archives, et alors que certains historiens du sport en URSS évoquaient des fonds brûlés et perdus à jamais, la fréquentation des inventaires de nombreux centres d'archives a dévoilé un panorama bien différent. Le monde du sport soviétique a produit une masse de documents, accessibles jusqu'à des dates extrêmement récentes (années 1990 pour les fonds de Comité de culture physique⁸), qui relèvent des différentes échelles de gouvernement⁹.

⁷ Werth Nicolas, *La Terreur et le désarroi*, Paris, Perrin, 2007, p. xiv.

⁸ *Gosudarstvennyj arhiv Rossijskoj Federacii*, Archives nationales de la Fédération de Russie, (désormais GARF), f. R7576, *Komitet Fizičeskoj Kul'tury i sporta SSSR* [Comité de culture physique et du sport d'URSS].

⁹ GARF, f. R5446, *Sovet narodnih komissarov SSSR-Sovet Ministrov* [Conseil des commissaires du peuple d'URSS-Conseil des ministres]; GARF, f. A654, Ippolitov Platon Afanes'evic; *Rossijskij gosudarstvennyj arhiv social'no-političeskoj istorii*, Archives nationales russes d'histoire politique et sociale (désormais RGASPI), f. 537, *Krasnyi Sportivnyj internacional* [Internationale Rouge du Sport]; RGASPI, f. 17, *Central'nyj komitet VKP (b), otdel propagandy i agitacii* [Comité central du VKP(b), département d'agitation et de propagande]; RGASPI, f. m1, *Central'nyj komitet VLKSM* [Comité central du VLKSM]; *Rossijskij gosudarstvennyj arhiv novejšej istorii*, Archives nationales russes d'histoire contemporaine (désormais RGANI), f. 5, Comité central du PCUS [Central'nyj komitet KPSS, CK]; *Central'nyj municipal'nyj arhiv Moskvy* [Archives municipales centrales de Moscou] (désormais CAGM), f. 1967, opis' 1.

Pour comprendre les liens entre politique intérieure et influences internationales, l'étude des documents du Comité international olympique fut précieuse, comme celle des fonds de l'ancien président du CIO, Avery Brundage. Ce dernier était en poste alors que l'URSS entre dans l'arène olympique et demeure un acteur important du débat sur le professionnalisme des champions rouges.

Un autre corpus s'est ajouté à ces sources. Afin d'étudier les représentations et l'évolution des imaginaires sociaux entourant les *sportsmen*, nous nous sommes largement appuyé sur d'autres documents (œuvres d'art, littérature – fictions et biographies —, presse – sportive ou non —, films documentaires ou de fiction à motif sportif, actualités cinématographiques) que nous avons essayés de faire dialoguer avec les comptes-rendus et les rapports produits par les administrations soviétiques.

Ce travail a mêlé chronologie intérieure et extérieure de la politique soviétique et d'autres chronologies parallèles, celle des relations internationales, de la Guerre froide, ou du mouvement olympique. Il a mis en valeur trois étapes dans la fabrique de l'élite sportive, La première phase débute en 1934 et se termine avec les Jeux olympiques d'Helsinki en 1952. Durant cette période se forment les structures d'encadrement des champions soviétiques : c'est le moment où se déterminent de manière tâtonnante des hiérarchies ainsi que des modèles de comportements, où se développe l'internationalisation. Durant cette phase, il s'agit de créer l'élite sportive. La seconde phase commence en 1952, au moment où les Soviétiques font une percée impressionnante, et s'achève au milieu des années 1960. La stature des *sportsmen* soviétiques est reconnue ; il convient de la maintenir et d'assurer dans nombre de sports la primauté mondiale. La préparation et l'encadrement des sportifs se développent. Paradoxalement, l'envergure prise par les « athlètes rouges » leur assure des départs fréquents à l'étranger, ainsi qu'un certain nombre de privilèges.

Cela aboutit à un certain nombre d'errances, de comportements abusifs qui font polémiques ou scandales. La troisième phase se caractérise par la multiplication des séjours à l'étranger. En raison d'inflexions politiques, des résultats décevants aux JO de Tokyo en 1964 et de la concurrence accrue, la préparation sportive nécessite davantage d'efforts et connaît une nette intensification. L'encadrement se fait donc plus ferme, plus intime et les athlètes subissent un « tour de vis » moral. Cette phase se clôt avec les Jeux olympiques de Moscou. Les Soviétiques, malgré l'absence des États-Unis et d'autres pays, affirment alors une irrésistible suprématie.

Dans ce cadre chronologique, trois axes ont formé la trame de notre réflexion. Tout d'abord, il a semblé déterminant, à la suite des travaux de Sabine Dullin, de « saisir ce qui s'invente dans le contact et l'interface, dans des formes de transaction¹⁰ ». L'analyse des contacts sportifs a mis en valeur leurs effets sur l'affirmation du groupe social de l'élite athlétique. Au milieu des années 1930, les dirigeants soviétiques s'orientent vers un projet neuf dont ils ont pu constater l'efficacité lors des Spartakiades¹¹. Les sportifs doivent incarner la nouvelle génération de Soviétiques transformés par la révolution anthropologique à l'œuvre. Cet impératif en entraîne un autre : les athlètes d'URSS doivent dépasser des records et remporter des victoires, conditions de l'affirmation de leur suprématie. Mais cette injonction bute sur la faiblesse du mouvement sportif au milieu des années 1930 et sur la succession de décisions paradoxales qui l'ont touchée, oscillant entre projets d'avant-garde, diffusion du sport dans les masses et affirmation du spectacle sportif. Pour devenir une puissance

¹⁰ Sabine Dullin, *La Frontière épaisse. Aux origines des politiques soviétiques (1920-1940)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2014, p. 15.

¹¹ Sur les Spartakiades de 1928, se référer aux articles et ouvrages suivants : André Gounot, « Les Spartakiades internationales, manifestations sportives et politique du communisme », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, 2002, 88, p. 60-63 ; Aleksandr Sunik, *Očerki otečestvennoj istoriografij istorii fizičeskoj kul'tury i sporta* [Essais sur l'historiographie contemporaine de l'histoire de la culture physique et du sport], Moscou, Izdatel'stvo Sovetskij Sport, 2010, p. 409-415.

sportive, l'URSS s'appuie sur les expériences étrangères, observées lors des compétitions, rencontres et des stages communs, par l'intermédiaire d'entraîneurs ou de films didactiques étrangers. La quête de la victoire entraîne alors une course à l'innovation et l'observation des adversaires. L'ouverture internationale, en retour, spécifie un groupe social. Voyageant fréquemment à l'étranger, en raison du programme de plus en plus chargé en compétitions, le groupe des athlètes accède à un monde inconnu de la plupart des Soviétiques, à des biens peu accessibles en URSS. Il s'intègre à un réseau sportif international, qu'il côtoie, avec qui il échange et dont il adopte les usages. Il doit en retour suivre un certain nombre de préceptes, tant sur sa tenue que sur son comportement, en tant que vitrine et incarnation du régime. Ses séjours fréquents à l'étranger en font enfin un groupe très contrôlé.

La question du statut est apparue ensuite essentielle car, en URSS, s'inventent des modalités de gestion de la performance et de la professionnalisation sportive inédites. À la suite des travaux de Tamara Kondratieva¹², l'usage du concept de « régime sportif » permettait de dépasser l'habituelle et si marquée idéologiquement locution d'« athlète d'État » et de penser la condition sportive à la fois dans ses avantages matériels et économiques, comme dans les contraintes qui lui étaient assignées. Nous avons ainsi montré que ce mode d'encadrement des athlètes n'est ni fixé dès les années 1930 ni figé. Il est le résultat de rapports de force continuels entre l'administration centrale et les sociétés sportives, dans lesquelles s'insinuent les ministères de tutelle, les organes de presse, ainsi que les athlètes. Il en découle une rationalisation du mode de vie de l'athlète et de sa carrière, de plus en plus scrupuleuse. Le sportif devient un individu totalement optimisé. Les revenus des sportifs, objets à plusieurs reprises d'articles polémiques, sont limités et fermement déterminés. Il faut exclure du sport soviétique les maux du « sport bourgeois ». Ce dernier point est intéressant car l'URSS se fait ici

¹² Tamara Kondratieva (dir.), *Les Soviétiques, un pouvoir, des régimes*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

laboratoire singulier d'une législation contre l'inflation des revenus sportifs. Le « régime sportif » participe alors à produire un éthos commun et une condition sportive, même si ce groupe social reste composite et parcouru de nombreuses différences.

Le troisième thème abordé dans cette thèse concerne la constitution du *sportsman* soviétique en « héros normatif¹³ ». L'émergence de l'élite sportive accompagne la valorisation de personnalités méritantes, proposées comme modèles, ce qui n'est pas sans entraîner un certain nombre de paradoxes et d'évolutions. Le *sportsman* promu dans les années 1930 n'est pas identique à la figure valorisée au cours des années 1970. Si un substrat perdure – celui d'une personnalité « civilisée¹⁴ », ardente au travail, investie socialement, modérée dans ses comportements —, la figure idéale du *sportsman* évolue et reflète les intérêts nouveaux des dirigeants et les transformations sociales. Nous avons remarqué, à la suite de Kristin Roth-Ey¹⁵, la tension entre émergence de vedettes, bénéficiant d'une adhésion populaire et d'un enthousiasme large, et celle d'autres célébrités adouées par l'administration centrale, donnant corps aux valeurs du régime et constituant, en chair et en os, la représentation visible des « meilleurs fils du peuple ». Nous avons noté, enfin, que l'attitude de sportifs érigés en modèles de comportement subvertissait parfois les valeurs qu'ils étaient

¹³ Éric Vigne, « Stakhanov, ce héros normatif », *Vingtième Siècle*, n° 1, 1984, p. 23-29.

¹⁴ Nous faisons ici référence au terme russe « *kulturnyj* ». Ce terme désigne « un ensemble de savoirs, mais aussi de savoir-vivre, dont l'acquisition est nécessaire pour sortir de l'arriération ». Nathalie Moine, « "La perte, le don, le butin". Civilisation stalinienne, aide étrangère et biens trophées dans l'Union soviétique des années 1940 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 68/2, 2013, p. 343.

¹⁵ Kristin Roth-Ey, *Mass Media and the Remaking of Soviet Culture, 1950-1960s*, thèse sous la direction de Stephen Kotkin et Laura Engelstein, Université de Princeton, 2003, p. 176.

censés incarner (ce qui n'est pas sans rappeler nombre de débats contemporains¹⁶).

La constitution du *sportsman* en modèle aboutit à définir de manière relativement précise les actions autorisées comme celles « indignes d'un sportif soviétique », ainsi que les situations auxquelles s'appliquent les normes. Mais, face à la multiplication des scandales entre le milieu des années 1950 et celui des années 1960, il est décidé de prévenir en renforçant l'éducation, tout en démultipliant les instances de surveillance afin de favoriser l'autocontrôle. Les échelles méso et micro témoignent alors d'une imposition moins stricte ; les normes ne s'appliquent pas de la même manière à tous et ne produisent pas les mêmes effets. Les entraîneurs jouent parfois un rôle de « filtre ». Un certain nombre d'esquives, de traverses, d'actes individuels « s'insinuent parmi les dédales de l'ordre établi¹⁷ », sans qu'ils ne remettent en cause totalement le modèle prescrit ni le « régime sportif ». La déviation peut être temporaire, admise ou tolérée.

Au terme de cette enquête, de nouvelles pistes s'ouvrent à nous comme la réception de la « voie soviétique » de production de champions dans les démocraties populaires, dans les pays nouvellement indépendants, comme dans les pays occidentaux. L'histoire du sport soviétique constitue encore un espace à explorer et nous espérons, par le biais de ce travail sur un domaine et une administration apparemment secondaires et souvent déqualifiés, en avoir montré la fécondité, l'apport et l'intérêt.

¹⁶ Stéphane Beaud, Akim Oualhaci, « Sports populaires, sportifs impopulaires. L'"affaire Benzema" remise en perspective », *La Vie des idées*, 8 mars 2016.

¹⁷ Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, p. 57.

